

THESE
Pour le
DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Par
Cécilia MUSSINI

Présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2006

PERTINENCE
DE L'APPROCHE THÉRAPEUTIQUE
DANS LA DERMATOLOGIE ANTIQUE

Président : Mme Laurence Coiffard, professeur de cosmétologie

Membres du Jury : M. Jean-François Stalder, professeur de dermatologie
M. Dominique Le Forestier, maître de conférences de chimie analytique

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
Partie I ÉTAT DE LA MÉDECINE	6
1 SOURCES DE CONNAISSANCE	7
1.1 ÉGYPTÉ.....	7
1.2 GRÈCE	13
1.3 ROME.....	17
2 LA MALADIE ET SES REPRÉSENTATIONS.....	20
2.1 ÉGYPTÉ.....	20
2.2 GRÈCE	22
2.3 ROME.....	25
3 LES CONSULTATIONS	27
3.1 ÉGYPTÉ.....	27
3.2 GRÈCE	30
3.3 ROME.....	33
4 REMÈDES NON MÉDICAUX	35
4.1 ÉGYPTÉ.....	35
4.2 GRÈCE	39
4.3 ROME.....	40
Partie II DERMATOLOGIE	42
1 GÉNÉRALITÉS	43
1.1 ÉGYPTÉ.....	43
1.2 GRÈCE	43
1.3 ROME.....	43
2 PATHOLOGIES.....	45
2.1 ABCES	45
2.2 ACNE	46
2.3 ALOPECIE.....	46
2.4 ANTHRAX.....	47
2.5 BRULURE.....	48
2.6 CHARBON.....	49
2.7 CROUTE	49
2.8 DARTRE	50
2.9 ECCHYMOSE.....	50
2.10 ÉRYSIPELE	51
2.11 EXANTHEME	52
2.12 FURONCLE	52
2.13 GALE.....	53
2.14 GANGRENE	54
2.15 HERPES	54
2.16 IMPETIGO	55
2.17 INFLAMMATION	56
2.18 LEPRE	56
2.19 LICHEN.....	58
2.20 ŒDEME	59
2.21 ONGLES.....	59
2.22 PAPULES	59
2.23 PESTE	60
2.24 PHLEGMON	61
2.25 PLAIE	61

2.26	PRURIT	62
2.27	PUSTULE.....	63
2.28	ROUGEOLE.....	64
2.29	ULCERE.....	64
2.30	VARIOLE.....	65
2.31	VERRUE	66
2.32	VESICULE.....	66
2.33	VITILIGO.....	67
2.34	ZONA	68

Partie III TRAITEMENTS 69

1	PHARMACOPÉE	70
1.1	ÉGYPTE.....	70
1.2	GRÈCE	72
1.3	ROME.....	74
2	PATHOLOGIES.....	76
2.1	ABCES	76
2.2	ACNE	80
2.3	ALOPECIE.....	81
2.4	ANTHRAX.....	86
2.5	BRULURE.....	88
2.6	CHARBON.....	94
2.7	CROUTE	95
2.8	DARTRE	97
2.9	ECCHYMOSE.....	98
2.10	ECZEMA.....	101
2.11	ERYSIPELE	102
2.12	ESCARRE	105
2.13	EXANTHEME	106
2.14	FURONCLE.....	107
2.15	GALE.....	110
2.16	GANGRENE	112
2.17	HERPES	114
2.18	IMPETIGO	116
2.19	INFLAMMATION	117
2.20	INTERTRIGO	121
2.21	LEPRE	122
2.22	LICHEN.....	125
2.23	OEDEME.....	128
2.24	ONGLE.....	131
2.25	PANARIS	132
2.26	PAPULE	133
2.27	PELADE.....	134
2.28	PESTE	136
2.29	PHLEGMON	137
2.30	PLAIE.....	138
2.31	PRURIT	148
2.32	PUSTULE.....	151
2.33	ROUGEOLE.....	153
2.34	ULCERE.....	154
2.35	URTICAIRE.....	158
2.36	VARIOLE.....	159
2.37	VERRUE	159
2.38	VESICULE.....	161
2.39	VITILIGO.....	162
2.40	ZONA	164

Partie IV Annexes..... 167

1	Table des figures.....	167
---	------------------------	-----

2	Bibliographie	168
2.1	Références générales.....	168
2.2	Références Partie I.....	169
2.3	Références Partie II.....	170
2.4	Références Partie III	170

INTRODUCTION

Si nous jugeons nos pratiques médicales les plus adaptées à nos connaissances actuelles, il faut y voir le résultat de nombreux siècles d'expériences et de découvertes. Dès la préhistoire, les hommes posaient les bases de la chirurgie : trépanations, réductions de fractures, mises en place d'attelles... Puis de grandes civilisations se sont formées et ont développé cet art médical, donnant naissance aux premiers botanistes, pharmaciens, médecins spécialistes...

Dans le bassin méditerranéen, les échanges de connaissances se sont principalement fait entre trois grands empires : l'Égypte, la Grèce et Rome. Mais nombreux sont les peuples qui nous ont apporté sciences, techniques et remèdes. Parfois moins connus en raison d'une absence d'écrits (Thraces, Berbères et Gaulois) ou d'un défaut de traduction (Etrusques, Phéniciens), ils ont néanmoins participé à l'évolution de la médecine.

Il est donc important d'étudier et de comprendre notre passé, pour nous permettre de faire évoluer nos connaissances mais aussi simplement par pur plaisir.

Il est nécessaire de donner, en préambule, un aperçu de l'état général de la médecine dans ces trois civilisations que nous étudierons (Égypte, Grèce et Rome), pour pouvoir ainsi avoir une vision globale des relations existant entre médecine et magie, et des échanges de savoir entre ces peuples.

La deuxième partie de ce travail rassemblera les différentes connaissances qu'avaient ces civilisations des pathologies dermatologiques en les comparant aux nosologies actuelles.

La dernière partie sera consacrée à un inventaire des remèdes utilisés, non exhaustif, comparés aux traitements et techniques utilisés actuellement.

On pourrait s'étonner de ne pas trouver dans ce travail certaines pathologies tels les cancers, les maladies vénériennes... mais il aurait fallu leur consacrer un ouvrage entier et non pas un simple paragraphe.

Partie I

ÉTAT DE LA MÉDECINE

1 SOURCES DE CONNAISSANCE

1.1 ÉGYPTE

1.1.1 Les papyrus

La fonction de ces livres était très complète, tant théorique que pratique. Les plus anciens papyrus égyptiens découverts ont été datés de l'Ancien Empire (2670-2160 av. JC), mais la plupart remontent au Moyen Empire. Il semblerait en fait que ce ne soit que des copies de textes beaucoup plus anciens dont l'origine était décrite comme divine (selon la mythologie égyptienne, les dieux eux-mêmes en seraient les auteurs).

La rédaction des livres médicaux modèles se faisaient par les praticiens de cour pour les médecins de base, pour le reste des papyrus médicaux, ce sont les copistes qui se chargeaient du travail. On ne trouve donc aucun nom d'auteur sur les papyrus, ainsi aucun traité ni aucune découverte médicale ne pouvaient être rattachés à un mortel. Les seuls noms parfois donnés étant ceux des destinataires des thérapeutiques, soulignant ainsi la grande efficacité du remède utilisé. Plusieurs préparations médicales sont donc présentées comme ayant été utilisées par les dieux, ou plus modestement par la famille royale.

« Autre, sixième remède préparé par Isis pour Rê lui-même, pour chasser les maux qui sont dans sa tête : graines de coriandre : 1 ; graines de bryone : 1 ; plante-sâam : 1 ; graines de pyrèthre : 1 ; fruit-peret-cheny : 1 ; miel : 1. Sera préparé en une masse homogène et mélangé avec ce miel. Panser avec cela jusqu'à ce qu'il guérisse parfaitement. Quiconque à qui j'ai préparé cette médication pour n'importe quels maux qui étaient dans sa tête, ou pour n'importe quelle chose mauvaise et maligne, il guérit parfaitement. » (papyrus Ebers n°247)

Ces documents sont difficiles à conserver, ils nous sont donc parvenus incomplets ou partiellement détruits. De plus, certains mots sont intraduisibles ou leur sens n'a pas de traduction actuellement exacte ; l'analyse obtenue de ces papyrus diffère donc selon les auteurs contemporains qui les étudient. L'intégralité de leurs connaissances ne nous est pas parvenue car il est probable que l'enseignement qu'ils délivraient devait en grande partie être oral. Mais ils restent néanmoins, sans conteste, une immense source de connaissances sur la pratique médicale en Égypte.

Y sont décrits différentes maladies ou symptômes, leurs méthodes de diagnostic, les remèdes les plus appropriés et leurs modes de préparation, diverses techniques chirurgicales ainsi que les phrases rituelles destinées au patient. Ils permettent également de dresser une importante pharmacopée utilisée par les Égyptiens.

Les papyrus les plus intéressants sont :

- Le papyrus d'Ebers, dont les origines de la découverte restent mystérieuses, daterait de 1550 environ av. JC et proviendrait du temple funéraire de Ramsès II. Les traducteurs ont pu observer des formes grammaticales plus anciennes que celles qui auraient dû être employées lors de sa rédaction, la majorité des textes contenus semblerait donc dater de recueils de l'Ancien Empire.

Il traite des différentes pathologies rencontrées par un médecin lors de l'exercice quotidien de son métier.

Ce document est sans doute le plus complet des livres médicaux de l'Égypte ancienne et le plus lisible. Il est actuellement conservé à l'Université de Leipzig.

- Le papyrus de Smith, qui semble faire partie du même lot que celui d'Ebers, est consacré dans son intégralité aux blessures de tous types, fractures, entorses... Il est considéré comme un très grand traité chirurgical avec un abord plus rationnel de pathologies. On y trouve un descriptif médical suivi d'une explication des termes de ce descriptif, le diagnostic à donner au malade, le verdict (ou pronostic) et le traitement à suivre.

Il est exposé à ce jour à la New York Academy of Medicine.

- Le papyrus d'Hearst fut découvert lors de fouilles à Deir el Ballas et ramené discrètement en Californie où il est conservé aujourd'hui ; il daterait de la XVIII^e dynastie (la même époque que le papyrus Smith). Il reprend d'ailleurs certains traités contenus dans celui-ci ainsi que dans le papyrus d'Ebers, mais il est beaucoup plus complet en ce qui concerne les pathologies cutanées.

- Le papyrus de Kahun provient de la ville d'Illahoun (Kahun) où des fouilles eurent lieu à la fin du XIX^e siècle. Il daterait de 1850 av. JC, soit de la XII^e dynastie. Il est considéré comme le seul vrai papyrus de gynécologie de l'Égypte ancienne. Il se trouve à l'University College de Londres.

Beaucoup d'autres papyrus de moindre importance ont aussi été découverts comme : le grand papyrus de Berlin (XIX^e dynastie), le papyrus de Londres (1350 av. JC), les papyrus Chester Beatty (1300 av. JC), Carlsberg (1200 av. JC), de Brooklyn (380 av. JC).

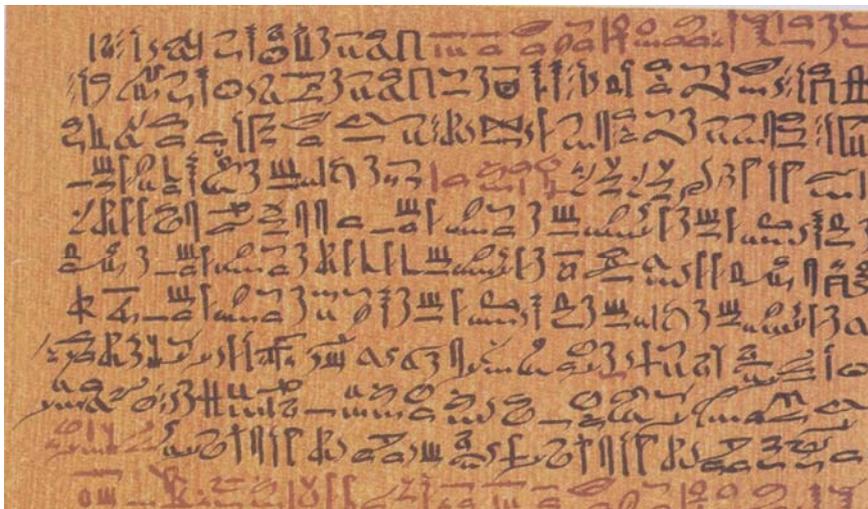


Figure 1 Papyrus égyptien

(source : Bardinet, [3])

1.1.2 Les ostracas médicaux

Littéralement « écailles d'huîtres » en grec, ce sont des fragments de calcaire ou de poterie portant sur des prescriptions, des formules magiques, des commentaires médicaux ou des renseignements sur le mode de préparation de remèdes.

Le plus connu des ostracas médicaux est celui de Berlin n°5570, datant de l'époque romaine, sur lequel on trouve une formule dont l'usage n'est pas connu.

L'intérêt de ces ostracas est moindre par rapport aux papyrus retrouvés ; souvent en très mauvais état et incomplets ces tablettes d'argile renseignent rarement sur la pathologie traitée.

1.1.3 Les récits anciens

Beaucoup de livres ont malheureusement été détruits dans le premier incendie de la bibliothèque d'Alexandrie lors de la prise de la ville par César. Mais divers ouvrages nous sont malgré tout parvenus, comme les récits de voyageurs grecs et l'Ancien Testament.

Les informations médicales tirées de l'Ancien Testament présentent de nombreuses similitudes avec celles contenues dans le papyrus d'Ebers (technique d'accouchement, gestion des épidémies dont la lèpre tenait la première place...). Mais ces renseignements sont à prendre avec prudence. Il est en effet impossible de dater avec précision la rédaction de l'Ancien Testament, en sachant de plus qu'il a probablement été remanié durant les siècles suivants.

De nombreux voyageurs grecs, tels Hérodote (484-425 avant JC, auteur d'*Histoires*), Diodore de Sicile (I^{er} siècle avant JC, auteur de la *Bibliothèque historique*) ou Strabon (I^{er} avant JC, auteur d'une *Géographie*), décrivent dans leurs récits leur perception de la médecine pratiquée en Egypte. Mais peu de ces voyageurs étaient médecins d'où parfois de possibles erreurs d'interprétation des pratiques médicales observées, et le risque pour certains de prendre comme véritable de simples légendes.

1.1.4 Monuments et objets

Cette « documentation » est surtout extra-médicale : inscriptions sur des tombes, des stèles, documents administratifs, récipients de toutes sortes...

Différentes stèles funéraires retrouvées permettent de comprendre, à travers la description de la vie du défunt, le fonctionnement et la hiérarchisation du corps médical. On a pu retracer ainsi la carrière de certains médecins de l'Ancien et du Moyen Empire grâce aux stèles et sarcophages découverts.

Des bas-reliefs parlent de coffrets contenant des livres médicaux et de livres appartenant aux dieux consultés par les médecins. D'autres nous montrent la vie quotidienne des Égyptiens ; on peut voir dans la tombe d'Ipy à Deir el Médinet la réduction d'une luxation de l'épaule. Dans un autre temple, on trouve une fresque sur laquelle est représenté un homme

porteur de séquelles de poliomyélite. Certains paysans ou notables étaient représentés affligés de difformités congénitales. Ce n'était cependant pas le cas pour tous ces malades car la représentation des sujets obéissait à des canons officiels permettant de survivre dans l'au-delà en bonne santé.



Figure 2 Bas relief : séquelles de poliomyélite
(source : Halioua [31])

De nombreux objets découverts lors des fouilles de tombes égyptiennes, tels que des coffrets de maquillage ou des pots à onguents, ont permis parfois de retrouver des résidus de produits cosmétiques ou de remèdes. Des analyses faites sur des récipients en pierre datant de 2000 à 1200 avant JC, ont mis en évidence la présence de galène, céruse, laurionite et phosgénite (composés à base de plomb). Ceux-ci étaient utilisés comme bases de maquillage, pour se laver les cheveux et dans les maladies de peau.



Figure 3 Pot à onguent

Des fouilles ont également mis à jour divers instruments chirurgicaux tels que couteaux, pinces, joncs nécessaires pour les incisions, scalpels, lancettes...



Figure 4 Bas relief égyptien : instruments chirurgicaux

1.1.5 Momies

Les nombreuses momies mises à jour lors de fouilles sont encore aujourd'hui l'objet d'une grande attention de la part des chercheurs. Leurs examens sont réalisés grâce à différentes techniques médicales : examens histologique et bactériologique, sérologie, endoscopie, radiographie et scanner. Outre un intérêt archéologique, permettant de différencier fausses momies « fabriquées » au XIX^e siècle et véritables dépouilles, les médecins purent alors connaître les pathologies présentes en Égypte.

On peut ainsi trouver des traces :

- De comédons sur la momie de Ramsès II
- D'escarres sur une prêtresse d'Amon de la XXI^e dynastie
- De lichen sur la reine Inhupy
- De papules sur Touthmosis II, Aménophis II et Touthmôsis III
- De variole pour Ramsès V
- De ce qui pourrait être un « prurigo généralisé » dû à des piqûres d'insectes pour le pharaon Menés.

Mais en définitive, peu de momies nous sont parvenues, hormis celles des pharaons qui étaient protégées dans leurs tombeaux, car les autres étaient souvent utilisées en médecine. Une des grandes utilisations des momies se fit au Moyen-Âge et à la Renaissance, elles étaient broyées pour être incorporées dans des remèdes. Les malades, dont François I^{er} qui en était très friand, s'approprièrent la science merveilleuse qui était attribuée aux Égyptiens.

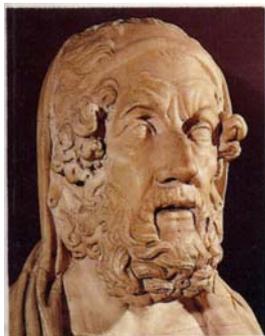


Figure 5 Momie de Ramsès II
(source : Daumas [29])

1.2 GRÈCE

1.2.1 Les récits anciens :

1.2.1.1 Homère (IXe siècle avant JC)



Cité dans de nombreux ouvrages comme référence des sources de connaissances médicales, Homère n'était pas médecin mais poète ; les renseignements que l'on peut en tirer sont donc le plus souvent exacts mais incomplets notamment en ce qui concerne le traitement des plaies, voire parfois peu plausibles car issus du domaine de la magie.

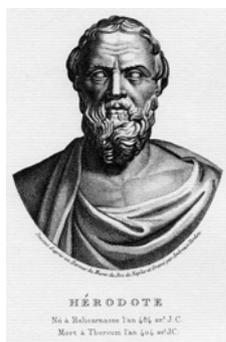
Ces récits sont sujets à caution, la guerre de Troie ou les périples d'Ulysse n'ayant jamais été authentifiés par les historiens, il faut donc étudier avec précaution les bases médicales utilisées.

Figure 6 Homère

Dans l'Odyssée, les pratiques médicales (peu présentes) et la magie se mêlent étroitement. Ainsi ce sont les démons ennemis qui envoient les maux, et les dieux, Artémis et Apollon, qui entraînent la mort subite des protagonistes. De plus, les remèdes utilisés ne sont pas détaillés, on y apprend juste qu'Hélène utilise un baume, le Népentès, qui donne « l'oubli des maux », que Leukothée offre à Ulysse une bandelette qui permet de ne plus craindre la douleur et la mort si on la pose sur sa poitrine...

Au contraire, la magie n'intervenant pas ou peu lorsqu'il s'agit de blessures, il n'en est pas fait mention dans l'Iliade. Durant la guerre de Troie, de nombreux guerriers sont blessés et des épidémies comme la peste se propagent. Homère y décrit les blessures rencontrées avec une précision anatomique rigoureuse, ainsi que les différentes techniques chirurgicales utilisées. Mais on apprend également que ce ne sont ni les prêtres ni les médecins qui soignent mais les guerriers eux-mêmes.

1.2.1.2 Hérodote (484- 425 avant JC)



Hérodote, né en Asie Mineure, est considéré de nos jours comme le premier historien grec et le père de l'Histoire. Grand voyageur, il se rendit dans divers pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie ; il fit alors de ces périples des récits rédigés en prose où il faisait état des fondations des villes principales.

Puis se rendant à Athènes, il y rencontra divers sophistes et intellectuels avec qui il partagea ses connaissances. Il écrivit ses œuvres les plus connues ; comportant neuf livres aux neuf noms de muses.

Figure 7 Hérodote

(source : Hérodote [32])

Il rapporta dans *Historiè* l'histoire des régions, des rites pratiqués, des modes de vie et bien sûr des habitudes médicales. Mais s'il ne tenait pas compte des mythes, il considérait

parfois comme véridique des légendes ou « on-dit » ce qui peut amener à quelques erreurs d'interprétations.

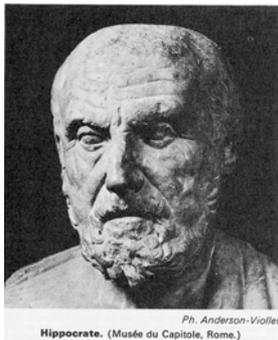
1.2.2 Les ouvrages médicaux

1.2.2.1 *Les précurseurs*

Hormis les œuvres d'Hippocrate, peu d'ouvrages nous sont parvenus, souvent sous forme de fragments épars sans coordination précise. On sait que le premier livre médical a été rédigé dans le temple d'Asclépios à Cnide, ces *Sentences Cnidiennes* ont été perdues, mais Hippocrate et Galien y font parfois référence.

Les fragments restant viennent pour la grande majorité de philosophes grecs, souvent pythagoriciens, tels Méliissus, Parménide, Empédocle, Alcmeon, Gorgias... Ces ouvrages portaient sur l'organisation anatomique des animaux et des humains, les pathologies affligeant l'espèce humaine... Les Grecs ont ainsi été les premiers à faire un classement botanique couplé aux propriétés médicinales des plantes.

1.2.2.2 *Hippocrate (460-377 avant JC)*



Les *Œuvres* d'Hippocrate sont des écrits complets ainsi que des recueils de notes sur de multiples sujets dont la majeure partie concerne le domaine médical. Ces écrits ont permis aux historiens de connaître l'état de la médecine hellénistique de cette époque.

Outre une étude sur la médecine pratiquée avant lui, Hippocrate y développe entre autres ses théories sur les quatre humeurs contenues dans le corps humain, sur l'influence des lieux et des eaux sur la santé... Dans un livre consacré uniquement aux plaies, sont décrites toutes les plaies imaginables, leurs explications humorales et leurs traitements.

Figure 8 Hippocrate
(source : Le Petit Robert [36])

Il consacre également de nombreux chapitres aux actes chirurgicaux, aux instruments utilisés et au déroulement des interventions.

Son livre le plus célèbre, encore aujourd'hui, reste celui où est formulé son serment, toujours récité par médecins et pharmaciens.

1.2.2.3 *Dioscoride (Ier siècle après JC)*



Dioscoride, médecin grec d'Asie Mineure, naquit en Cilicie vers la fin de l'empire grec. Il fut chirurgien des armées sous les règnes de Néron et Claude, et un des plus grands pharmacologues.

Figure 9 Dioscoride
(source : BIUM [27])

Son œuvre *De la matière médicale*, composée de cinq livres et rédigée vers l'an 64 décrit environ six cents plantes connues à cette époque, mais également des substances minérales et animales ; les plantes étant classées selon leurs propriétés thérapeutiques.

De nombreux remèdes y sont également répertoriés (environ un millier), mais, certains sont parfois très invraisemblables, Dioscoride ayant certainement inclus les remèdes utilisés par les charlatans et les « pseudo » remèdes populaires.

1.2.3 Monuments et objets

Nombreux sont les objets et inscriptions de toutes sortes retrouvés par les archéologues (ex-voto, statuettes, vases...), permettant de connaître un peu plus la pratique médicale grecque. Souvent en très bon état, ces témoignages du passé sont assez explicites ; de plus, les textes et inscriptions sont moins sujets à des problèmes de traduction que ceux trouvés en Égypte. L'écrasante majorité de l'iconographie grecque met en valeur les plaies de toutes origines, celles-ci revêtaient en effet à leurs yeux un caractère héroïque et une connotation tragique de la violence, il y avait au contraire, peu de représentations de personnages porteurs de cicatrices, pourtant certainement nombreuses à cette époque.



< **Figure 10 Sthénélos**
(source : Grmek [21])



Figure 11 Thélèphe >
(source : Grmek [21])

Il y a tout de même des limites à ces connaissances, car la plupart des représentations humaines étaient stéréotypées et certaines pathologies n'étaient pas jugées « dignes » d'être exhibées.

Un autre danger vient des faux, très répandus, du fait de l'intérêt porté à la civilisation grecque ; si certains sont décelables immédiatement, d'autres ne l'ont été que de nombreuses années plus tard.

Il existe aussi un risque de « surexplication pathologique » de détails n'étant en réalité que des particularités artistiques de l'époque. Un morceau de draperie présent sur la cuisse d'une statue féminine fut ainsi pendant longtemps pris pour un bubon tuméfié.

1.2.3.1 *Cippes*

Petites stèles funéraires ou votives présentes dans les enceintes des temples, en forme de courte colonne ou de pilier quadrangulaire, elles étaient ornées d'une inscription comportant le nom de la personne guérie, la désignation de la maladie et la cure suivie.

Sur un cippe très ancien à Corinthe, on peut découvrir qu'Hippolyte consacra une vingtaine de chevaux à Esculape pour le remercier de l'avoir « ressuscité ».

À Épidaure, « une borgne recouvra la vue après avoir accepté la demande formulée par le dieu de placer un cochon d'argent dans le temple ».



Figure 12 Xanthippe

(source : Grmek [21])

1.2.3.2 *Ex-voto*

Ces petits objets de matériaux divers (bois sculptés, marbre, pierres nobles ou vulgaires, terre cuite, métal...) ont une fonction médico-religieuse. Destinés à remercier la divinité à laquelle ils sont offerts, pour une grâce reçue suite à un engagement du donneur, ils ne sont que peu exploitables pour faire un diagnostic rétrospectif.

Ces objets, fabriqués en grandes quantités et non pour un individu donné, ne portent souvent pas d'inscriptions et représentent des parties du corps humain (yeux, seins, organes génitaux masculins, mains...) ainsi parfois que du matériel (béquilles, langes...).

Mais il règne une certaine confusion sur la signification de certains ex-voto, la présence d'une main pouvait signifier tout aussi bien une souffrance au niveau de la main que la prière.

1.3 ROME

Il est très difficile de faire une juste séparation entre la médecine grecque et la médecine romaine, la deuxième découlant de la première. Les médecins exerçant dans l'empire romain étant par ailleurs, pour la plupart, des Grecs qui avaient voyagé sur le pourtour méditerranéen puis s'étaient fixés en Italie.

1.3.1 Les œuvres médicales

Il y a une certaine abondance d'œuvres écrites par des médecins, des scientifiques ou des poètes. Il faut considérer deux courants médicaux :

- La médecine « scientifique » menée par Galien, Oribase, Alexandre de Tralles, Aetius (pourtant général romain)...
- La médecine « populaire » avec Scribonius, Pline l'Ancien...

1.3.1.1 Celse (-25 à 50 après JC)



Celse, médecin latin sous le règne d'Auguste, rédigea son *De Re Medica*, véritable encyclopédie médicale, dans la lignée de l'enseignement d'Hippocrate. Dans son premier livre intitulé *Traité de médecine*, il y expose les conduites à tenir si un homme sain ou malade, comment reconnaître une maladie grave, mortelle ou en amélioration, les différents types de traitements à appliquer...

Le cinquième livre (*Des propriétés des médicaments*) est plus particulièrement consacré aux remèdes pharmaceutiques, aux formules de cataplasmes, emplâtres, trochisques... mais surtout à l'antidote du roi Mithridate VI.

Figure 13 Celse

(source : BIUM [27])

Le sixième livre (*Des affections de chaque partie du corps*) renseigne sur les maladies du tégument et des organes accessibles à la vue.

1.3.1.2 Galien (131 à 201 après JC)



Galien, médecin grec né à Pergame, s'installa à Rome pour y exercer. Ses écrits *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales* reprennent toutes les théories médicales d'Hippocrate, et philosophiques de Platon en les remaniant. Il y expose ce qui, selon lui, est le véritable but de la médecine, et la nécessité que les médecins ont de mélanger philosophie et art médical.

Dans le deuxième livre *De l'utilité des parties du corps humain* sont décrits les différents organes et parties du corps humain, leurs fonctionnements et dysfonctionnements...

Figure 14 Galien

(source : BIUM [27])

Le septième livre *Méthodes thérapeutiques* traite des usages thérapeutiques en vigueur, de la composition des remèdes dont le plus célèbre était la thériaque impériale. Formule contenant près d'une soixantaine de substances, elle était sensée guérir tous les maux ; utilisée également en prophylaxie, Galien la composa pour l'empereur Marc-Aurèle qui lui décerna alors le titre d'Empereur des médecins.

1.3.1.3 Les autres œuvres

- Caton l'Ancien dont on ne connaît qu'un seul écrit, *De Re Rustica*, était un fervent défenseur d'une médecine familiale. Considérant les médecins grecs comme des empoisonneurs et leurs remèdes utilisés inefficaces, il ne traitait que par le chou. Son livre portant principalement sur l'économie rurale, il ne fait part de ses connaissances en médecine que pour le soin de son personnel, ne voulant pas nourrir de bouches inutiles.

- Pline l'Ancien, auteur d'*Historia Naturalis*, analyse exhaustivement le monde : fleuves et mers, montagnes, continents, animaux dont l'homme, minéraux et végétaux. Cette étude très détaillée regroupe donc presque toutes les connaissances des Romains dans le géographique, botanique, médical... À partir du livre vingt-six, Pline recense les différentes pathologies existant alors et les remèdes utilisés.

- Nombreux sont les écrivains dont on pourrait également citer les œuvres :
 - * Oribase, auteur d'*œuvres*
 - * Scribonius Largus, auteur du *De Compositione Medicamentorum*
 - * Soranus
 - * Alexandre de Tralles...

1.3.2 Monuments et objets

Ces reliques du passé sont d'une grande diversité et souvent en très bon état, elles permettent ainsi d'approfondir nos connaissances dans un domaine où notre savoir est surtout basé sur les récits anciens conservés à travers les siècles.

Mosaïques, bas-reliefs, fresques... sont de bons témoins des pratiques chirurgicales principalement. Un bas-relief retrouvé à Herculanium représente Achille soignant Télèphe ; une fresque de Pompéi nous montre Iapyx, médecin, extrayant une flèche de la cuisse d'Enée ; sur la colonne Trajane on peut voir différents soins d'urgence administrés à des soldats romains...



Figure 15 Colonne Trajane

(source : André [1])

Les plus grands dangers viennent des erreurs d'interprétation ou des faux. Ainsi, un bas-relief, présenté comme une œuvre de la Rome antique montrant l'utilisation de forceps par un médecin lors d'un accouchement, n'était qu'une copie sculptée en 1937.

Les statues, très nombreuses, peuvent parfois nous montrer des détails intéressants. Mais, si celles datant de l'époque républicaine ne cherchaient pas à dissimuler les traces de maladie et de vieillesse, celles de l'époque impériale étaient sujettes à embellissement.

Les représentations de Ménandre laissent apparaître une asymétrie faciale marquée, tandis que celles de Philippe de Macédoine exhibent une vilaine blessure au visage.

Les pièces de monnaies sont plus sujettes à caution. On ne peut y montrer qu'un profil, les sculpteurs préférant alors choisir le meilleur ; de plus, s'agissant de monnaie officielle, on effectuait parfois des retouches.

Les pièces de Philippe de Macédoine présentent son côté « sain », mais sur celles de Philétère, roi de Pergame, on y distingue clairement la présence d'un goître.



Figure 16 Instruments chirurgicaux

(source :BIUM [27])

2 LA MALADIE ET SES REPRÉSENTATIONS

2.1 ÉGYPTE

2.1.1 Le composé humain

Le terme « composé humain » fait référence à une perception globale de l'individu (anatomique, physiologique, psychologique, magique...)

Les Égyptiens reliaient donc toujours médecine et religion, leur quotidien baignait ainsi dans la magie. De ce fait, les médecins ne pouvaient pas pratiquer d'embaumement et de dissection car la préservation de l'enveloppe corporelle était nécessaire pour pouvoir accéder à la vie éternelle. Les dissections s'appuyaient alors uniquement sur leurs connaissances anatomiques des animaux, leurs projections chez l'homme étaient (le plus souvent) incertaines, erronées voire spéculatives, les seuls éléments concrets étant fournis par l'examen des blessés. Les premières dissections humaines n'apparaissent que sous le règne de Ptolémée, mais pendant les siècles qui s'étaient écoulés, la magie prenant de plus en plus le pas sur la médecine, celle-ci devenant aberrante et irrationnelle.

Le corps humain était en ce temps considéré comme composé de quatre éléments :

- *ka* : être immatériel et spirituel, formant l'énergie et la puissance vitale de la personne, c'est sa personnalité. C'est l'élément le plus important en soi,
- *bâ* : âme ou « *psyché* »,
- *akh* : rayonnement spirituel de l'homme, il quitte celui-ci à sa mort,
- *chout* : son ombre, signe de bien-être et de repos.

2.1.1.1 La maladie

Chaque partie du corps était placée sous la protection d'un dieu, et quand une maladie le frappait, celle-ci était l'œuvre d'agents surnaturels (ennemi, défunt mécontent, divinité fâchée, qui sont tous des émissaires de Sekhmet) qui prenaient alors possession de son corps. Le médecin devait donc rechercher et combattre en priorité la cause, puis les effets de la maladie.

Chaque symptôme était assimilé à une maladie propre, ainsi la toux et la fièvre étaient considérées comme deux maladies, un malade pouvait donc avoir de nombreuses maladies. On distinguait deux catégories de pathologies :

- pathologies de cause connue, à type de plaie, brûlure, traumatisme..., pour lesquelles la magie intervenait peu ou pas du tout,
- pathologies de cause inconnue, venant donc d'un agent extérieur ayant un souffle néfaste, la magie était alors associée largement aux remèdes.

2.1.1.2 Les facteurs pathogènes

Il est fait mention dans les papyrus de trois grands facteurs pathogènes circulant dans les conduits « met » (veines, artères...) du corps.

◆ Aâ

Agent pathogène retrouvé dans les principaux papyrus (Ebers, Hearst, Berlin), sa signification donne lieu à différentes interprétations. Certains traducteurs l'associent à la bilharziose, d'autres à une pathologie caractérisée par une dilatation et des douleurs abdominales associées à des palpitations cardiaques et des évacuations sanglantes. Mais la traduction la plus rigoureuse serait sans doute celle d'un liquide ou fluide corporel dangereux d'origine démoniaque ou le plus souvent corporelle (sébum, sperme, sueur...) qui sont transformés en éléments parasites (vermines) provoquant de nombreux désordres physiologiques :

« quatre puits se divisent au niveau de la tête et se déversent dans la nuque, puis forment un réservoir. Une source de âââ, c'est ce qu'ils forment extérieurement (à la tête). » (papyrus Ebers, Traité du Cœur)

◆ Setet

Substances vivantes d'origine externe, elles circulent dans les conduits « met », leurs frottements provoquant des douleurs importantes. Lorsque ces substances meurent, elles entraînent le développement de vermine intestinale et conduisent parfois à une atteinte générale du malade. Il était donc recommandé chez les médecins de ne pas donner de remèdes pouvant les tuer mais plutôt de chercher à les expulser :

« Si tu examines un homme qui est atteint par les setet avec des douleurs dans l'intérieur du corps ; l'intérieur de son corps est dur à cause de cela ; il est atteint à l'entrée de son intérieur-ib ; les setet dont il souffre se trouvent à l'intérieur de son corps mais ils n'arrivent pas à trouver une voie de sortie, car il n'y a pas de voie de sortie pour eux dans l'homme. Alors ils devront se décomposer dans l'intérieur de son corps sans pouvoir sortir et cela se transformera en vermine. » (papyrus Ebers)

◆ Oukhedou

Éléments vivants et pathogènes, les oukhedou peuvent parfois être issus de la présence des âââ dans le corps, ils sont dans tous les cas liés aux matières en décomposition et circulent de façon consciente dans les vaisseaux. Leur action, contraire à celle du sang, ronge la substance corporelle du malade et peut être à la base de manifestations externes.

La base de sa pathogénicité est source de différentes interprétations des traducteurs ; ce seraient des éléments venant des matières fécales provenant, elles, des différentes parties du corps et engendrant maladie, vieillesse puis putréfaction. Mais cela pourrait également être un principe ingéré, dissolvant et putréfiant la nourriture absorbée. Les éléments liés au sang régénèreraient le corps mais entraîneraient également la dissolution des tissus externes au tube digestif d'où les phénomènes putrides et inflammatoires.

2.2 GRÈCE

2.2.1 Le composé humain

La perception de la médecine, anatomie et maladie, a subi de nombreuses évolutions au cours des siècles en Grèce. Les écoles de médecine se sont multipliées, les médecins et philosophes se sont succédés et la vision du corps humain s'est modifiée. Mais un élément reste constant : la part des dieux dans la médecine et dans la guérison des malades.

2.2.1.1 Avant Hippocrate

Trois courants médicaux se dégageaient alors :

- Les collèges de prêtres-médecins des temples d'Asclépios pour lesquels magie et composé humain se mêlent étroitement
- Les gymnases où les chefs d'établissement étudiaient les modifications du corps en fonction des exercices et de l'alimentation
- Les philosophes et physiologistes observaient la nature, l'organisation du corps et les origines de la maladie.

La dissection était prohibée en post-mortem, comme en Egypte ; mais elle était en revanche possible sur les prisonniers qui étaient étudiés de leur vivant. Hérophile et Erasistrate, médecins aux IV^e et III^e siècles avant JC, purent ainsi étudier en partie le fonctionnement de notre organisme.

Le corps humain était composé selon le philosophe Philolaüs de quatre organes principaux :

- Le cerveau, centre de l'intelligence
- Le cœur, contenant l'âme sensible
- L'ombilic, symbole d'enracinement et de germination
- Les parties génitales, émettant la semence et base de la génération

2.2.1.2 Hippocrate

Hippocrate était le chef de file d'une école ayant pour bases de l'art médical l'observation objective des faits et la rigueur morale au service du prochain. Il considère l'homme dans son ensemble : unité individuelle et environnement propre ; notre organisme formant alors un véritable microcosme.

La vie est entretenue par trois variétés de « pneuma », qui sont des « esprits » ou « souffles » :

- Psychique ou « animal », émanant du cerveau et propagé par les nerfs
- Zootique ou « vital », propulsé du cœur aux artères suivant un mouvement alternatif
- Physique ou « naturel », chargé d'éléments nutritifs et que les veines conduisent du foie au cœur où ils se mêlent à l'air inspiré.

Hippocrate mit également en place la théorie des humeurs qui se perpétua longtemps après sa mort et fut reprise par la suite par Galien et les médecins romains. Il existerait quatre humeurs circulant dans le corps, de couleur, température et aspect différents :

- La pituite ou phlegme ; d'une grande viscosité et la plus fraîche du corps, elle est en quantité plus importante l'hiver et rare l'été car il fait trop chaud. C'est elle qui exige le plus de force pour être expulsée du corps humain.
- Le sang ; humide et chaud, il est très présent au printemps et un peu en été, mais diminue en automne car la saison est trop sèche et froide.
- La bile ; séparée en bile noire (ou atrabile) et bile jaune, elle circule plus en été (bile jaune) et en automne (bile noire) puis se refroidie en hiver.

2.2.2 La maladie

2.2.2.1 Avant Hippocrate

Les bases de la recherche étiologique ont donc été posées dans les temples d'Asclépios, mais celles-ci ne se sont pas développées à l'identique selon les régions.

Chez les cniidiens, les différences corporelles observées sont dépendantes des « circonstances », donc de l'environnement, et il n'existe pas de ressemblances entre les diathèses. Ils divisaient alors les maladies en de nombreuses espèces selon les symptômes : il existait sept maladies de la bile, douze de la vessie, quatre des reins...

Tandis qu'à l'école de Cos, les médecins se basaient essentiellement sur les caractères communs des maladies. Ils distinguaient également les jours de crises, survenant à des moments précis dans la pathologie observée, et les jours critiques où l'état s'aggrave normalement.

On observait donc deux modes de pensée :

- Pour les uns : on note les symptômes et l'on en fait presque autant de maladies distinctes,
- Pour les autres : on cherche ce que les symptômes ont en commun.

2.2.2.2 Hippocrate

Selon Hippocrate, « toutes les maladies ont un même mode d'être, elles ne se distinguent que par le siège de l'atteinte » ; cependant les causes sont déjà considérées comme multiples :

- Les saisons et la température. Il considérait que le corps humain avait une chaleur innée qui diminuait au cours de la vie comme les phases du soleil au cours de l'année, les maladies apparaissant dans un ordre précis dans la vie selon les saisons et la chaleur.
- La situation géographique de la ville habitée, la nature des eaux, les vents... Lorsqu'un grand nombre de personnes tombaient malades en même temps, la cause la plus évidente mise en avant était l'air car commun à tous.
- L'alimentation et les exercices pratiqués. Il avait été mis en évidence qu'une surabondance ou un défaut de nourriture et d'exercice pouvait entraîner des désordres pathologiques.

Mais avant tout, la perte de santé résultait d'une rupture de l'équilibre existant entre les quatre humeurs, ou dyscrasie. Celles-ci devaient former un mélange régulier, crase, en quantité et force. Une maladie débutait lorsqu'un des éléments se trouvait en excès, en défaut ou ne se mélangeant pas aux autres ; lorsque cette rupture se produisait, les humeurs s'épaississaient, changeaient de couleur et se rassemblaient pour être évacuées à l'extérieur. La pituite était évacuée, par exemple, sous forme d'expectorations, le sang en hémorragies nasales et la bile à travers des vomissements. Le lieu quitté était alors dit affecté mais celui où elle s'épanchait était engorgé et cause de douleur. Le but du médecin était donc d'utiliser des médicaments pour déplacer l'humeur en cause et lui faire regagner sa place d'origine.

Les maladies étaient classées en deux groupes : chroniques ou aiguës, provenant du dedans (bile, pituite) ou du dehors (chaud, froid, sec, humide...)

Les écoles médicales décrivaient quatre phases :

- Pronostic
- Coction, ou changement de couleur des humeurs
- Crises, ou expulsion de l'humeur
- Jours critiques

2.3 ROME

2.3.1 Avant Galien

Pendant de longs siècles, la médecine fut considérée par les Romains comme un métier indigne. La médecine pratiquée était uniquement privée et pratiquée par le *Paterfamilias* ou père de famille qui transmettait ses quelques connaissances à ses fils. Les traitements utilisés étaient pratiquement tous à base de chou, sensé guérir tous les maux : chou cru contre la goutte, en cataplasme pour les luxations...

Il n'y eu donc pas d'avancée médicale ni de recherche sur les étiologies des maladies des maladies avant le II^e siècle avant JC quand apparurent les premiers médecins à Rome ; ce furent tout d'abord des prêtres étrusques puis des médecins grecs qui apportèrent leurs connaissances.

2.3.2 Galien, Celse

2.3.2.1 *Composé humain*

Les Romains gardèrent une méthode médicale très proche de celle d'Hippocrate, en ne modifiant que quelques théories, la plupart développées par Galien

* Tout corps humain était composé de deux principes : la « forme » et la « matière » ; cette dernière, seule correctement définie, contenait un mélange de quatre qualités (chaud, froid, sec et humide).

* Par ailleurs, on trouvait trois âmes situées dans trois organes : le foie, le cœur et l'encéphale.

* Galien repris également à son compte la théorie humorale d'Hippocrate où l'on retrouvait les quatre humeurs, de consistances différentes et reliées chacune à un organe :

- La bile jaune, située dans le foie, sèche et chaude comme le feu
- Le sang, situé dans le foie et le cœur, considéré comme le plus utile et le plus propre à notre nature
- La pituite ou phlegme, située dans le cerveau, froide et humide comme l'eau
- La bile noire, située dans la rate, froide et sèche comme la terre, considérée comme le sédiment et la boue du sang

Ces humeurs, formées à partir de la nourriture absorbée, circulaient dans les veines et les artères.

2.3.2.2 *La maladie*

Sous Galien et Celse, les recherches concernant les causes et le développement des maladies étaient en évolution, mais tous les médecins ne s'y intéressaient pas car ils considéraient encore les études faites sur les cadavres comme honteuses.

Les pathologies provenaient, selon Celse, le plus souvent de causes évidentes :

- Fatigue, veille, froid, chaleur, faim, soif...
- Les tempéraments du malade, ceux-ci étant à l'origine des mœurs de l'âme
- L'état de maladie (fréquence)
- Le mode de vie

- La région d'habitation, le climat, les vents...
- La température, la saison ; il n'était pas bon pour le corps humain de subir trop de changements de température aussi le printemps était-il la meilleure saison et l'automne la moins salubre.

Toute maladie était la conséquence d'une altération de l'homéostasie (fonctionnement harmonieux des organes et des humeurs). On retrouve ainsi la théorie d'Hippocrate selon laquelle une bonne santé est reliée à un mélange mesuré et bien défini des humeurs, tandis qu'une mauvaise santé est due à un surplus ou à un déficit d'une humeur dans une partie du corps.

3 LES CONSULTATIONS

3.1 ÉGYPTE

3.1.1 Sanatoria

Les dieux et leur magie sont, pour les Égyptiens, étroitement liés à l'apparition ou à la disparition des maladies ; il n'est donc pas étonnant de trouver des établissements religieux destinés aux soins médicaux. Ceux-ci sont situés contre les temples et sont dirigés par des prêtres, ils se trouvent dans des maisons de vie comportant également des écoles de scribes, des salles pour la formation des futurs médecins et prêtres. On peut en voir des vestiges dans le temple d'Hathor à Denderah, à Deir el Bahari dans le temple d'Hatshepsout.

La signification du sanatorium était donc bien différente de celle attribuée de nos jours, c'était une maison de santé où l'on traitait par des moyens hygiéniques et médicaux les malades. Ces établissements commencèrent à être largement utilisés dès la Basse Epoque et l'époque ptolémaïque.

À Denderah se trouvent des cuves, qui, remplies d'eau sacrée, servaient aux malades à immerger leurs membres atteints par le mal à guérir. Dans celui de Deir el Bahari, on peut voir une pièce avec une ouverture au plafond par laquelle les prêtres transmettaient des oracles concernant les remèdes nécessaires à la guérison ; le malade devait ainsi avoir l'illusion que c'étaient les dieux qui lui adressaient la parole.

Les malades avaient aussi la possibilité de rester dans les chambres attenantes aux salles de soins pour la nuit. Les songes qu'ils faisaient en ces lieux étaient considérés comme des rêves inspirés par les dieux et étaient ensuite interprétés par un scribe :

« Si quelqu'un voit en rêve qu'un homme pense à sa femme, cela est bon et signifie : le mal qui est en lui va céder.

Si quelqu'un voit en rêve qu'il traverse le temple d'une déesse, cela est mauvais...

Si quelqu'un voit en rêve que son lit va brûler, cela est mauvais et signifie : la perte de sa femme ».

Après leurs passages, les patients inscrivaient alors sur les murs des ex-voto, témoignages de leur foi, expliquant ce qui avait conduit à leur guérison.

« Andromachos, un macédonien, un homme de peine, vint au bon dieu Amenhotep, il était malade et ce dieu l'a guéri ce même jour. »



Figure 17 Lac sacré de Denderah

3.1.2 La consultation externe

Le patient devait tout d'abord choisir un médecin ou *sounou* en fonction de son affection ; il existait des spécialistes pour chaque partie du corps, pour l'esprit, les femmes, les enfants...

Ces praticiens étaient contrôlés régulièrement et devaient veiller à respecter le déroulement traditionnel d'une consultation en suivant les trois étapes : examen, diagnostique et thérapeutique.

Le médecin faisait en premier lieu un examen clinique complet du malade, celui-ci devant être très « *méticuleux et doux* ». Il consistait en :

- Un interrogatoire précis du malade, ce dernier orientant donc le médecin vers la région anatomique concernée,
- Une étude du mode de vie et de son alimentation,
- L'observation du corps : état général, état de conscience du patient, teinte du visage, des yeux et de la peau, existence de douleurs...
- La prise de température et du pouls. Les médecins égyptiens avaient déjà compris l'importance de la prise du pouls et connaissaient les significations de certaines de ses perturbations,
- L'étude des expectorations, des urines et des fécès,
- La palpation de l'abdomen, et s'il y en avait : des blessures, fractures et tumeurs. Cet acte permettait d'établir un lien symbolique entre malade et médecin,
- La recherche d'odeurs particulières du corps, des plaies, de l'haleine, des organes génitaux et du lait maternel,
- La recherche de tremblements, raideurs, transpirations, oedèmes, déformations...
- On ne sait pas si la percussion était pratiquée à l'époque mais certains passages médicaux du papyrus d'Ebers tendent à le supposer :
 - « *Si tu trouves son estomac tambourinant et qu'il aille et vienne sous ta main* » (papyrus Ebers n°189)
 - « *... frappe sur tes doigts avec ...* » (papyrus Ebers n°864)

À la suite de cet examen, le médecin posait son diagnostic ainsi que son pronostic. Chaque symptôme étant considéré comme une maladie propre, un patient pouvait avoir de nombreuses « maladies », ainsi la toux et la fièvre étaient chacune des maladies à part entière.

Le médecin avait le choix entre trois formules préétablies pour le diagnostic ; tout d'abord en ce qui concerne la maladie : « *vous direz en ce qui le concerne : un malade souffre de...* » suivi par le diagnostic, puis ensuite par le pronostic : « *une maladie que je traiterai* » si le médecin pense pouvoir guérir totalement le patient, « *une maladie avec laquelle je me battrai* » si le médecin pense pouvoir apporter une amélioration mais pas forcément une guérison complète, et enfin, « *une maladie pour laquelle on ne peut rien* » si le cas est désespéré.

En dernière étape, le médecin prescrivait un traitement, sauf si le cas était jugé désespéré, mais même là il n'abandonnait pas pour autant son patient. Le traitement le plus approprié devait être choisi selon les méthodes traditionnelles, il ne fallait pas en aucun cas

tester de nouveaux produits. En effet, dans ce dernier cas, si le traitement échouait, le médecin n'était pas protégé par la justice et il pouvait risquer la peine de mort s'il était poursuivi pour faute professionnelle. D'où un paradoxe important : comment les médecins égyptiens pouvaient-ils améliorer leurs connaissances médicales tout en étant pénalisés dans leurs recherches.

La thérapeutique choisie associait ou non des actes ou éléments magiques (amulettes, incantation...) avec des traitements médicaux. Mais en tous les cas, le médecin ne devait pas oublier de réciter une incantation avant d'appliquer le remède pour se protéger sinon les démons responsables des maladies pouvaient alors le contaminer.

Pour le traitement du malade, il fallait tout d'abord calmer ses souffrances, stopper l'évolution de la maladie puis il était cherché une solution définitive.

La prescription faite était en trois parties : l'inscription ou énumération des différentes drogues et doses, la souscription ou indications pour sa préparation, et l'instruction ou mode d'administration.

Les médecins étaient principalement rémunérés par l'Empire sous forme de cuivre, natron ou autres denrées, ou encore grâce au troc, les pièces de monnaies n'ayant été mises en circulation que sous la 26^{ème} dynastie. Leur salaire était peu important (ils touchaient moins que les ouvriers ou les scribes), mais était fonction de l'influence et de la réputation du malade soigné.

3.2 GRÈCE

3.2.1 La Pythie

Tout comme la civilisation égyptienne, les Grecs mêlaient croyances religieuses et pratiques médicales ; il était d'usage de se rendre dans des temples pour se faire soigner.

Apollon, dieu guérisseur, était notamment vénéré dans le temple de Delphes où officiait la Pythie, grande prêtresse du dieu qui rendait ses oracles. Les voyageurs, arrivant parfois de très loin pour y être guéri, devaient, pour voir l'oracle verser une taxe ou *pelanos*, puis offrir un sacrifice sur le grand autel d'Apollon (chèvre, sanglier) dont l'examen décidait de la possibilité ou non pour le patient d'obtenir une consultation. Une fois ces rites effectués, le consultant se rendait dans une salle d'attente, ou *oikos*, où se déroulait un tirage au sort permettant d'établir un ordre de passage.

La Pythie passait alors dans une pièce voisine où elle accomplissait différents rites la purifiant et la rendant réceptive aux voix (et voix) des dieux. Les paroles qu'elle déclamait ensuite, répondant ainsi aux questions des consultants, étaient décryptées par les prêtres du temple.

À la fin de la consultation, les prêtres établissaient pour chaque patient un dossier destiné à des possibles visites ultérieures. La réponse donnée par la Pythie était, quant à elle, mise sous scellés avec interdiction de divulgation.

3.2.2 Sanctuaire d'Asclépios

Asclépios, simple mortel mais excellent médecin puisque l'on dit qu'il « *ressuscitait les morts* », fut élevé au rang des dieux vers le V^e siècle av. JC ; il fut alors désigné comme le fils et apprenti d'Apollon, l'élève du centaure Chiron et le père d'Hygié, déesse de la santé, et de Télésphoros, dieu de la convalescence.

Des sanctuaires, appelés également maisons du sommeil, lui furent construits dans de nombreuses villes à travers la Grèce et étaient destinés aux soins des malades. On cherchait à y guérir l'âme avant le corps, pour y aider, ces sanctuaires étaient élevés en périphérie des villes, auprès de grands parcs ombragés. À son entrée dans le temple, le consultant pouvait lire sur les murs les miracles réalisés ce qui permettait de stimuler sa foi dans les capacités curatives du dieu.

À l'intérieur, il était exigé une certaine pureté physique (*catharsis*), les malades ne devaient donc en aucun cas décéder dans l'enceinte sacrée ni les femmes accoucher ; puis comme à Delphes, le malade s'acquittait d'un droit d'entrée (*iatra*) et de sacrifices. Pendant la journée étaient effectués les bains rituels dans de l'eau sanctifiée pour désinfecter le corps puis des frictions aromatiques. Les prêtres recommandaient également des exercices physiques, de longues périodes de repos à l'air pur, associé à un traitement pharmaceutique.

Pour une guérison totale, le patient devait, la nuit tombée, dormir à l'intérieur du Portique et attendre la visite d'Asclépios pendant ses rêves. Ainsi il fut rapporté qu'un homme ayant eu les doigts paralysés recouvra l'usage de sa main après avoir rêvé qu'il jouait aux osselets. Dans le cas d'Aristagora de Troezene : « *elle vit en rêve, les fils du dieu, lui faire l'ablation de la tête ; mais ils ne surent point recoudre ; il fallut alors, attendre la nuit suivante, le retour du dieu qui acheva l'opération. Ceci fait, la malade retrouva la santé.* »

Les écrits mentionnent qu'entre les deux phases de son opération, les prêtres auraient vu la tête séparée de son corps.

Si le malade était guéri, il se présentait à un prêtre pour qu'il constate la guérison et qu'il fasse graver le récit de celle-ci sur une stèle de marbre, en cas contraire, si aucun changement n'était apparu, il fallait recommencer.

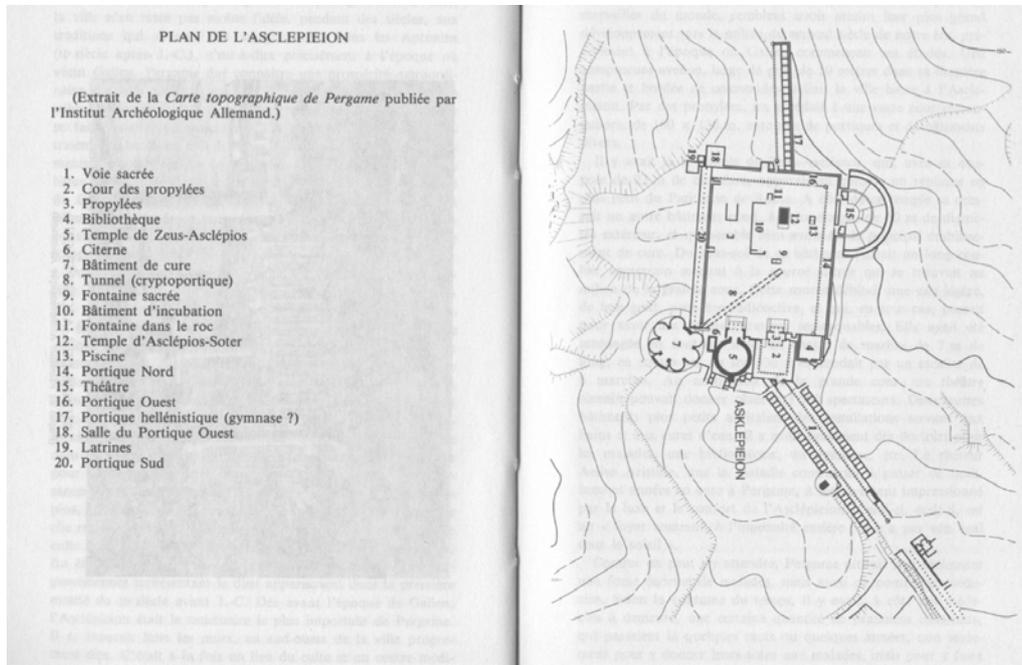


Figure 18 Plan du temple d'Asclépios à Pergame

(source : Galien de Pergame [19])

3.2.3 Consultations externes

Les consultations devaient, tout d'abord, se tenir dans des lieux jugés commodes, sans trop de soleil, sans vent... avec, détail important aux yeux d'Hippocrate, des sièges de hauteurs égales.

Le médecin devait en premier lieu fournir de l'eau potable et pure au patient, puis venait les examens à proprement parler :

- L'interrogatoire du malade et la recherche d'antécédents médicaux
- L'inspection, il fallait tout d'abord définir les signes généraux puis locaux, voir « les ressemblances et les dissemblances avec l'état de santé » ; le praticien ne devait observer le malade qu'en découvrant le corps au minimum
 - L'examen des émonctoires : regarder, toucher, flairer, goûter. Une odeur de vin était alors considérée comme le pire des symptômes
 - Le contrôle de la respiration du malade, sa position...
 - L'inventaire des conditions ambiantes (climat, situation géographique de la localité...)
- La pratique des manœuvres élémentaires (palpation, succussion)



Figure 19 Examen clinique grec

(source : Encyclopédie Universalis [30])

À la suite de ces observations, le médecin devait établir un pronostic, mais attention, pour Hippocrate un « raisonnement médical doit s'abstenir de toute spéculation et s'inspirer des phénomènes naturels constatés ». dans le cas de pathologies graves ou difficiles à déterminer, il faisait alors appel à des consultants.

Lorsque son pronostic était établi, le médecin ne devait rien dire au patient mais le rassurer dans tous les cas, puis il laissait à son chevet un de ses élèves pour que celui-ci vérifie que sa prescription était bien observée et pour le soigner en cas d'aggravation brutale. Il informait ensuite les proches sur l'état de santé du malade mais en ne leur disant que le strict nécessaire, il ne devait pas dissenter longuement avec « les personnes étrangères à l'art ».

Après traitement, si le malade se rétablissait c'était dans l'ordre des choses. S'il y avait rechute ou aggravation, la faute en incombait au médecin.

Il était également d'usage pour le praticien de ne pas demander d'honoraires lors de la première visite car le consultant considérait cela comme un mauvais présage. Les paiements des soins se faisaient donc après de fréquentes visites et étaient fonction de la fortune du consultant d'où des visites gratuites pour les plus pauvres.

Pour les médecins « fonctionnaires », l'état les rémunérait et leur fournissait local et aides. Ils soignaient donc gratuitement la population, mais ils avaient aussi la possibilité d'exercer un peu pour leur propre compte.

3.3 ROME

3.3.1 Temples d'Esculape

Esculape est l'adaptation romaine d'Asclépios empruntée aux Grecs. De nombreux auteurs, tels Galien, Platon ou Pindare, font tout d'abord référence à un simple mortel aux connaissances médicales limitées, mais c'est un dieu de la médecine que l'empire romain adopte en 293 av. JC lors d'une épidémie de peste. Le premier temple qui lui est dédié a été construit sur une île du Tibre ; de nombreux autres suivirent dans les villes les plus importantes. Ceux-ci se situaient en dehors de l'agglomération car les habitants redoutaient des épidémies dues à l'air « empesté » de ces lieux de soins.

Les consultants, venus se faire soigner par les élèves d'Esculape, se voyaient prescrire des remèdes très simples (médicaments issus du monde végétal en application externe, ou incisions), la thérapeutique étant déterminée à l'aide des rêves des malades.

« Un homme arrive au temple couché sur une civière, et crachant du pus depuis qu'il a reçu une flèche en pleine poitrine quelque mois plus tôt. Le dieu, en rêve, a pris un couteau, lui a ouvert la poitrine et a arraché la pointe flèche restée à l'intérieur. Le prêtre a su alors qu'il devait opérer à l'ablation de la flèche ».

Ce traitement était accompagné de jeûnes et d'un choix précis de boissons à consommer. Les patients devaient, en outre, pratiquer des sacrifices sanglants, invoquer les dieux par de nombreuses prières récitées en vers (*charmes*) ; associés à des exercices dans les bois entourant le temple et participer à des divertissements (chants, théâtre...) chers aux dieux.

Puis suivaient les cérémonies religieuses à la fin desquelles les prêtres-médecins dispensaient aux consultants divers conseils médicaux.

Enfin, lors de son départ, la guérison du malade était reportée sur des tablettes votives situées au niveau des portes et des parois du temple.

3.3.2 Cures thermales

Les vertus thérapeutiques des thermo-minérales étaient largement connues des Romains, les légionnaires romains, eux-mêmes, cherchaient à installer leurs campements au plus près de sources chaudes. De nombreuses thermes très fréquentées furent bâties près des sources, une des plus célèbre étant *Thermae Baianae* située à Baïes près de Naples.

Il existait deux sortes de thermes : les thermes ou bains dans les villes, à but hygiénique ou sportif, et les thermes hors les murs, à but curatif.

Si les Romains considéraient qu'une partie des propriétés curatives des eaux thermales étaient le fait des divinités qui les habitaient, ils savaient également qu'elles étaient dues à leurs composants (alun, soufre, nitre...).

Les eaux étaient donc classées selon leurs compositions :

- eaux sulfureuses : maladies de peau et rhumatismes,
- eaux cuivreuses : affections de la bouche et des yeux,
- eaux salines : dysménorrhées,
- eaux bismuthées : ulcères chroniques,
- eau de Sinuesse : folie,

- eau de Thespie : fécondité féminine.

Les malades les utilisaient sous des formes diverses : bains, douches, vaporisées, en clystères... et usaient également des boues associées.

On trouvait toujours dans ces thermes un médecin ou *iatralipta* spécialisé dans l'administration des médicaments huileux, destinés à être frottés sur les patients avant et après les bains, ainsi que des masseurs.



Figure 20 Thermes de Rome

(source : Martin [35])

3.3.3 Consultations externes

« Un médecin expérimenté doit, dès son arrivée, non s'emparer du bras du malade mais s'asseoir auprès de lui, le visage souriant, s'informer de son état, et s'il y a quelques sujets de crainte le calmer ; puis avancer la main pour explorer le pouls » (Celse).

La suite de la consultation était identique à celle préconisée par Hippocrate : interrogatoire du patient, inspection, examen des liquides corporels, palpation...

Si le malade guérissait, le prestige du médecin s'en trouvait grandi ainsi que sa fortune. Les honoraires étaient jugés conséquents pour l'époque et il fait de nombreuses références chez Celse, Galien... de médecins devenus très riches.

Mais si le malade décédait, dû à une faute des médecins, des sanctions étaient mises en place :

- si le mort était esclave, le médecin se devait de rembourser son maître,
- si le mort était un homme libre, dans certains cas, le médecin pouvait être accusé d' « homicide médical ».

4 REMÈDES NON MÉDICAUX

4.1 ÉGYPTE

Ils étaient nécessaires pour « *maintenir le corps humain en harmonie avec le cosmos, de sorte qu'il serve de réceptacle aux forces vitales qui ont créées l'univers* ».

4.1.1 Les incantations

Celles-ci étaient associées aux autres moyens médicaux dans le but de renforcer leur action, et étaient récitées au-dessus des remèdes pour leur insuffler de la force et pour animer la matière : « *les mots sont puissants sur les drogues, et les drogues sont puissantes sur les mots* » (papyrus Ebers).

Il fallait faire attention à ne pas modifier une incantation, elle aurait pu alors se révéler inefficace ou même avoir des effets contraires voire néfastes.

Cette théopneustie toute-puissante (inspirée des dieux) s'adressait à un malade, à un ou plusieurs dieux, à un esprit ou à un agent maléfique extérieur.

4.1.1.1 Injonctions et prohibitions

Faites au-dessus du remède et répétées le plus souvent sept fois (nombre magique pour les Égyptiens), elles étaient destinées à repousser l'agent extérieur en lui ordonnant de quitter le corps malade :

« *Ecoule-toi, exsudat-rech fils d'exsudat-rech, (toi) qui fractures les os, qui casses la tête, qui laboures la moelle (de la tête), qui rends douloureux les sept trous de la tête des serviteurs de Rê et des adorateurs de Thot. Vois ! J'ai apporté le remède qui te concerne, contre toi, la potion qui te concerne, contre toi : lait d'une femme ayant mis au monde un enfant mâle, gomme odorante. Cela te chassera ! Cela te fera fuir ! Cela te fera fuir ! Cela te chassera ! Descends jusqu'à terre, décompose (-toi), décompose (-toi).* » (papyrus Ebers n°763).

4.1.1.2 Invitations et menaces

Il faut persuader l'esprit ou le symptôme d'une maladie d'aller dans un endroit plus agréable :

« *Pus, frère de sang, amis des sécrétions, père des enflures, chacal de la Haute Égypte ! Viens que tu puisses te coucher, quand tu viendras là où sont les belles femmes, qui se parfument de myrrhe les cheveux et d'encens frais les épaules ! Écoule-toi, enflure, et dégonfle-toi !* » (papyrus Berlin).

4.1.1.3 Suggestions

Le médecin cherchait à contraindre un dieu de les aider à faire sortir le mal du corps du malade :

« ... Ô Rê, parle en faveur de ton uræus ; Osiris, crie en faveur de ce qui est sorti de toi. Rê parle en faveur de son uræus ; Osiris crie en faveur de ce qui est sorti de lui ... » (papyrus Ebers).

4.1.1.4 Allusions mythologiques

Le malade est alors assimilé à un dieu ayant eu les mêmes symptômes :

« Fut délivré celui qui fut délivré par Isis. Horus fut délivré par Isis du mal que lui avait fait son frère Seth, quand celui-ci tua son père Osiris. Ô Isis, grande magicienne, délivre-moi, libère-moi de toute chose, nuisible, rouge, du mal causé par un dieu, du mal causé par une déesse (délivre-moi) d'un mort, d'une morte, d'un ennemi, d'une ennemie, qui veulent me faire obstacle, comme tu as été délivrée, comme tu as été libérée (par la naissance) de ton fils Horus... » (papyrus Ebers).

4.1.1.5 Mythes artificiels

Une histoire est ainsi inventée, en rapport avec la maladie à guérir.

(Dialogue entre un messager et la déesse Isis) :

« Ton fils Horus a été brûlé dans le désert !

- Y a-t-il de l'eau (là-bas) ?

- Il n'y a pas d'eau (là-bas) !

- (Mais) il y a de l'eau dans ma bouche ainsi qu'un Nil entre mes cuisses. J'irai éteindre le feu ! » (papyrus Ebers n°499).

4.1.1.6 Identification avec les dieux

Malades ou médecins se comparaient à un dieu pour persuader malade de s'éloigner :

« Ce n'est pas le fils/fille de Untel, c'est moi, la fille du dieu Sepernes » (papyrus Londres n°31).

4.1.1.7 Formules incompréhensibles

Souvent fictives, elles étaient empruntées à une langue étrangère ce qui permettait d'impressionner le malade et de renforcer le prestige du médecin :

« Formule contre la maladie d'Asie, comme les crétois la disent : Sanêkpoupiouaeimoutêrakakara » (papyrus Londres).

4.1.2 Les rites

Ils accompagnent les formules magiques et sont très importants à respecter pour obtenir une grande efficacité du remède. Ils fixent le rythme, la forme et les sons nécessaires, ainsi que la personne devant la dire, le temps, le lieu, les gestes à faire, le nombre de répétitions...

Accompagnant parfois les incantations, le malade était purifié, ou pouvait être amené à absorber des drogues hallucinogènes tandis que d'autres participants jouaient une scénette nécessaire à sa guérison.

4.1.3 Objets magiques

4.1.3.1 Amulettes

Les amulettes ou talismans, indépendantes des formules, étaient tout d'abord utilisées pour les morts, puis leur usage s'étendit à la protection des vivants. Leurs vertus reposaient sur le pouvoir magique des symboles et des forces qu'elles contiennent, car selon les Égyptiens, l'image d'une chose en possède les facultés et les propriétés.

On peut en trouver de toutes les formes et de toutes les matières : en pierres précieuses, terre cuite, pattes d'antilopes, crins d'éléphant, cordelettes... Elles représentent souvent des dieux comme Bès pour les femmes enceintes, ou plus fréquemment l'œil d'Oudjat qui anéantit les ennemis...



Figure 21 Amulettes égyptiennes

(source : Leclant [34])

4.1.3.2 Statues guérisseuses

On peut en trouver dans les sanatoria ou dans des chapelles, représentant souvent un dieu mais parfois des particuliers en raison de leurs pouvoirs guérisseurs, elles étaient gravées de textes magiques sacrés.

Les malades faisaient couler de l'eau sur la statue, eau qui s'imprégnait de la magie contenue dans les textes que l'on recueillait dans un bassin situé au niveau du socle de la statue.

Les vertus supposées de cette eau étaient utilisées à titre curatif mais également à titre préventif pour les voyageurs s'aventurant dans le désert.

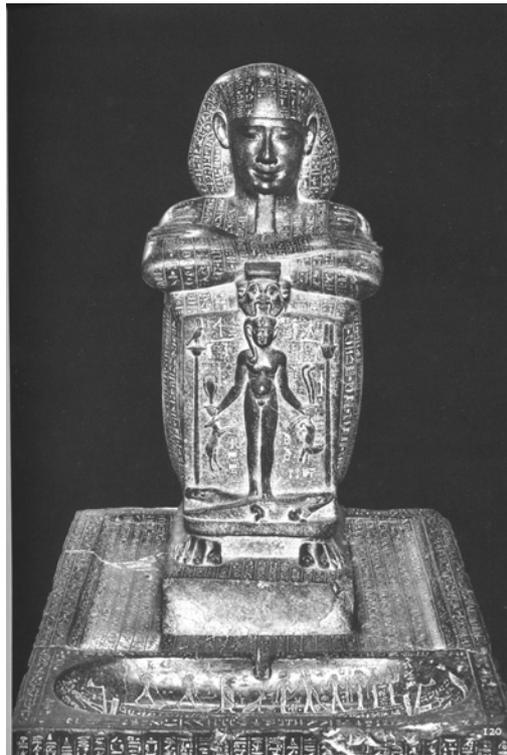


Figure 22 Théos

(source : Daumas [29])

4.1.4 Thérapeutique excrémentielle

Des remèdes repoussants étaient aussi utilisés pour éloigner les démons ou le mauvais œil.

« Ô mort, morte, dissimulé, caché, qui est dans cette mienne chair, ces miens endroits du corps ! Enfuis-toi de ces miennes chairs, de ces miens endroits du corps. Vois ! J'apporte contre toi des excréments à manger, O caché, prends garde ! Ô dissimulé, arrière ! »
(papyrus Hearst n°85)

4.2 GRÈCE

Si les Grecs pensaient que les dieux intervenaient peu dans l'apparition des maladies, ils étaient fréquemment invoqués pour la guérison.

4.2.1 Charmes et incantations

Certains médecins ou prêtres préféraient associer à leurs remèdes des incantations permettant de renforcer leur action. Il était habituel de faire des incantations à la terre lors de cas d'érysipèles ; ou d'utiliser le charme d'une syrienne de Gadara lors de brûlures ou d'inflammations : un « feu céleste » ou « feu infatigable » était alors éteint près du malade par sept vierges aux yeux bleu-noir.

Les patients pouvaient également choisir de faire appel à un *goès*, sorte d'enchanteur procédant à la guérison à l'aide d'incantations, mais leur profession devint peu à peu dépréciée.

4.2.2 Sacrifices

Les Grecs sacrifiaient à un dieu pour obtenir une faveur (guérison, victoire dans une bataille, mariage heureux...), ceux-ci étaient donc très courants.

Pour plaire à un dieu, il était préférable d'égorger un animal jeune et en bonne santé ; on brûlait tout d'abord les cuisses, on mangeait une partie des chairs puis le reste de l'animal était consommé.

Dans l'Iliade, pour calmer la colère d'Apollon qui avait répandu la peste dans les armées grecques, les guerriers procédèrent à des sacrifices :

« L'Atride cependant ordonne à ses guerriers de purifier leurs corps. Ils se purifient donc puis vont jeter leurs souillures aux flots. Ils sacrifient ensuite à Apollon des hécatombes sans défaut de taureaux et de chèvres, au bord de la mer infinie ; et la graisse en monte au ciel dans des spirales de fumées. »



Figure 23 Procession grecque

(source : Andronicos [2])

4.2.3 Sujets apotropaïques

Ces figurines en terre cuite, de petites tailles, étaient destinées à protéger leur propriétaire des maladies ou des mauvais sorts (préventif). Il est également fort possible qu'elles aient eu comme vocation de guérir (curatif).

On a retrouvé certaines figurines représentant des personnages portant leur main à la gorge et étouffant.

4.3 ROME

4.3.1 Incantations

Moins utilisées, elles étaient parfois associées aux traitements médicaux et chirurgicaux pour certaines pathologies comme les fractures, les plaies, les brûlures...

Dans le cas d'une brûlure, on associait remède thérapeutique, incantation et amulette. Lors de fracture d'un membre, le rituel d'usage était de rapprocher deux moitiés de roseau tout en chantant.

Elles pouvaient également intervenir lors de l'utilisation d'une plante :

« On recommande d'arracher les simples de la main gauche et de dire en l'arrachant le nom de la personne pour qui on l'arrache et celui de sa maladie. »

« Les experts affirment que le Verbanum avec sa racine, broyé, arrosé de vin, enveloppé dans une de ses feuilles, et chauffé sur la cendre, doit être appliqué par une vierge nue qui est à jeun, comme le malade ; il faut qu'elle opère du dos de la main, en disant : « Apollon défend que l'infection s'accroisse chez le malade qui l'aura fait étendre par une vierge nue. » Après avoir retourné sa main, elle doit répéter trois fois les mêmes paroles, et cracher autant de fois, ainsi que le malade. »

4.3.2 Amulettes

Souvent faites dans des pierres, précieuses ou non, elles devaient protéger et accélérer la guérison des malades. Représentant majoritairement un dieu du Panthéon, elles étaient parfois montées en bagues.

4.3.3 Sacrifices

Nombreux étaient les sacrifices et « banquets des dieux » faits par les romains, dans le but de se faire accorder une faveur des dieux.

Dans l'ensemble, les pratiques magiques du peuple romain sont identiques ou presque à celles que l'on avait pu voir en Grèce.



Figure 24 Sacrifice romain
(source : Martin [35])

Partie II

DERMATOLOGIE

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 ÉGYPTE

La dermatologie n'était certainement pas la préoccupation essentielle des médecins égyptiens qui lui préférait de beaucoup la cosmétologie (préparations pour dissimuler les méfaits de l'âge, soins capillaires...). L'étude des papyrus nous montre que les quelques lésions élémentaires décrites sont très peu individualisées ; il est donc parfois très difficile de déterminer à quelles pathologies actuelles elles se rapportent, d'où de possibles erreurs dans leur classement. En outre, si certains passages du papyrus d'Ebers se réfèrent à des observations médicales, aucun ne porte sur des maladies ou syndrome dermatologiques ; il n'y a donc pas d'explications médicales.

On sait tout de même qu'ils divisaient les pathologies cutanées en 3 catégories : exfoliative, ulcérate et irritative. Les plaies et les brûlures étaient à part car très courantes et souvent l'objet de maléfices de la part de démons.

Il est par ailleurs fait mention d'un grand nombre d'épidémies sévissant en Egypte, l'Ancien Testament relatant notamment une épidémie de variole qui sera appelée 6e plaie d'Egypte.

1.2 GRÈCE

La dermatologie n'était pas non plus une spécialité dominante de la médecine en Grèce ; considérant que les pathologies cutanées n'étaient pas à classer dans les maladies aiguës, elles n'étaient pas très étudiées et il existe peu de descriptions sémiologiques. La peau était considérée comme un « *revêtement* » nécessaire pour la protection de l'organisme humain contre toutes les agressions extérieures (chaud, froid...).

Les termes médicaux utilisés par Hippocrate pour désigner les diverses lésions sont précis et souvent empruntés à la botanique : un exanthème est défini par une floraison, une phlyctène par un bouillonnement, un lichen par un parasitisme végétal.

Les Hellènes étant un peuple guerrier, les soins étaient essentiellement destinés aux brûlures et plaies de toutes sortes.

Par ailleurs, certaines pathologies ne sont mentionnées dans aucun des écrits d'Hippocrate ou de médecins grecs ; il n'est pas exemple nulle part fait référence à des maladies vénériennes comme la syphilis, on ne sait donc pas si elles existaient à cette époque ou si le sujet en était tabou.

1.3 ROME

Tout comme en Grèce, la dermatologie tient une place non négligeable dans la médecine romaine, c'est la seconde pratique la plus citée dans les textes médicaux.

Galien définissait la peau comme un « corps nerveux recouvrant tout le corps de l'homme », il admettait également l'existence d'une peau interne ou muqueuse. La peau était

parsemée de nombreux trous ou pores (*pori meatus*) ainsi que de papilles (*cacumina innumera*) d'où sortaient les humeurs superflues dont la sueur. Au-dessous de cette enveloppe superficielle se trouvait une peau plus épaisse ou derme, que Galien pensait formée de ligaments et d'os ; les nerfs et la chair se situant dans l'épiderme ou peau superficielle.

Toujours selon Galien, les maladies de peaux n'étaient pas uniquement des affections externes, mais reflétaient également de pathologies « ayant lieu dans lieu dans les parties invisibles situées dans les profondeurs du corps ». Toutes ces affections n'ont pas une connotation négative, certaines maladies sont même jugées nécessaires pour une guérison totale du malade : une migraine était dangereuse en soi sauf si elle était accompagnée d'abcès, hémorragie, pustules ... Une même pathologie pouvait également être jugée différemment selon sa localisation : la présence de suppuration est moins dangereuse si présente au niveau des jambes plutôt que sur le reste du corps...

Pendant longtemps, Galien, médecin des gladiateurs, a étudié et soigné toutes sortes de plaies. Celles-ci tenaient donc une place très importante dans la médecine romaine.

Les pathologies du cuir chevelu étaient séparées du reste des maladies du tégument ; les cheveux revêtant une valeur symbolique aux yeux des Romains. De plus, une grande quantité de ces affections était d'ordre parasitaire malgré des soins et une hygiène d'excellente qualité pour les riches.

Un dernier parallèle peut être fait avec la Grèce en ce qui concerne l'absence de données sur diverses pathologies dont on ne peut attester ou non l'existence (syphilis).

2 PATHOLOGIES

(Définitions actuelles tirées du dictionnaire de dermatologie de Jean Civatte [37])

2.1 ABCES

Définition :

Collection de pus dans une cavité formée par la nécrose de liquéfaction d'un tissu solide au cours d'infections principalement bactériennes.

2.1.1 Égypte

= abcès-*benout*

Classés parmi les tumeurs, les abcès englobaient un grand nombre d'affections cutanées dont les panaris, causés selon les Égyptiens par la présence d'un ver.

La partie considérée comme « *moisie* » de l'abcès et contenant du liquide se nommait *khesed*, désignant ainsi l'endroit qui s'ouvrira pour libérer le pus. Ce pus pouvait être bénéfique, venant du bol alimentaire, ou néfaste (=pus-*ryt*), dû à une accumulation de sang se trouvant normalement dans les conduits-*met* du corps. Ce sang étant devenu alors pathologique, il ne remplissait plus son rôle et se mettait à « *ronger* » les chairs.

2.1.2 Grèce

Ils sont la complication habituelle de toute blessure, se formant à la suite de la « *corruption* » des chairs ou du sang, parfois même du phlegme.

« *Les abcès proéminents au-dehors, ceux qui vont en diminuant de volume, ceux qui sont mûris uniformément, qui ne sont pas durs autour, ceux qui ramollissent par la partie inférieure, ceux qui ne sont pas divisés en deux valent mieux, les caractères contraires sont mauvais et plus ils sont contraires, plus cela est fâcheux.* » (Hippocrate)

2.1.3 Rome

= *aposteme*

Le terme abcès s'appliquait à tout mal ayant tendance à suppurer, ainsi qu'aux phlegmons qui se collectaient.

« ... *c'est une tuméfaction d'une certaine étendue, ressemblant à l'affection que j'ai dit s'appeler phyma, qui s'accompagne de rougeur, chaleur, bientôt après une induration, source d'une gêne plus douloureuse, et provoque de la soif et de l'insomnie.* » (Celse)

L'humeur s'accumulait au niveau du derme, ce que le médecin cherchait alors à évacuer. La suppuration était déclarée plus supportable si elle s'écoulait à l'extérieur ; dans le cas contraire, il était moins grave pour le malade que la peau adjacente ne soit pas affectée quand le pus se dirigeait vers l'intérieur. Celui-ci se devait d'être blanc, lisse, d'une seule couleur et non accompagné de fièvre.

2.2 ACNE

Définition :

Etat pathologique résultant d'une altération des follicules de type sébacé, c'est à dire à glande sébacée volumineuse et à tige pileuse mince, caractérisé par le développement sur le visage ou la moitié supérieure du thorax de lésions dites rétentionnelles à type de comédons ouverts ou fermés et/ou de lésions dites inflammatoires telles que papules, papulopustules ou nodules...

2.2.1 Égypte

Seule l'existence de l'acné sénile a été prouvée grâce à la découverte de comédons sur la momie de Ramsès II.

2.2.2 Rome

S'il n'est fait aucune mention d'affection acnéique en Grèce, Rome n'était pas non plus préoccupée par cette pathologie cutanée. Pline en faisait référence en considérant l'acné comme un engorgement d'humeurs au niveau du visage, tandis que Celse pensait qu'il était futile de traiter ces boutons tout en acceptant le fait que les femmes cherchaient à les enlever pour s'embellir.

2.3 ALOPECIE

Définition :

Chute diffuse ou localisée, aiguë ou chronique, partielle ou totale, réversible ou non, des cheveux ou des poils.

2.3.1 Égypte

= *mechechout*

Ce terme désignait tout aussi bien l'alopecie que la pelade et la teigne.

Hormis les prêtres et le pharaon qui se rasaient le crâne en signe de pureté, et malgré l'emploi très important fait par les notables de perruques, les Égyptiens prenaient grand soin de leur chevelure et essayaient de remédier aux différents problèmes capillaires.

Ils pensaient que la perte de cheveux résultait d'une mauvaise action sur le sang circulant dans les vaisseaux du crâne. Les médecins cherchaient alors à faire retrouver au sang sa véritable nature, à le « *lier* ». Mais il y avait de fortes chances que cette chute capillaire soit en réalité le résultat d'une malédiction lancée par une personne détestée, on retrouve ainsi une recette de magie noire :

« *Autre (remède), pour faire qu'une chevelure devienne vide : ver-ânârt cuit, bouilli dans de la graisse ; huile de moringa. (Ce) sera appliqué sur la tête de la femme détestée.* » (papyrus Ebers n°474)

2.3.2 Grèce

Moins préoccupantes aux yeux des Grecs, les pathologies capillaires bénéficiaient d'un moins large éventail de thérapeutiques.

Selon Hippocrate, la pousse des cheveux, et des poils en général, répondait à un phénomène bien précis : « *Ce sont les os et le cerveau qui les produisent, parce que leurs parties extérieures, comme dans les nerfs, sont glutineuses et qu'il ne s'y trouve pas de gras ; car s'il y avait du gras, il serait consumé par le chaud. (...) La raison est la même à ce sujet : là où le corps contient du glutineux, des poils poussent sous l'effet du chaud.* »

Les sujets les plus touchés par l'alopecie étaient ceux à tempérament pituiteux car :

« *Dans leur tête, au moment du coït, le phlegme s'agite et échauffé se porte à l'épiderme et brûle les racines des cheveux qui tombent.* »

Le médecin devait utiliser pour les cas les plus simples un traitement qui augmente la chaleur au niveau du crâne et éviter le froid, cause de l'alopecie ; pour les sujets pituiteux, le traitement était sans doute plus compliqué.

2.3.3 Rome

= *alopecia, defluvia capilli*

« *La peau, cutis, est couverte de poils, pilus, et, de tous les animaux, c'est l'homme qui a les poils de la tête les plus longs. (...)*

La chute des cheveux, capilli, est rare chez la femme ; on ne l'observe chez personne avant l'établissement des fonctions sexuelles. (...)

De l'espèce humaine, les poils qui s'allongent le plus sont ceux de la chevelure, puis ceux de la barbe. Coupés, ils repoussent par leur racine. »

Le terme *alopecia* (ou *ophiasis*) désignerait une calvitie allant du sommet de la tête aux tempes.

« *... quand les cheveux qui commencent à tomber au niveau de l'occiput, laissent à nu une bande d'environ deux travers de doigts de large qui de là, marche vers les deux oreilles et souvent aussi vers le front.* » (Celse)

Il est également possible qu'*alopecia* ait été utilisée pour une teigne tondante.

Quant à *defluvia capilli*, ce terme correspondrait aux conséquences de maladies fébriles générales se caractérisant par une chute capillaire sur toute la surface du crâne.

Ces pertes de cheveux, véritable disgrâce pour les Romains, étaient dues selon Alexandre de Tralles à un surplus d'humeur viciée, « *pléthore humorale* », dont il fallait se débarrasser. La peau ayant du mal à évacuer les sécrétions, les praticiens utilisaient des topiques excitants.

2.4 ANTHRAX

Définition :

Infection nécrosante de la peau et du tissu sous-cutané formée par un groupement de furoncles, souvent sur la nuque ou le périnée.

2.4.1 Grèce

Pathologie présente surtout au début du printemps lorsque le froid était encore important, ou en été, elle serait produite par une quantité importante de phlegme.

« ... il se formait dans la peau, des humeurs qui renfermées, s'échauffaient et causaient du prurit ; puis s'élevaient des phlyctènes semblables aux bulles produites par le feu et les malades éprouvaient une sensation de brûlure sous la peau. » (Hippocrate)

2.4.2 Rome

Très fréquents en Asie, l'anthrax et le charbon étaient deux affections souvent confondues par les praticiens dont Galien.

Un anthrax se caractérisait par des exanthèmes sur une peau desséchée et épaissie, des « ulcères avec escarres soulevant les bords par une inflammation bouillonnante et excessivement douloureuse » (Galien), accompagné de fièvre.

Engendrée par la bile noire, cette maladie transformait le sang qui devenait noir, épais, bourbeux et bouillonnant. La nature cherchant à purger le sang, les veines dirigeaient les éléments nuisibles vers les parties affectées, mais ces humeurs étaient incapables de traverser la peau et restaient ainsi enfermées sous les téguments.

2.5 BRULURE

Définition :

Destruction des téguments, voire des tissus sous-jacents, sous l'action d'un agent thermique (flammes, contacts liquides, solides ou gazeux), chimique, électrique, ou de radiations ionisantes.

2.5.1 Égypte

Souvent traitées mais peu étudiées, les brûlures étaient causées d'une *décomposition* de la peau, sorte de nécrose tissulaire. Les médecins soignaient la brûlure et cherchaient à éliminer les parties blanches cicatricielles.

2.5.2 Grèce

Bien que les brûlures soient associées à une certaine chaleur cutanée, les Grecs considéraient que toutes les brûlures superficielles « *s'irritent grandement du froid, et c'est naturel, car elles sont très vite dominées par le froid.* » (Hippocrate)

Dans le cas de brûlures importantes, il fallait surveiller qu'il n'y ait pas apparition de crises de convulsions ou de tétanos car cela mettait en jeu le pronostic vital.

2.6 CHARBON

Définition :

Toxiinfection des herbivores due à Bacillus anthracis, ou bactériémie charbonneuse, occasionnellement transmise à l'homme, caractérisée par l'apparition, après une incubation de un à cinq jours, au point d'inoculation, de la pustule maligne ou de l'œdème malin avec, secondairement, des signes généraux.

2.6.1 Grèce

Très peu décrite, cette pathologie était censée toucher uniquement les personnes de sexe masculin.

2.6.2 Rome

= *carbunculus*

Maladie pustuleuse très fréquente, classée dans les ulcères, elle était considérée par Celse comme la pire des affections.

On distinguait deux formes cliniques :

- Externe pustuleuse
- Interne avec atteinte du pharynx et de l'œsophage

Forme externe :

« Il existe une rougeur sur laquelle proéminent légèrement des pustules, le plus souvent noires, quelquefois un peu livides ou pâles, qui semblent contenir de la sanie ; au-dessous, la couleur est noire, la chair elle-même est aride et plus dure qu'à l'état normal ; à l'entour, se trouve une espèce de croûte, cernée par l'inflammation ; la peau, en ce point, ne peut pas être soulevée, mais elle est comme adhérente à la chair sous-jacente ; le besoin de dormir est incessant, et tantôt il survient des frissons ou de la fièvre, tantôt les deux à la fois. Ce mal s'étend tantôt avec rapidité, tantôt avec lenteur. » (Celse)

La peau touchée était considérée comme morte et donc insensible.

Galien rajoutait les notions suivantes :

- Absence de douleur et de démangeaisons
- Fièvre plutôt rare
- Présence inconstante de petites pustules
- Mort du malade au bout de trois jours si présence d'un état de somnolence

2.7 CROUTE

Définition :

Formation dure, recouvrant une plaie ou une excoriation cutanée, facilement détachable en bloc d'un coup de curette, résultant de la dessiccation d'un exsudat séreux, hémorragique ou purulent...

2.7.1 Rome

Pour Alexandre de Tralles, la présence de croûtes sur la tête était une affection qui venait à la surface de la peau, formant de petits *pertuis* par lesquels s'écoulait un liquide « *semblable à une sérosité purulente* ».

Cet écoulement pouvait être de trois natures.

La détermination du type d'humeur en cause se faisait en fonction des antécédents du malade, de sa constitution, de l'aspect de la sérosité...

- Écoulement bilieux : liquide fluide, jaune pâle, de goût amer, accompagné de fièvre
- Écoulement phlegmatique : liquide épais et visqueux, acide, le malade était *froid*
- Écoulement atrabilaire : les orifices de sortie étaient durs, il y avait peu de pus, celui-ci étant salé ; la température du malade était considérée comme *intermédiaire*.

2.8 DARTRE

Définition :

De nos jours, le mot dartre ne sert plus qu'à désigner des taches achromiques à surface finement squameuses, survenant sur le visage des jeunes enfants, de nature streptococcique.

2.8.1 Rome

= *achores, myrmecias*

Galien est le premier médecin à en parler de manière précise, il en attribuait la cause à un excès de bile jaune. Selon le degré d'âcreté de celle-ci, il en différenciait trois types :

- L'*esthiomène* ou dartre rongearde
- La dartre simple
- La dartre bénigne plus bénigne caractérisée par de petites pustules

Pline le jeune en définissait une quatrième : la *mentagre* ou dartre du menton. Il supposait qu'elle avait été importée d'Asie où elle était très présente et se serait transmise par baisers.

2.9 ECCHYMOSE

Définition :

Tache bleu-noire, résultant de l'extravasation dans l'hypoderme et le tissu cellulaire sous-cutané d'une quantité variable de sang, évoluant vers la régression en passant par des teintes ocres puis jaunes.

2.9.1 Rome

Plus fâcheuse, pour Celse, qu'une simple coupure car les humeurs viciées ne sont pas évacuées à l'extérieure. Il fallait qu'elle soit prise en charge le plus précocement possible.

2.10 ÉRYSSIPÈLE

Définition :

Dermoépidermite ou dermite aiguë oedémateuse due à une infection focale par le streptocoque A, (...), réalisant un placard rouge, oedémateux, chaud et douloureux, délimité dans les cas typiques par un bourrelet, et survenant dans un contexte fébrile d'apparition brutale avec frissons.

2.10.1 Grèce

=*eruspelas*

Pathologie rare en dermatologie, l'érysipèle était considéré comme très grave ; se développant surtout à la fin de l'hiver et au début du printemps.

Définis comme des « *inflammations de la peau d'évolution serpentineuse* », ils étaient divisés en autant de catégories qu'il y avait de parties atteintes.

« *Quand dans une plaie de tête, l'individu ayant été trépané ou non, mais l'os étant dénudé, il se forme une tuméfaction rouge et érysipélateuse à la face, aux deux yeux ou à un seul ; si l'attouchement en est douloureux ; s'il survient de la fièvre et du frisson ; si cependant la plaie a une belle apparence tant du côté des chairs que du côté de l'os ; si les parties avoisinant la plaie sont en bon état sauf le gonflement qui est dans le visage, et qu'à la tuméfaction ne soit jointe aucune erreur dans le reste du régime...* » (Hippocrate)

Quatre grands caractères étaient définis :

- Plaie ou blessure, portes d'entrée à l'infection
- Œdème
- Inflammation
- Signes généraux

Hippocrate faisait également mention d'un cas de fasciite nécrosante à la suite d'un érysipèle qui fut fatal au malade ; et de cas d'érysipèles de la tête touchant principalement les personnes de plus de soixante ans.

Pour tous ces érysipèles, il était préférable que l'affection présente de façon interne chez le malade s'exteriorise ; il était plus « *fâcheux qu'un érysipèle répandu au-dehors rentre au-dedans.* »

Le cas pouvait s'avérer mortel, si, pendant les jours critiques il n'y avait aucun changement (ni disparition des symptômes, ni formation de pus...).

2.10.2 Rome

= *erysipelata* (ou *feu sacré*)

= *phygéthlon* (en cas d'inflammation érysipélateuse)

Considéré par Galien comme une affection des glandes et classé comme étant une variété de phlegmon ; l'érysipèle était défini comme « *une inflammation dont le flux est composé de sang et de bile (jaune) plus chauds qu'il ne faut, ou de sang bouillonnant et d'une consistance très tenue* ».

Mais le terme *erysipelata* peut parfois, dans certains textes, être interprété comme un eczéma, un lupus ou un herpès.

2.11 EXANTHEME

Définition :

Eruption cutanée d'apparition brutale, transitoire, observée au cours de maladies infectieuses éruptives ou d'allergies médicamenteuses.

2.11.1 Grèce

La présence d'exanthèmes chez les garçons de bas âge était très fréquente en raison de leur mode de vie, ils jouaient notamment dans les rues, réputées très malpropres, à la différence des filles, confinées dans le gynécée.

2.11.2 Rome

Les médecins romains n'utilisaient jamais ce terme, même dans le cas d'éruptions secondaires à des maladies infectieuses.

Cependant Alexandre de Tralles décrivait une affection ayant « *l'apparence d'élevures superficielles très rouges et indurées* » qui semblait, pour les médecins-traducteurs, se référer à des exanthèmes. Ils apparaissaient sur une peau épaissie et desséchée, en absence de fièvre ; la nature cherchant à expulser un surplus d'humeur mélancolique présent dans le corps.

2.12 FURONCLE

Définition :

Folliculite profonde nécrosante due au staphylocoque doré, caractérisée par une nécrose dermique périfolliculaire ou bourbillon, guérissant par élimination de tout l'appareil pilosébacé sphacélique.

2.12.1 Grèce

Affection apparaissant préférentiellement au printemps.

2.12.2 Rome

= *furunculus*

Ils étaient classés dans la grande famille des ulcères.

« *Tubercule acuminé, accompagné d'inflammation et de douleur, surtout au moment où la suppuration s'établit. Dès qu'il est ouvert, et que le pus s'est écoulé, on voit apparaître une chair, en partie convertie en pus, en partie corrompue, blanchâtre et rougeâtre...* »

Si pour Pline, les risques potentiels liés à la présence de furoncles étaient importants et connus des praticiens ; Celse, quant à lui, estimait qu'il n'y avait aucun danger même si aucun traitement n'était mis en place car les furoncles mûrissaient avec le temps et s'ouvraient d'eux-mêmes.

2.13 GALE

Définition :

Ectoparasitose due à Sarcoptes scabiei, variété d'acarien strictement humaine, contagieuse, cosmopolite, provoquant un prurit intense à recrudescence nocturne des espaces interdigitaux, des aisselles, des seins et des organes génitaux...

2.13.1 Grèce

Pathologie provenant d'un surplus de phlegme ; elle était plus considérée comme une difformité qu'une maladie en soi.

2.13.2 Rome

« *La gale consiste dans une rudesse et une rougeur de la peau, avec apparition, sur cette dernière, de pustules plus ou moins sèches ou humides. Parmi ces pustules, il en est qui laissent suinter de la sanie et donnent lieu à une exulcération continue, qui parfois prend une extension rapide.* » (Celse)

Par ailleurs, plus ces aspérités étaient importantes et plus le prurit était présent, plus la guérison était considérée comme dure à obtenir.

La gale était souvent confondue avec différentes maladies où l'aspect de la peau était altéré. Les avis des médecins-traducteurs sont contradictoires quant à son rapport avec les *scabies*, se rapportant à des démangeaisons, des rugosités et des aspérités.

2.14 GANGRENE

Définition :

Processus de mortification avec putréfaction des tissus cutanés et sous-cutanés d'origine infectieuse, ischémique ou caustique.

2.14.1 Égypte

Il est fort possible que cela soit la substance-*sefet*.

Il était ainsi décrit une rupture inexplicée des vaisseaux causée par des démons, ceux-ci s'introduisaient dans le corps de la victime et frappaient ensuite les conduits-*met*.

Si le malade présentait au niveau de la zone atteinte des gonflements ou *air animateur*, cela voulait dire que les démons se trouvaient toujours dans la plaie ; son cas était donc désespéré.

« Si tu trouves cela à la superficie de la peau de n'importe quel endroit du corps avec de multiples circonvolutions gonflées par l'air qu'elle contient, il s'agit de l'ennemi du conduit-*met*. Tu ne dois pas mettre ta main sur quelque chose de semblable : c'est la tête contre la terre ! » (papyrus Ebers n°876)

2.14.2 Grèce

=*gàggraina*

Tous les cas rapportés de gangrène l'étaient sur des hommes, il y en avait deux sortes :

- Présence de formations noires, préférable pour le malade car l'apparition de dépôts était la preuve d'un effort favorable de la nature pour guérir
- Présence d'une lividité, fâcheuse car preuve d'un affaiblissement

2.14.3 Rome

=*gangraena*

Définie comme la « mortification d'une partie du corps par suite d'une trop grande inflammation non-résolutive » (Galien), elle regroupait les nécroses de toutes sortes ainsi que les escarres cutanées.

Peu de malades survivaient à ces blessures, la plus grande majorité décédait lors de l'opération pratiquée à la suite d'hémorragies massives ou de syncopes.

2.15 HERPES

Définition :

Infection cosmopolite fréquente due aux herpes simplex virus (HSV) 1 et 2... La lésion élémentaire est une vésicule évoluant en quelques jours vers l'érosion puis vers la croûte.

2.15.1 Grèce

Touchant principalement les hommes âgés, ces *plaies serpigineuses* étaient reconnues comme exemptes de tout danger mais difficiles à faire à disparaître ; elles étaient ainsi comparées à des *cancers cachés*.

Le développement d'un herpès était le signe d'une atteinte interne, par exemple :

« *les éruptions herpétiques, au-dessus de l'aine, se développant vers le flanc et le pubis annoncent que le ventre est en mauvais état.* »

2.15.2 Rome

Sa correspondance avec la pathologie actuelle qu'est l'herpès n'est pas évidente, il est fort possible que ce terme se rapportât à une autre affection, il était en effet nommé *ulcère serpentant*.

Il serait dû à un excès de bile, jaune ou noire, se fixant en un endroit du corps.

2.16 IMPETIGO

Définition :

L'impétigo streptococcique de W.T.Fox (impetigo contagiosa) est d'abord bulleux puis pustuleux et croûteux, siégeant sur le visage, volontiers péri-orificiels, le cuir chevelu et les extrémités, s'accompagnant d'une adénopathie ; il n'y a pas de fièvre.

2.16.1 Rome

Le mot *impetigo* était utilisé pour désigner tout un groupe de maladies de la peau et des ongles, localisées surtout aux mains et aux pieds ; probablement des mycoses.

Les médecins les classaient en quatre variétés :

- « *La plus bénigne est celle qui ressemble à la gale ; elle s'en approche par la rougeur, la rudesse, l'exulcération et l'érosion, mais elle en diffère en ce que l'exulcération est plus étendue ; que les pustules ont l'apparence de petits boutons ; qu'elle paraît formée d'espèces de petites bulles, dont au bout de quelque temps, se détachent des squames, et qu'elle revient à des époques plus précises.* » (Celse)

- La deuxième espèce portait le surnom d'impétigo rouge, beaucoup plus dangereuse.

« *Il ressemble ordinairement aux papules ; mais il est plus rude, plus rouge et affecte des formes variées ; de petites squames se séparent de la surface de la peau ; l'érosion est plus grande ; la marche plus rapide et plus envahissante ; enfin l'invasion et la terminaison ont plus de fixité que dans la première espèce.* » (Celse)

- La troisième espèce nommée impétigo noir, encore plus dangereuse.

« *... il y a plus d'épaisseur, de rudesse et de tuméfaction ; la surface de la peau est fendillée et l'érosion plus violente ; cette espèce est également squameuse, mais noire ; sa marche est diffuse et rapide ; l'époque où elle commence et celle où elle finit, est moins certaine ; enfin la guérison n'est jamais complète.* » (Celse)

- La quatrième espèce d'impétigo ne pouvait être guérie.

Elle «... diffère des autres par sa couleur blanchâtre qui ressemble à celle d'une cicatrice récente ; cet impétigo a des squamules pâles, blanchâtres, ou semblables à des lentilles ; si on les enlève, il s'écoule quelquefois du sang. Du reste, l'humeur est blanchâtre, la peau rude, fendillée et la marche plus diffuse. » (Celse)

2.17 INFLAMMATION

Définition : (tiré du dictionnaire Garnier-Delamare [40])

Ensemble des phénomènes réactionnels se produisant au point irrité par un agent pathologique. Elle se traduit ordinairement par quatre symptômes cardinaux : chaleur, douleur, rougeur et tuméfaction.

2.17.1 Égypte

Les *oukhedou*, à l'origine de la plupart des pathologies, produisaient des *ouhaou* responsables des inflammations. Ils étaient créés à l'intérieur du corps puis migraient à la surface du corps empruntant « *matière et souffle de vie animant la chair* ».

2.17.2 Grèce

Il y avait inflammation externe lorsque la matière morbifique formée par les humeurs ne trouvait pas d'issue convenable, et elle était alors *portée* à un endroit particulier où elle se fixait pour former un dépôt.

2.17.3 Rome

Les inflammations étaient considérées comme les affections les plus fréquentes et présentant le plus grand nombre de variétés. Elles étaient classées en deux catégories : les sèches et les humides qui provenaient d'un flux chaud. Toute inflammation provenait d'un flux, sauf dans les cas où une autre cause évidente avait précédé celle-ci.

Celse ne donnait pas de définition à ces affections, mais il en établissait les quatre principales caractéristiques : « *rubor, tumor, calor, dolor* ».

Toutes ces inflammations étaient associées à des fièvres, mais si la fièvre se maintenait alors que l'inflammation s'était résorbée, il fallait craindre tout d'abord un délire puis la mort du malade.

2.18 LEPRE

Définition :

Maladie infectieuse ..., due au développement dans l'organisme de Mycobacterium leprae ou bacille de Hansen, mycobactérie à tropisme cutanée et nerveux, qui pénètre probablement presque exclusivement par la muqueuse des voies aériennes supérieures et exceptionnellement par la peau à l'occasion d'une blessure ...

2.18.1 Égypte

= *zaraath, maladie cananéenne*

La découverte près d'Assouan d'une momie porteuse de séquelles lépreuses nous montre que cette pathologie existait en Égypte. Cette affection, qui aurait sévi chez les Hébreux, aurait été par la suite importée dans le royaume vers l'an 350 avant JC par les troupes d'Alexandre le Grand.

Il est fort possible que ce terme ait été utilisé pour toutes les maladies incurables, graves et contagieuses telles les lèpres, gales ou psoriasis.

Le papyrus Ebers n°877 en donne une description suivie d'un pronostic :

« *Si tu examines l'éruption de l'amputation sur un membre quelconque et que tu trouves que ces yeux sont vitreux et affaîssés, et que sa chair brûle au travers, ou qu'il y a lutte ; si, d'autre part, tu trouves sur ses épaules, sur ses bras, sur sa région sacrée et sur ses cuisses qu'il y a une couleur, alors tu ne feras rien à cela...* »

Considérée comme une punition divine, les médecins égyptiens ne pouvaient rien entreprendre pour la guérison de ces malades hormis invoquer la déesse vautour Nekhbet, responsable de la propagation de la pathologie par l'air.

2.18.2 Grèce

= *lepra, maladie phénicienne*

Endémique en Asie centrale et en Afrique noire, la lèpre était peu connue des Grecs ; elle fut néanmoins plus fréquente pendant les deux derniers siècles avant JC.

Hippocrate classait la lèpre dans les pathologies apparaissant préférentiellement au printemps. Considérée comme une difformité et non une maladie, non mortelle sauf complications et non contagieuse. Il apparaissait sur le corps des dépôts cutanés (*apostasis*) résultant de l'extériorisation des humeurs (phlegme, parfois bile). On la considérait comme une pathologie utile donc des traitements n'étaient mis en place que rarement. « *Elles guérissent d'autant plus facilement qu'elles viennent à des sujets plus jeunes, qu'elles sont situées sur des parties du corps plus molles, et plus charnues.* » (Hippocrate)

Il est fort possible, selon certains traducteurs, que la lèpre des Grecs ne soit en réalité qu'une dermatose squameuse bénigne (psoriasis, dartres...)

2.18.3 Rome

= *elephas, elephantiasis*

Également appelée *lèpre d'Égypte*, elle ne fut importée en Italie que sous le règne des premiers empereurs. Il est donc peu probable que Celse en ait observé, sa description pouvant ne venir que d'un cas rapporté :

« *Tout le corps est affecté au point que les os eux-mêmes sont, dit-on, altérés, et sa surface couverte de tâches et de tumeurs nombreuses, dont la couleur rouge devient peu à peu noire ; la peau inégalement épaisse, mince, dure et molle, est hérissée d'espèces de squames ; le corps est amaigri ; le visage, les jambes et les pieds sont tuméfiés. Lorsque la maladie est*

ancienne, les doigts et les orteils sont cachés par la tuméfaction, et il se déclare une petite fièvre qui emporte souvent le malheureux accablé de tant de maux. »

À l'inverse, Galien et Pline ont certainement pu observer la lèpre ; il la désignait comme une affection grave, endémique et *constitutionnelle*, engendrée par la bile noire ou humeur mélancolique, et très difficile à traiter.

« Or, les symptômes ne sont pas obscurs : ils consistent en bosselures livides et noires, ressemblant surtout à des ecchymoses ; les unes siègent à la face, d'autres aux bras, d'autres encore aux jambes ; il s'en développe beaucoup aussi au dos, à la poitrine et au ventre ; d'abord ces bosselures ne sont pas ulcérées ; plus tard, elles s'ulcèrent aussi de la manière la plus hideuse, puisque cette ulcération est accompagnée de tuméfaction des lèvres et d'une pourriture tellement profonde que, chez quelques-uns, les extrémités des doigts tombent, et que les ulcères ne parviennent jamais à se cicatriser. » (Rufus d'Ephèse)

Cette affection ne doit pas être confondue avec l'éléphantiasis des Arabes.

2.19 LICHEN

Définition :

Maladies dermatologiques de causes variées dont l'aspect clinique est généralement une lésion élémentaire à type de papule.

2.19.1 Égypte

= substance-*mechepent*

Les traducteurs pensent que ce terme désignait une maladie papuleuse qui pourrait être un lichen, ce mot ayant subsisté dans la langue copte.

2.19.2 Grèce

Tout comme la lèpre ou la gale, les lichens étaient considérés comme des difformités plutôt que des maladies. Ils apparaissaient principalement au printemps ; seules les complications attribuées à cette pathologie étaient dites mortelles.

Ils pouvaient être engendrés par le phlegme ou la bile.

2.19.3 Rome

Maladie relativement nouvelle pour les Romains, elle était sans danger pour la vie du malade, mais on pouvait craindre des défigurations si le lichen facial s'étendait au-delà du menton.

Il s'agissait probablement d'une dermato-mycose de type sycosis.

2.20 ŒDEME

Définition : (tiré du dictionnaire Garnier-Delamare [40])

Infiltration séreuse de divers tissus et en particulier du tissu conjonctif, du revêtement cutané ou muqueux.

2.20.1 Égypte

= gonflement-*chefout*

Ils étaient liés à une accumulation de liquide contenu dans les conduits-*met*.

2.20.2 Rome

La cause principale était un surplus d'humeur (*substance phlegmatique* ou *pneuma vapoureux*), formant une tumeur indolore et molle « *comme il s'en produit souvent sur les cadavres, et, soit aux pieds, soit aux jambes, dans les diathèses hydropiques, dans les consommations et les cachexies.* » (Galien)

Le médecin devait obliger, par tous les moyens, l'humeur en cause à rentrer dans son canal naturel.

2.21 ONGLES

Définition :

Phanère implanté à la face dorsale de la dernière phalange des doigts et orteils qu'il recouvre et protège.

2.21.1 Grèce

« *Les ongles ont aussi été produits par ce glutineux, car sa partie la plus humide s'écoulant sans cesse des os et des articulations, durcie et desséchée par le chaud, forme les ongles en dehors.* » (Hippocrate)

De la même façon que pour l'alopecie, le médecin devait utiliser un traitement augmentant la chaleur au niveau des ongles atteints.

2.22 PAPULES

Définition :

Petite lésion cutanée de quelques millimètres de diamètre, bien délimitée, en relief, faisant donc saillie sur le tégument avoisinant normal, ferme, ne contenant pas de liquide, présente soit à l'état isolé soit groupée avec d'autres éléments identiques pour former des plaques ou nappes papuleuses.

2.22.1 Rome

= *papulae*

Celse distinguait deux sortes de papules :

- La première, bénigne, guérissait très facilement.

« Dans l'une, la peau, hérissée de très petites élevures, est rouge et légèrement excoriée. Cette éruption offre une partie centrale un peu plus lisse ; s'étend avec lenteur et affecte de préférence, dès le début, la forme circulaire, qu'elle conserve dans son évolution. »

- La deuxième, plus dangereuse, peut se transformer en impétigo si elle n'est pas traitée.

« Dans l'autre, que les grecs appellent (*agria*), la peau est pareillement, mais à un plus haut degré, couverte d'aspérités et excoriée ; l'érosion et la rougeur sont plus vives ; parfois même, il y a chute des poils. »

2.23 PESTE

Définition : (tiré du dictionnaire Garnier-Delamare [40])

Actuellement ce terme désigne une maladie infectieuse, épidémique et contagieuse d'une extrême gravité, (...), caractérisée par les signes généraux propres à toutes les infections graves (fièvre élevée, tachycardie, oppression, stupeur, délire etc.) et, suivant le cas, par l'apparition de bubons aux aines et aux aisselles.

2.23.1 Égypte

Cette maladie était le fait de démons comme le démon-*nesyt* qui entraît dans le corps, s'y accrochaient énergiquement, « provoquant des obstacles et mettant en péril l'équilibre des flux intérieurs. »

Les médecins cherchaient donc, avant tout, à combattre ce démon, à chasser « ce souffle morbide qui passe. »

Mais selon certains historiens, la peste ne serait apparue qu'après la conquête de l'Égypte par les musulmans.

2.23.2 Grèce

Pour les Grecs également, la peste était due à des puissances supérieures.

Il a été rapporté, dans l'Iliade, une épidémie de peste décimant les Grecs qui assiégeaient Troie ; elle était née des flèches qu'Apollon leur avait décochées.

2.23.3 Rome

Il arrivait que les Romains désignent par ce terme n'importe quelle maladie contagieuse, mais ils connaissaient parfaitement la peste bubonique.

Galien fait référence à une épidémie de peste en l'an 168 lors de la guerre que mena Rome contre les germains. Il y distinguait alors différents symptômes :

- fièvre ininterrompue
- couleur anormale de la bouche
- urines troubles, ou, plus aqueuses et légères
- soif excessive
- thermophobie
- dégoût alimentaire
- yeux brûlants et enflammés.

2.24 PHLEGMON

Définition : (tiré du dictionnaire Garnier-Delamare [40])

Inflammation du tissu conjonctif superficiel ou profond périviscéral.

2.24.1 Rome

= *phlegmo*

Résultant d'une accumulation d'humeur non tempérée, du sang le plus fréquemment, ou parfois de la mauvaise action d'un esprit, le phlegmon se transformait en abcès lorsqu'il y avait présence de pus.

2.25 PLAIE

Définition : (tiré du dictionnaire Garnier-Delamare [40])

Solution de continuité des téguments produite par un agent mécanique, avec ou sans perte de substance.

2.25.1 Égypte

Nombreuses et diverses, les plaies étaient dues aux combats, accidents de travail ou aux animaux (chiens, crocodiles, hippopotames...)

Contrairement aux différentes affections cutanées citées auparavant, les blessures étaient beaucoup plus étudiées et bénéficiaient de descriptions détaillées dans les papyrus, notamment le papyrus Smith spécialisé dans la chirurgie.

Elles étaient dues à des « *forces immatérielles, sorte d'esprit malfaisant ou de divinités en relation avec le mal.* »

Toute lésion de ce type entraînait une rupture des conduits-*met* et une perturbation des substances contenues, parfois associé à une sécrétion d'*achyt* ou *âagyt*, non identifiée par les traducteurs.

On trouvait parfois, à la différence des autres pathologies cutanées, la formule « *un mal qu'on ne peut traiter.* »

2.25.2 Grèce

Les plaies, affectant les hommes, bénéficiaient de nombreuses descriptions de la part des médecins grecs, notamment d'Hippocrate qui leur consacre des chapitres entiers selon la localisation, l'étendue, l'état des plaies... La plupart des blessures étaient mortelles (50 à 75% selon les écrits) ; il n'y avait pas de guérison lorsqu'elles touchaient la moelle épinière, le foie, le diaphragme, le cœur, la vessie ou une *veine à hémorragie*.

« Les ruptures sont toutes dues à la cause suivante : quand les chairs, sous l'effet de la violence se déchirent en s'écartant, et qu'à l'intérieur de la déchirure s'insinue précipitamment du souffle, cela provoque de la souffrance. » (Hippocrate)

« Les plaies s'enflamment plus les jours impairs car l'humeur, quand elle est troublée, va dans toutes les veines et les remplit, dès que la maladie arrive à la plaie. Si elle est soignée et que le pus, chassé par l'humeur qui afflue dans le trouble, ait une issue, la plaie se purge à l'extérieur. Si elle n'est pas soignée, le pus ne trouvant pas d'issue, mais se fixant à cet endroit avec l'humeur qui arrive, fait souffrir et enfle la chair autour de la plaie. De là, si la plaie est aux jambes, les veines se gonflent aux jointures des jambes ; si c'est aux bras, aux jointures des bras et il se forme des tumeurs. Les plaies s'enflamment le 5^e jour ou, suivant l'importance des plaies, selon l'ordre des jours suivants : le 3^e, 5^e, 7^e, 9^e et 11^e. Après ce 1^{er} cycle, le 3^e jour est le début du second cycle ; c'est le 14^e jour depuis le début. C'est au 14^e jour que diminue l'inflammation des grandes plaies. » (Hippocrate)

Il était également établi que la saison chaude était la plus favorable à la guérison des plaies, hormis pour les plaies de la tête et des *cavités*.

« Toutes les écorchures (...) s'irritent grandement du froid, et c'est naturel, car elles sont très vite dominées par le froid. »

2.25.3 Rome

Galien, médecin des gladiateurs, avait une grande connaissance des plaies, et, tout comme Hippocrate, y consacre plusieurs chapitres de ses œuvres. Il divisait les blessures en de nombreuses catégories : grandes ou petites, avec ou sans hémorragie, selon le siège de l'atteinte... ; et leur attribue un lien de parenté avec les dartres, sans en donner d'explications.

Toutes les plaies n'étaient pas soignées par les médecins, seules les plus importantes l'étaient ; les blessures jugées superficielles étaient prises en charge par le blessé lui-même.

La surinfection des plaies était un processus normal à cette époque pour obtenir une bonne cicatrisation ; les médecins se devaient donc de favoriser l'écoulement du pus avant de rapprocher les bords de la blessure.

2.26 PRURIT

Définition :

Sensation subjective localisée au tégument, distincte de la douleur des paresthésies, presque toujours définie par la réaction motrice qu'elle déclenche chez le sujet, c'est à dire le grattage.

2.26.1 Grèce

Pathologie touchant surtout les personnes âgées, les prurits associés à des affections visibles n'étaient pas très intéressants pour les Grecs.

Le seul paragraphe consacré par Hippocrate au prurit se révèle très court, une seule explication y est donnée :

« ...chez tous, les démangeaisons annoncent des selles de matières noires et un vomissement grumeleux. »

2.26.2 Rome

La présence d'humeurs superflues ou corrompues est à l'origine de démangeaisons. Symptôme peu important en temps ordinaire, il devenait dangereux lorsqu'il touchait le front, les Romains pensant que l'on risquait alors l'*ophtalmie*.

Galien rejoignait la théorie d'Hippocrate sur le rapport entre prurit et « *expulsion de matières excrémentielles*. »

Quant à Celse, « *si en absence de fièvre, une partie du corps devient siège d'une douleur ou d'une démangeaison accompagnées de rougeur et d'échauffement, il y a là suppuration*. »

2.27 PUSTULE

Définition :

Lésion dermatologique élémentaire désignant une petite cavité remplie de pus, qui peut être folliculaire ou non folliculaire, et qui doit être distinguée d'une vésicule ou d'une bulle ne devenant purulente que secondairement.

2.27.1 Grèce

Il était établi, pour Hippocrate, que les pustules apparaissaient de préférence en été sous forme d'éruption lors de bains chauds, chez la femme après ses règles, par irritation dues à des vêtements rugueux, par « *flux de sueur* », ou « *quand on va directement du froid au feu*. »

Ces pustules étaient produites par le phlegme.

2.27.2 Rome

= *pustulae, varus*

Affection apparaissant au printemps. Les médecins utilisaient indifféremment les termes *phlyctenes*, *papulae* et *pustulae* pour les mêmes éruptions.

Si Alexandre de Tralles en donnait une définition très succincte : « *petites élevures semblables à des phlyctènes qui dépassent la surface de la peau* » ; Celse en distinguait plusieurs, de natures différentes :

« Tantôt, en effet, toute la surface du corps ou une partie seulement, se couvre d'aspérités semblables aux pustules qui proviennent des piqûres d'orties, ou de la sueur : les Grecs appellent cette éruption (*hexathema*). Quant aux pustules, elles sont tantôt rouges, tantôt de la couleur du tégument. Quelquefois elles sont plus grosses, livides, pâles, noires, ou d'une autre couleur ; elles contiennent de l'humeur, et après leur rupture, la chair paraît comme ulcérée : c'est l'ulcère que les Grecs appellent (*pslyktaiya*). Ces pustules se forment sous l'influence du froid, du feu ou des médicaments. Le (*phydzakion*) est une pustule un peu plus dure, blanchâtre, acuminée, qui, sous la pression, laisse sortir une sorte d'humeur. De ces pustules naissent quelquefois de petits ulcères secs ou humides, qui s'accompagnent tantôt de prurit seulement, tantôt d'inflammation et de douleur, et d'où s'écoulent du pus et de la sanie, ou ces deux humeurs à la fois. Cette affection se manifeste surtout dans l'enfance ; c'est rarement sur le milieu du corps, mais aux extrémités qu'elle siège. La plus mauvaise pustule est celle qu'on appelle (*epinyktis*). Cette pustule est ordinairement de couleur un peu livide, noire ou blanche, et cernée par une inflammation violente ; dès qu'on l'ouvre, on trouve à l'intérieur une ulcération muqueuse, d'une couleur semblable à celle de l'humeur qu'elle fournit. Elle cause une douleur intense, eu égard à son volume, qui n'excède pas celui d'une fève. Cette pustule se développe aussi sur les extrémités, et particulièrement, la nuit ;... »

2.28 ROUGEOLE

Définition :

Maladie infectieuse, fréquente chez les enfants, immunisante, éruptive, endémo-épidémique due à un morbillivirus,...

Elle est marquée par une éruption maculopapuleuse avec des intervalles de peau saine, descendante, d'une durée d'environ une semaine.

2.28.1 Grèce

Pathologie inconnue en tant que telle, au même titre que la scarlatine, la variole, la rubéole...

2.28.2 Rome

Par contre elle était connue probablement des Romains car il a été retrouvé un traitement.

2.29 ULCERE

Définition :

Perte de substance localisée résultant d'un traumatisme ou d'une nécrose, entamant au moins le derme moyen et profond, et ne pouvant guérir sans laisser de cicatrices.

2.29.1 Grèce

Les ulcères jouaient un rôle de *drain*, évacuant les mauvaises humeurs accumulées sous les téguments ; celles-ci pouvant être causes de complications. Si ces humeurs pathologiques contenues dans les jambes, par exemple, ne s'extériorisaient pas, il fallait craindre « *une inflammation pulmonaire, et la folie.* »

« *L'ulcère malin s'étend sur le corps de cette façon : lorsque la chair environnante se remplit de phlegme, que les bords de l'ulcère sont élevés et l'ulcère humide, qu'un ichor desséché se pose sur l'ulcère ou que l'ulcère est pris dans une induration ou la gangrène, alors l'ichor fourni par l'ulcère est empêché de s'écouler en dehors en raison de la couche endurcie qui recouvre l'ulcère du côté des chairs. Les chairs s'en laissent pénétrer, étant elles mêmes gonflées par l'excès de phlegme et d'ichor, venant s'infiltrer, les corrompt et les tuméfie.* » (Hippocrate)

Les praticiens cherchaient à *condenser* la chair refroidie, elle ne devait pas donner lieu à une *contre-fluxion* en se déchirant.

Les ulcères devaient être soignés en moins d'un an car les médecins estimaient que passé ce délai, il y avait de grands risques que l'os s'exfolie et que les cicatrices s'enfoncent.

2.29.2 Rome

= *ulcus, ulceris*

La classe des ulcères regroupait, pour les praticiens romains, bon nombre d'affections cutanées : sycosis, charbon, carcinome, thériome, furoncle, feu sacré, strume... mais parfois également des plaies.

En fait, le nom d'ulcère était donné avant tout à toute grosseur ou tumeur inflammatoire, pouvant être amenée à suppurer.

La cause en était une accumulation noire qu'il fallait évacuer, avant de refermer les berges de la blessure.

De cette plaie, il pouvait sortir :

- Du sang ; lors d'une plaie récente ou en voie de guérison. Il fallait que ce « *sang soit bon et bien tempéré car c'est une matière réparatrice.* » (Galien)
- Du pus ; très épais, très blanc et beaucoup plus gluant que toutes les humeurs, il se retrouvait dans les ulcères tendant vers la guérison.
- De la sanie ; plus tenue, plus ou moins épaisse, gluante et colorée, dans des plaies de date intermédiaire.

« *La mauvaise sanie est copieuse, trop tenue et livide, ou pâle, noire, gluante et fétide, ou cause des érosions sur l'ulcère même et sur la peau du voisinage.* » (Celse)

2.30 VARIOLE

Définition :

Maladie infectieuse actuellement éradiquée grâce à la vaccination, due à un ortho pox virus, très contagieuse, strictement humaine, souvent mortelle, qui après une incubation de 7 à 17 jours, associe une éruption pustuleuse à évolution descendante et des signes généraux avec une fièvre élevée.

2.30.1 Égypte

Les médecins-historiens supposent que la variole avait dû faire de nombreux ravages en Égypte, elle était d'ailleurs désignée comme la sixième plaie d'Égypte.

« *L'Eternel dit à Moïse et à Aaron : remplissez vos mains de cendre de fournaise et que Moïse la jette vers le ciel sous les yeux de pharaon. Elle deviendra une poussière qui couvrira tout le pays d'Égypte et elle provoquera, sur les hommes et sur les animaux, des ulcères formés par une éruption de pustules dans tout le pays d'Égypte.* » (Exode -9,8-11)

La magie, tout comme la thérapeutique, ne pouvait rien faire face à ce mal.

2.31 VERRUE

Définition :

Tumeur papillomateuse bénigne, cosmopolite, cutanée ou muqueuse, fréquente, contagieuse et auto-inoculable, due à un papillomavirus responsable d'une prolifération épidermique.

2.31.1 Égypte

= *tepaou*

2.31.2 Grèce

Pathologie touchant surtout les jeunes enfants.

2.31.3 Rome

= *verruca*

De la famille des darts, du fait des fourmillements qu'elles provoquent, elles étaient définies comme des « *tumeurs cutanées indurées et douloureuses mais bénignes* » (Pline). Les verrues les plus douloureuses apparaissant surtout chez les personnes âgées.

Celse en différenciait trois types :

- *Acrocordona* à la base pointue et au sommet large
- *Acrotymia*, les plus dangereuses, acuminées à l'extrémité et élargies à la base
- *Myrecia*, mal définie, se situant principalement au niveau des paumes des mains.

2.32 VESICULE

Définition :

En histologie et en clinique, lésion dermatologique élémentaire consistant en une petite cavité intradermique à contenu liquidien, observée, de même que la spongiose, dans l'eczéma.

2.32.1 Égypte

= vésicules-*tepaou*

Du même genre que les pustules, elles formaient de petites érosions circulaires.

2.32.2 Grèce

Présentes en été sous forme d'éruptions importantes, les *vésiculites* ne touchaient que les adultes.

2.33 VITILIGO

Définition :

Affection acquise assez fréquente, d'évolution chronique, caractérisée par des taches dépigmentées très bien délimitées parfois entourées d'un halo légèrement hyperpigmenté, en nombre, en topographie et d'étendue très variables ; les poils et cheveux implantés sur une tache achromique sont le plus souvent décolorés mais ne tombent pas.

2.33.1 Grèce

= *alphos*

Pathologie arrivant au printemps, classée dans les difformités.

L'apparition de vitiligo était due à un surplus de phlegme.

2.33.2 Rome

= *alplus blanc, leucé, albugo, vitiligo*

Le terme vitiligo pouvait également désigner un psoriasis, de l'eczéma ainsi que des taches de vin.

Sans danger mais d'aspect repoussant pour les Romains, les vitiligos provenaient d'une mauvaise *disposition* du corps.

Trois espèces de vitiligos existaient pour Celse :

- « ...on l'appelle (*alphos*), quand il est blanc, ordinairement rude, non continu et qu'il affecte la forme d'espèces de gouttes éparses çà et là ; quelquefois même il s'étend sur une assez grande surface, mais avec des intervalles sains. »

- « Le (*melas*) diffère du précédent par sa couleur noire qui rappelle celle de l'ombre ; les autres caractères sont les mêmes. »

- « Le (*leuce*) a de l'analogie avec l'*alphos* ; mais il est plus blanc, plus profond, et les poils de la partie atteinte, sont blancs et semblables à du duvet. »

« Toutes ces affections sont *serpigineuses* : mais l'*alphos* et le *mélas*, dont la marche est rapide chez les uns, lente chez les autres, naissent et disparaissent à des époques

variables ; le leucé, au contraire, n'abandonne pas aisément celui qu'il attaque. Les premiers guérissent sans trop de difficulté ; la dernière, presque jamais ; et, cède-t-elle en partie, on ne parvient pas néanmoins à rendre tout à fait au tégument sa couleur naturelle. » (Celse)

2.34 ZONA

Définition :

Maladie infectieuse résultant d'une ganglioradiculite postérieure aiguë due à une réactivation endogène du virus herpès varicelle zona (HVZ) avec éruption vésiculeuse radiculaire unilatérale douloureuse de siège variable, par exemple thoracique, ophthalmique, cervicobrachial ou lombosacré et guérissant en quelques semaines.

2.34.1 Grèce

La plupart des médecins d'accordent à dire que cette maladie sévissait en Grèce mais ils sont partagés sur l'existence ou non de la varicelle à cette époque.

2.34.2 Rome

= *zoster*

Le zona se présentait comme une « *éruption en ceinture* ».

Cette pathologie pouvait être confondue avec les érysipèles ou les herpès.

Partie III

TRAITEMENTS

1 PHARMACOPÉE

1.1 ÉGYPTE

1.1.1 Les drogues

La pharmacopée égyptienne est d'une très grande richesse, même si le nombre de substances utilisées semble nettement moindre au regard de la pharmacopée romaine par exemple (environ 1700 produits répertoriés). Une étude des différents papyrus et ostracas médicaux met en évidence près de 570 drogues différentes dont près de 50% sont d'origine végétale, 25% d'origine animale et 10% d'origine minérale ; le reste, soit près de 15%, nous est d'origine indéterminée, leur traduction incertaine se réfère à l' « œil du ciel », l' « onguent coûteux » ou le « lutteur de crâne »... Cependant certains traducteurs pensent que des noms comme « dent de porc » ou « tête d'âne » ne doivent pas être pris au sens littéral, mais cela désignerait en réalité des plantes.

Comme dans de multiples civilisations, les drogues d'origine végétale sont les plus abondamment utilisées en médecine. Près de 280 drogues sont citées, uniquement dans le papyrus d'Ebers même si 45% d'entre elles ne peuvent être identifiées faute de traduction et de description précises (fruit-« *cheny-ta* », « *chenefet* », « *ipechen* »...). Pour d'autres, on pense en avoir trouvé le sens exact : « *ineset* » serait l'anis, « *djaret* » de la caroube ou de la coloquinte.

Les Égyptiens utilisaient autant les plantes considérées comme médicinales de nos jours, que des plantes aromatiques ou alimentaires. Pour la plupart, originaires du royaume d'Égypte, elles étaient également importées du bassin méditerranéen ou de pays plus lointains (safran de Crète, myrrhe d'Arabie, cannelle d'Inde et de Chine...).

Pour la majorité des plantes, seules certaines parties employées, rarement la plante entière : les médecins différenciaient les effets médicaux selon les parties utilisées. Ils ne prenaient que les racines de la cinnamome, les feuilles de la verveine.

L'usage des produits d'origine humaine et même humaine entrainait dans la composition de près de la moitié des 1740 recettes recensées. Pratiquement tous les animaux étaient recherchés pour soigner : insectes, oiseaux, poissons, mollusques, reptiles et mammifères. Les Égyptiens prélevaient organes (cervelle de synodonte, foie d'âne), éléments corporels (pattes et vulve de chienne), liquides biologiques (lait d'ânesse, sang de taureau noir), excréments (chiures de mouche, excréments de chat), ou utilisaient l'animal dans son entier (salamandre, mouche). L'homme aussi était mis à contribution : excréments de scribe, lait de femme, saletés des ongles...

Le choix d'un organe spécifique était très important car il transmettait la qualité propre à celui-ci au malade ; de même, l'utilisation du sang et du sperme découlait des théories physiologiques. Au contraire, les excréments n'étaient pas choisis pour leurs propriétés médicinales, mais servaient uniquement à faire fuir les démons.

Les drogues d'origine minérale, le plus souvent retrouvées dans les préparations ophtalmologiques, étaient employées à l'état solide ou pulvérisées dans les remèdes. Les Égyptiens recherchaient surtout les propriétés antiseptiques et astringentes des minéraux. Certaines substances n'étaient pas utilisées (or, argent, pierres précieuses) car uniquement réservées aux talismans et amulettes protectrices.

1.1.2 Galénique

Pour une même pathologie, il existait de nombreux remèdes. Chacun d'entre eux pouvait nécessiter de multiples ingrédients, et ils obéissaient à des règles très précises dans leur formulation et leur préparation. Chaque formule était divisée en trois parties :

- La liste des ingrédients et leur quantité
- Le mode de préparation
- Le mode d'utilisation

La voie dermique était la plus répandue en médecine après la voie orale ; à cette époque, il existait de nombreuses formes galéniques :

- Pommades : les graisses utilisées étaient tirées du règne animal (poisson, taureau, serpent...)
- Onguents : utilisation essentiellement de résines de térébinthe, ou de résine de pin ou de ladanum
- Cérats : mélange chauffé de cire, d'huile et de graisse
- Lotions : préparations aqueuses ou huileuses selon la pathologie
- Emplâtres, pansements et cataplasmes (mais pas de sinapismes) : pour les plaies, les Égyptiens préféraient la toile de lin à la laine qui était jugée impure. Ces compresses de lin, imprégnées de la préparation, absorbaient les sérosités.

Pour toutes ces formes, les ingrédients étaient pilés ensemble, puis bouillis dans de l'eau avant d'être filtrés dans un linge. On ajoutait alors un ou plusieurs excipients (huile, graisse, bière, vin, lait, miel) et on laissait reposer le remède, à la rosée, pour augmenter son pouvoir curatif.

Pour l'administration, il fallait tenir compte de l'âge du malade (on dilue la préparation dans du lait pour un nourrisson), établir l'heure de prise, tout comme on pouvait indiquer la date ou la saison la plus propice. On mentionnait également, si nécessaire, la température adéquate à l'emploi (« ... à chauffer et à prendre à la température du doigt... » Papyrus d'Ebers n°799), et la durée du traitement, le plus souvent 4 jours.

1.2 GRÈCE

1.2.1 Les drogues

La pharmacopée grecque est très diversifiée si on la compare aux pharmacopées égyptiennes et romaines. En dermatologie, on utilisait environ 200 substances différentes dont près de 80% d'origine végétale ; les 20% restant étant composés de drogues d'origine minérale ou de produits non définis (*dorycnion...*). On fait référence à des médicaments ou des préparations tels que médicament de Carie, poudre d'Orchomène... dont les formules ne sont pas parvenues à la postérité.

Les médecins et botanistes grecs furent les premiers à créer une véritable encyclopédie botanique et médicale, associant un classement des plantes usitées et leurs propriétés médicinales.

Les drogues d'origine végétale étaient donc les plus couramment utilisées, présentes dans toutes les pathologies et parfois également les seuls remèdes proposés. Malheureusement, si le nombre de plantes employées était important, celles-ci étaient souvent utilisées pour plusieurs pathologies sans que l'on puisse établir de lien pharmacologique entre les différents emplois (utilisation de bette pour l'alopecie, les dartres, l'érysipèle, l'exanthème...)

On suppose que les Grecs se servaient le plus souvent des plantes entières ; mais il est fort possible que certains remèdes moins détaillés ne renseignaient en réalité que sur le nom de la plante et non sur la drogue choisie.

Les deux principaux excipients de base étaient le vinaigre et le vin ; mais parfois aucun liquide n'était ajouté aux plantes.

Si les produits d'origine animale étaient très usités chez les Égyptiens en raison de leurs connotations magico-religieuses, ils n'apparaissent que rarement dans les préparations grecques. On y trouve des cantharides, de la graisse (bœuf, chèvre...) ou du suint mais ce n'étaient pas les composants principaux de ces recettes.

Les drogues d'origine minérale étaient, elles aussi, rarement employées dans les préparations dermatologiques. Seulement quelques produits, au même titre que les drogues animales, étaient d'une utilisation secondaire.

1.2.2 Galénique

- Cataplasmes : formes galéniques préférées par Hippocrate et Dioscoride, ils étaient indiqués pour toutes les pathologies dermatologiques, surtout pour les plaies et les ulcères.
- Emplâtres : remèdes très employés dans l'alopecie, le lichen, la lèpre... Les drogues choisies étaient principalement mélangées à du vinaigre.
- Pilules : préparations sèches qui étaient dissoutes au moment de leur emploi dans du vin, du vinaigre, du miel, de l'eau, de l'hydromel...
- Onctions : ces préparations liquides étaient appliquées avant et après les bains.
- Poudres : remèdes secs employés comme les pilules, donc à dissoudre dans un liquide approprié.

1.3 ROME

1.3.1 Les drogues

On peut observer une grande biodiversité dans le choix des drogues chez les Romains ; une étude de tous les écrits retrouvés met en évidence environ 1700 substances utilisées dont 1270 d'origine végétale, 230 d'origine animale, 120 épices et 80 d'origine minérale.

Les produits d'origine végétale sont la part essentielle dans la thérapeutique à Rome, avec une utilisation très importante des épices, celles-ci ayant le statut de plante « aromatique ».

Une grande utilisation des plantes en dermatologie se faisait dans le traitement des plaies, des inflammations et de l'alopecie, mais le choix des substances y est beaucoup plus limité que chez les Grecs. Selon Pline, le choix des plantes utilisées, découlant de la découverte de leurs vertus médicinales, était dû à l'inspiration des dieux ; Cicéron, plus réaliste, l'attribuait à l'expérience que les Romains en faisaient, malgré l'amalgame souvent fait entre qualité médicinale et arôme de la plante.

Les épices, couramment utilisées en médecine, étaient très répandues en dermatologie, ORL et pneumologie ; conseillées par Celse et Dioscoride. Les plus utilisées étaient, dans tous les domaines, la fêrule, le poivre et l'encens. Le choix d'une épice devait être précis car chaque produit avait sa propre « personnalité ».

Le recueil des plantes et épices répondait à des règles précises :

- Récolte de l'astragale à la neuvième heure
- Utilisation d'un couteau en os pour la récolte du baumier
- Partage des brindilles de cannelle (avec la hache sacrée) après le lever du soleil et avant son coucher.

Les produits d'origine animale, très nombreux également, avaient souvent une connotation magique dans leur utilisation. Les Romains employaient tout ou partie du corps de l'animal sélectionné (sabots de chèvre, grenouilles entières), les différents liquides corporels (bile de veau ou de porc) et les excréments. La graisse, issue de nombreux animaux (porc, oie, taureau...), était très utilisée comme excipient dans les préparations, ou en friction en tant que maturatif, suppuratif ou émollient.

Mais il faut prendre avec prudence tous les remèdes à base de produits animaux cités par Pline car nombreux étaient ceux issus de légendes fantaisistes.

Les drogues d'origine minérale sont très peu présentes dans la pharmacopée romaine car elles revêtaient pour eux un aspect toxique, même si, en dermatologie, elles sont utilisées dans presque toutes les pathologies cutanées.

1.3.2 Galénique

- Décoctions (*decoctio*) : préparations galéniques les plus employées notamment en dermatologie où elles étaient utilisées en applications cutanées. Les drogues étaient bouillies dans de l'eau mais aussi dans du vin, du vinaigre ou de l'hydromel.

- Onguents (*malagma*) : ils agissaient comme *attractifs*, résolutifs ou émoullients. Ils étaient préparés à partir du suc des plantes ou de poudres broyées avec des gommes, de la cire, du suif ou des cérats.

- Pastilles (*pastillus*) : les Romains utilisaient ces remèdes secs en les diluant dans du vin ou du vinaigre puis en frictionnaient plaies et ulcères.

- Emplâtres (*emplastrum*) : les remèdes secs étaient d'abord broyés, puis mélangés à du vinaigre. Ils étaient ensuite rebroyés et mélangés à de l'huile. Conseillés pour les inflammations surtout, ils étaient également employés pour coller les plaies et les faire cicatriser.

- Cataplasmes (*fomenta*) : souvent utilisés par Celse qui leur attribue de nombreuses propriétés (cicatrisants, consolidants, astringents, maturatifs, détersifs, répercussifs...).

2 PATHOLOGIES

2.1 ABCES

2.1.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- miel (utilisé également comme antiseptique)
- vin, vin de dattes
- eau
- graisse d'oise, de taureau, de peau animale
- huile
- lait d'ânesse, humain, de femme ayant mis au monde un enfant mâle
- cire

◆ Drogues d'origine végétale :

- coriandre
- graine et capsule de pavot (sédatif et antalgique)
- feuille d'acacia
- farine de l'aire de battage du blé, d'orge fraîche, de fève
- mucilage
- résine de térébinthe
- noyau de datte, dattes entières fraîches
- jus fermenté de datte
- souchet comestible, de la rive, du jardin
- cumin
- lie de bière
- oliban
- raisin
- lait et fruit du sycomore (antiseptique)
- bois de pin
- fruit du jujubier (astringent)
- fruit du saule
- valériane
- graine de pois
- fève
- genévrier (antiseptique)
- roseau
- eau de gomme
- gruau

◆ Drogues d'origine animale :

- momie (antiputride, en frictions)
- mouche entière, chiure et sang
- salamandre d'eau
- excrément de chat, de chien
- urine

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- sel marin
- natron
- argile de potier, de maçon
- galène
- ocre rouge
- terre
- charbon
- encre rouge

◆ **Produits inconnus :**

- fruit-*cheny-ta*
- *ro*
- partie-*nesty* du blé-*becha*
- *chenefet*
- *ipechen*
- plante-*djaret*
- plante-*qesetet*
- partie-*âmââ* du blé amidonnier blanc
- poudre de *qaat*
- tampon végétal de la plante-*debyt*
- *touia*
- *outyt*
- poudre de graines de la plante-*nedjehâdjehât*
- plante-*decher*
- poudre de plante-*ouam*
- plante-*chenâou*
- plante-*âkh*
- plante-*chebebe*
- plante-*hemou*
- liquide-*mesta*
- *heourou*
- *psedje* de gomme
- épeautre-*mimi*
- partie-*tjes* de pin
- poudre de minéral-*didi* de la ville d'Elephantine
- poudre de cheveux de *ouchâ*
- poudre de plante-*sâam*
- poudre de l'arbre à fruit-*iched*
- partie-*shââou* de *debehetet*
- *ââou* de liquide-*chamou*
- fruit de l'arbre-*khet-des*
- dent de porc
- plante-*tjoun*
- plante-*bededou-ka*
- fruit-*hemayt*

« Remède pour chasser les abcès-benout qui se trouvent dans la chair superficielle d'un homme, en n'importe quel endroit du corps : farine de (=laissée sur) l'aire (de battage

du blé :1 ; *sel marin* :1 ; *miel* :1. *Enduire avec (cela), très souvent.* » (papyrus Ebers n°551bis)

« *Tu devras lui préparer (=au gonflement) les traitements pour mettre en pièces la surélévation et évacuer le pus : plante-tjoun ; graines de pois ; (sang de) mouche ; sel marin ; plante-bededou-ka ; fruit-hemayt ; farine de la partie-âmââ (d'une céréale) ; farine de fève ; graisse de taureau ; cire. (Ce) sera cuit. Panser avec cela jusqu'à ce qu'il (=le gonflement) guérisse.* » (papyrus Ebers n°858)

◆ **Traitement chirurgical :**

- incision de l'abcès, notamment pour les abcès du cou.

2.1.2 Grèce

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- guimauve
- bryone blanche
- potentille
- racine de momordique
- coriandre
- grande fougère ou fougère femelle (abcès humides et difficiles à cicatriser)
- menthe
- mandragore
- myrte
- bouglosse

2.1.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- vin miellé ou simple
- axonge
- miel
- cérat

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- poivre (calorifique, défervescent, apertif, maturatif, émollient)
- aloès
- amome (maturatif)
- baumier (maturatif)
- encens (anti-inflammatoire)
- fêrûle
- myrrhe (vulnêraire)
- figue sèche écrasée (abcès dur)
- racine de concombre (abcès dur)
- farine d'orge (en décoction, abcès arrivant à maturité)
- propolis (abcès dur)

- gui (abcès dur)
- lentille bouillie (petit abcès)
- écorce de grenade bouillie (petit abcès)
- mauve écrasée (ramollissait l'induration)
- graine de fenugrec (ramollissait l'induration)
- lin bouilli (ramollissait l'induration)
- gomme ammoniacquée
- galbanum
- lie de vin
- propolis
- gui

◆ **Drogue d'origine minérale :**

- Bitume (maturatif)

◆ **Produit inconnu :**

- *Helladicum* (remède résolutif miracle)
- *passum*

« Si elle est déjà un peu dure, on doit en venir aux fondants et aux résolutifs, tels que la figue sèche écrasée, la lie de vin mêlée à du cérat et malaxée avec de l'axonge, ou la racine de concombre additionnée de deux parties de farine préalablement bouillie dans du vin miellé. » (Celse)

« On peut aussi mêler :

<i>Gomme ammoniacque</i>	}	<i>Parties égales</i>
<i>Galbanum</i>		
<i>Propolis</i>		
<i>Gui</i>		

Et ajouter de la myrrhe à dose moitié moindre que celle des substances précédentes. »
(Hippocrate)

◆ **Techniques chirurgicales :**

- scarifications (avant l'induration de l'abcès)
- ventouses (avant l'induration de l'abcès)
- incision au fer rouge dans le cas d'un mal plus profond que de coutume, mais il fallait restreindre le plus possible le nombre et l'étendue des incisions.

◆ **Conseils :**

- en cas d'abcès superficiel, on appliquait des cataplasmes pour le faire mûrir et faire sortir le pus.
- on appliquait sur la région molle des cataplasmes astringents et rafraîchissants
- on appliquait sur la région plus dure des cataplasmes fondants et résolutifs
- ne pas mettre de charpie
- après incision, on plaçait dans la cavité une éponge trempée de vin.

2.1.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Chirurgie :
 - incision de l'abcès et drainage
- Traitements locaux :
 - antibiotique
 - antiseptique

◆ Pertinence

Egyptiens et romains pratiquaient déjà des incisions de l'abcès pour évacuer le pus.

Des plantes à propriétés antibactériennes comme la myrrhe, la menthe, le roseau, ainsi que la lie de bière se retrouvent dans les remèdes.

Pour l'asepsie de l'abcès, on pouvait utiliser la myrrhe (dont l'activité antiseptique a été démontrée dans des études récentes), le pin, le charbon. A l'inverse, l'utilisation des excréments favorise une multiplication bactérienne.

Certaines substances comme le fenugrec (utilisé en médecine populaire allemande comme émollient), la figue (considérée comme maturative) sont toujours employées sur les abcès.

Quelques drogues sont considérées comme à risque aujourd'hui : le roseau (cancérogène à forte dose), le pin (allergisant), la menthe (provoquant des douleurs sur les muqueuses), l'arsenic (vénéneux)...

2.2 ACNE

2.2.1 Égypte

La seule drogue citée dans le traitement de l'acné se trouvait être le fenugrec

2.2.2 Grèce

Un seul remède était proposé par Dioscoride : l'huile de lilas.

2.2.3 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitements généraux :
 - antibiotique (tétracycline, doxycycline)
 - rétinoïde (isotrétinoïne)
 - hormone (acétate de cyprotérone + œstrogène)
- Traitements locaux :
 - antibiotique (érythromycine, tétracycline)
 - rétinoïde (trétinoïne)
 - émollient

◆ Pertinence

Si la choix du fenugrec semble tout à fait approprié du fait de son activité oestrogénique, anti-inflammatoire locale et émolliente ; il n'en ait pas de même pour l'huile de lilas qui risque d'avoir un effet occlusif non désiré au niveau cutané.

2.3 ALOPECIE

2.3.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- graisse
- huile
- miel

◆ Drogues d'origine végétale :

- fenugrec
- noyau de datte
- huile de ricin
- gomme
- mélilot
- goudron végétal
- baie de genévrier (antiseptique)
- feuille de lotus
- charpie

◆ Drogues d'origine animale :

- graisse de lion, d'hippopotame, de crocodile, de chat, de serpent noir, d'ibex, de gazelle
- sang de la corne d'un taureau noir

- patte de chien
- sabot d'un âne
- vulve de chienne
- matrice de chatte
- souris cuite et pourrie
- écaille de tortue
- cervelle de synodonte
- têtard du canal
- corne de gazelle cuite
- ver solitaire retrouvé dans les selles
- piquant de hérisson
- exsudat de fiel
- intérieur d'une moule
- tibia de chien
- dent d'âne
- excrément de gazelle
- salamandre d'eau
- foie d'âne

La plupart de ces produits étaient choisis selon la loi analogique, on cherchait à s'emparer de la vitalité et des poils des animaux choisis.

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- ocre rouge
- galène
- argile

◆ **Produits inconnus :**

- épine dorsale et œuf de l'oiseau-*gabgou*
- onguent-*iber*
- partie-*chesePET* du fruit-*hemayt*
- lézard-*hentasou* noir
- arbre-*khet-des*
- partie-*tjefty* du blé amidonnier noir
- plante-*djeraset*
- partie-*khesa* de l'arbre-*ima*

« Autre (remède), pour faire (re)pousser les cheveux d'un chauve : graisse de lion :1 ; graisse d'hippopotame :1 ; graisse de crocodile :1 ; graisse de chat :1 ; graisse de serpent :1 ; graisse d'ibex. (Ce) sera préparé en une masse homogène. Enduire la tête du chauve avec (cela). » (papyrus Ebers n°465)

« Autre remède, pour faire (re)pousser les cheveux, qui fut préparé pour Cheche, mère de la Majesté du Roi de Haute et Basse Egypte Teti le justifié : tibia de chien :1 ; noyaux de dattes :1 ; sabot d'âne :1. (Ce) sera cuit à perfection dans un pot-djadja avec de la graisse/huile. Enduire avec (cela). » (papyrus Ebers n°468)

2.3.2 Grèce

◆ Excipients de base :

- vin
- cire

◆ Drogues d'origine végétale :

- aloès
- fêrulle
- henné
- coque de noix
- asphodèle
- renoncule
- bette
- cyclamen
- cynoglosse
- myrte et son huile
- nénuphar
- ladanum (en onction, avant et après les bains)
- capillaire ou adiante (en onction, avant et après les bains)
- moutarde
- nard
- huile de rose
- huile de lis
- huile d'olives non mûres ou *omphacion*
- suc d'acacia

◆ Drogues d'origine minérale :

- pierre ponce
- batrachite
- natron
- terre cimolée

◆ Produits inconnus :

- hapax
- kallitrichon

« Si les cheveux tombent, triturer du ladanum (substance visqueuse fournie par le *Cistus creticus*) avec de l'huile de rose ou de lis, et appliquez-le en onction avec du vin ; ou la terre cimolée avec du vin, ou avec de l'huile de rose, ou avec de l'omphacion (huile d'olives non mûres), ou avec le suc d'acacia. » (Hippocrate)

« Pour empêcher la chute des cheveux sur la tête.

Elle se compose de ladanum (résine produite par divers cistes : *Cistus creticus* et *Cistus cyprius*), macéré dans du vin sec, d'huile de myrte et de vin en sorte d'obtenir la consistance du miel. L'onction sur la tête se fait avant et après le bain. Il est particulièrement recommandé d'ajouter du capillaire (*Adiantum capillus veneris* et *Asplenium adiantum*

nigrum), aussi dénommé adiante et de l'utiliser avec de l'huile de myrte ou du nard (*Nardostachys jatamansi*). » (P. BERL.MOLLER13)

2.3.3 Rome

◆ Excipients de base :

- huile vieille, de lampe
- vinaigre mordant ou non
- vin noir et fort
- miel
- cire de bougie

◆ Drogues d'origine végétale :

- alcyonium
- écorce et racine de roseau calcinées
- amande amère calcinée
- racine d'asphodèle
- aurone
- encens réduit en poudre et exposé au soleil (anti-inflammatoire)
- feuille de verveine
- raifort haché (préparation du cuir chevelu avant l'application d'un remède)
- oignon haché (préparation du cuir chevelu avant l'application d'un remède)
- coque ou noix entière brûlée
- adarce
- ail
- graine de porreau
- huile de cèdre
- goudron
- ladanum
- essence de myrrhe
- aloès
- poivre
- hellébore
- érysimum
- euphorbe
- thapsia
- pyrèthre
- poix liquide
- *adiantum* ou *polytrichon*

◆ Drogues d'origine animale :

- fiente de chèvre
- sabot de chèvre brûlé
- fiente de rat dissoute (augmenterait la pousse des cheveux)
- cendre de hérisson terrestre (augmenterait la pousse des cheveux et la vitesse de guérison). Le hérisson était choisi du fait de l'analogie entre les piquants qu'il porte et les cheveux vigoureux désirés par le patient (théorie des signatures).

- cendre de grenouille
- bile de veau jeune (dans les cas anciens d'alopecie)
- fiente de chat (propriétés antagonistes de cette maladie)
- jaune d'œuf (émollient, dépuratif, purgatif)
- graisse d'ours
- crotte sèche de mouton, de souris
- bile de porc, de bouc (purgatif, corrosif, attractif, expulsif)

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- nitre (en friction)
- poix liquide (augmenterait la pousse des cheveux et la vitesse de guérison)
- minerai de cuivre calciné
- soufre nouveau

◆ **Produits inconnus :**

- *mylotis*
- *adiantum* ou *polytrichon*
- *lithocolla*

« pulvérisez de la pyrèthre (*Antemis pyrethum, L.*), dans de la bile de jeune veau et faites-en des frictions avec persévérance. Cela réussit bien, surtout dans les cas anciens. » (Alexandre de Tralles)

« Autre composition

Cendre de grenouilles (<i>Rana, L.</i>).....	3 onces 81 gr. 6
Crottes de rat	} ââ 1 once 27 gr. 2
Cendre d'écorce de roseau (<i>Arundo, L.</i>).....	
Poix liquide	
Graine de porreau (<i>Allium porrum, L.</i>).....	

Mélangez le tout avec de l'huile de cèdre et employez en friction. » (Alexandre de Tralles)

◆ **Conseils :**

- si faible quantité d'humeur : médicament provoquant une salivation importante ou des applications locales
- si affection récente : agents faibles et simples
- si affection ancienne : agents puissants
- on associait toujours aux remèdes locaux un régime strict nettoyant le corps.

2.3.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Alopecie androgénique :
 - traitement général : anti-androgène (finastéride, acétate de cyprotérone)
 - traitement local : minoxidil

- Teigne :
 - traitement général : anti-fongique (griséofulvine, itraconazole)
 - traitements locaux : antiseptique (chlorhexidine, triclocarban)
anti-fongique (kétoconazole, terbinafine)

◆ **Pertinence**

Seul le roseau, utilisé par les romains, possède des propriétés anti-fongiques, les alopecies mycosiques n'étaient donc pas prises en charge de façon adéquate.

Les romains employaient également différentes substances reconnues comme efficaces dans les états d'hyperséborrhée du cuir chevelu (poix liquide, soufre, goudron de pin...)

La grande majorité des remèdes égyptiens et grecs n'avaient aucun effet sur l'alopecie, comme le démontre l'importante proportion de momies retrouvées chauves ; et certaines substances étaient même peu indiquées car dangereuses (euphorbe, nitre, raifort, oignon...)

2.4 ANTHRAX

2.4.1 Égypte

◆ **Excipient de base :**

- miel

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- ail
- jus de palme
- carvi
- levure
- farine de fèves

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- sel marin
- oxyde de cuivre
- oxyde de zinc

◆ **Produits inconnus :**

- grain de *xehui*
- baie de *sames*
- huile d'*aber*

« *Quand tu trouves à la nuque de quelqu'un une excroissance qui a pris naissance du fait d'une irritation de l'Atut en quelque partie d'une personne dont le corps renferme du pus, que tu vois la pointe de cette excroissance surélevée comme le sein d'une femme et que le pus*

s'y remue, alors tu diras : Prépare pour lui le remède suivant : ail, jus de palme, grains de xehui, carvi, sel marin, levure, farine de fèves, baies de la plante-sames, miel, huile d'aber. Mélange-les et applique-les en cataplasme pendant quatre jours pour qu'il guérisse. » (papyrus Ebers)

2.4.2 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- plantain
- coriandre
- panacée
- euphorbe

2.4.3 Rome

◆ Excipients de base :

- vin de goût sucré ou astringent
- miel
- vinaigre (fortes tumeurs)

◆ Excipients d'origine végétale :

- suc de plantain
- farine d'ers
- fêrule
- henné
- poivre

◆ Produit inconnu :

- pastilles d'Andron

« ... employez les pastilles citées tout à l'heure, par exemple celles d'Andron. Si la rougeur et une phlogose considérable prédominent, il faut dissoudre le médicament dans du vin d'un goût sucré ou dans du suc de plantain. S'il existe une forte tumeur, dissolvez-le d'abord dans du vin astringent, puis dans du vinaigre. Appliquez un cataplasme de farine d'ers délayée dans du miel et du vinaigre. » (Galien)

◆ Technique chirurgicale :

- saignée

« En général, cette médication jugée nécessaire, doit être pratiquée en deux jours ; car il est mieux de soulager d'abord le malade, puis de le débarrasser entièrement que de risquer sa vie en lui enlevant d'un seul coup toutes ses forces.

C'est au bras qu'il faut saigner, si tout le corps est en cause ; quand c'est une partie seulement, sur cette partie même, ou du moins, sur la partie voisine, car cette opération n'est

pas praticable sur tout le corps, mais seulement aux tempes, aux bras et auprès des malléoles : in temporibus, in brachis, juxta talos. » (Celse)

2.4.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitement général :
 - antibiotique (pristinamycine, oxacilline)
- Traitements locaux :
 - antiseptique (chlorhexidine, hexamidine)
 - antibiotique (acide fusidique, mupirocine)

◆ Pertinence

Quelques drogues à propriété antibactérienne sont recensées : plantain, ail, carvi et levure de bière. Malheureusement, aucune ne possède d'activité antiseptique.

Certaines plantes sont utilisées traditionnellement dans le soin des furoncles (plantain, ail et levure de bière) ou d'abcès (henné).

L'usage de l'euphorbe était risqué du fait de son activité rubéfiante et vésicante ; le poivre est lui contre-indiqué sur une peau lésée et l'application d'ail peut être cause d'allergies.

Le plantain est, malgré son activité antibactérienne, non recommandé en raison de ses propriétés anti-inflammatoires, contre-indiquées dans le traitement de l'anthrax.

Quant aux saignées, pratiquées à Rome, elles sont peu en accord avec la faiblesse du malade.

2.5 BRULURE

2.5.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- huile
- miel (également antiseptique)
- graisse
- cire

◆ Drogues d'origine végétale :

- orge grillé pilé et sa pâte
- coloquinte
- bière

- résine d'acacia (émollient utilisé en pansement, choisie selon la théorie d'identification pour les brûlures nécrosées), feuille
- caroube
- papyrus vierge
- fenugrec
- chrysocolle (brûlure qui se gangrène)
- résine de térébinthe fraîche (antiseptique et anti-inflammatoire, brûlure qui se gangrène)
- cumin (anti-inflammatoire, brûlure qui se gangrène)
- asa foetida (brûlure qui se gangrène)
- racine de cinnamome (brûlure qui se gangrène)
- bryone (brûlure qui se gangrène)
- oliban « agréable » (brûlure qui se gangrène)
- rhizome de souchet comestible (cicatrisation), souchet des oasis
- goudron végétal noir (théorie d'identification : pour brûlure nécrosée)
- gâteau
- levure fermentée
- gomme et son eau
- céleri
- résine de pin
- huile de moringa

◆ **Drogues d'origine animale :**

- lait de femme ayant mis au monde un garçon
- excrément d'animaux, de petit bétail, de chat
- graisse de bœuf, de taureau, d'ibex
- cuir cuit
- poil de bélier, de bouc, de chat
- intérieur d'une moule
- urine
- moëlle osseuse

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- boue
- ocre jaune et rouge
- cuivre et ses déchets
- pigment pour encre (brûlure qui se gangrène)
- natron (brûlure qui se gangrène)
- sel marin (en bandages)
- limon noir, du Nil du briquetier
- pierre du rivage
- malachite
- galène

◆ **Produits inconnus :**

- *khesa* de jujubier (astringent)
- huile *sefet* (brûlure qui se gangrène)

- plante-*debyt*
- résine-*âgayt* d'acacia
- plante-*djaret*
- partie-*khesa* de l'arbre-*ima*
- fruit-*peret-cheny*
- fruit-*ihou*
- plante-*qebou*
- plante-*heri*
- plante-*chabet*
- *nes-che*
- plante-*decher*
- plante-*ineset*
- *qesenty*
- *ti-chepes*
- baume-*shesayt*
- plante-*iar*
- plante-*ibou*
- *dehety* blanc

« Remède pour un endroit brûlé :

- a) *Ce qui doit être préparé contre cela le premier jour : limon noir. (Ceci) lui sera appliqué.*
- b) *Ce qui doit être préparé contre cela le deuxième jour : excréments de petit bétail. (Ce) sera cuit, broyé finement dans de la levure fermentée et lui sera appliqué.*
- c) *Ce qui doit être préparé contre cela le troisième jour : résine-âgayt d'acacia, séchée, broyée avec une pâte d'orge ; de la plante-djaret sera cuite, et (tout cela) sera mis dans de la graisse. Panser avec cela.*
- d) *Ce qui doit être préparé contre cela le quatrième jour : cire ; graisse de taureau ; un papyrus vierge avec du souchet comestible seront cuits, et (tout ceci) sera préparé en une masse homogène. Panser avec cela.*
- e) *Ce qui doit être préparé contre cela le cinquième jour : plante-djaret :1 ; ocre rouge :1 ; partie-khesa de l'arbre-ima. (Ce) sera broyé finement avec des déchets de cuivre et préparé en une masse homogène. Panser avec cela. »*
(papyrus Ebers n°482b)

« Autre (remède) pour un endroit brûlé quand il se décompose : déchets de cuivre :1 ; malachite :1 ; ocre rouge (*tjerou*) :1 ; résine de térébinthe fraîche :1 ; cumin :1 ; *qesenty* :1 ; galène-*gesefen* :1 ; cire :1 ; *ti-chepes* :1 ; baume-*shesayt* :1 ; oliban doux :1 ; goudron végétal :1 ; miel :1. (Ce) sera broyé finement et préparé en une masse homogène. Panser avec cela. » (papyrus Ebers n°491)

◆ **Conseil :**

- dans le cas de brûlures au troisième degré ou très étendues, les médecins égyptiens privilégiaient les remèdes magiques.

2.5.2 Grèce

◆ Excipients de base :

- vinaigre (notamment dans les brûlures des oreilles)
- vin blanc
- graisse
- huile
- cire
- eau

◆ Drogues d'origine végétale :

- racine d'yeuse
- racine de scille
- encens
- lotus râpé
- feuille d'arum
- asphodèle entière, racine
- résine
- grande joubarde
- joubarde des toits
- orcanette
- morelle noire
- coqueret
- guimauve
- mauve
- millepertuis
- plantain
- bouillon blanc
- pariétaire
- cynoglosse
- lierre
- mûrier noir

◆ Drogue d'origine animale :

- vieille graisse de porc fondue

◆ Drogue d'origine minérale :

- bitume
- minium

« Médicaments pour les brûlures. Il faut faire cuire des racines d'yeuse, tendres, de celles dont l'écorce est la plus épaisse et la plus verte, couper en petits morceaux, verser du vin blanc, faire cuire à feu doux jusqu'à l'épaisseur qu'on juge convenable pour une onction ; faire cuire aussi dans l'eau de la même façon. » (Hippocrate)

« Autre : faire fondre de la vieille graisse de porc et de la cire, mélanger de l'huile, de l'encens, du lotus râpé, du minium, oindre avec cela, faire cuire des feuilles d'arum dans du vin et de l'huile, appliquer et maintenir fortement par un bandage. » (Hippocrate)

◆ **Conseils :**

- on n'utilisait pas d'eau de mer (Hippocrate)
- en cas de brûlure superficielle : le froid cause une irritation

2.5.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- vin vieux ou non
- huile
- miel
- eau
- vinaigre

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- encens (anti-inflammatoire)
- henné
- aloès
- feuille de lis (immédiatement après la brûlure)
- feuille de cynoglosse (immédiatement après la brûlure)
- feuille de bette (immédiatement après la brûlure)
- farine de lentille broyée
- myrrhe
- écorce de l'arbre à encens
- lentille (pendant l'inflammation)
- farine (quand l'inflammation diminue)
- rue (quand l'inflammation diminue)
- poireau (jusqu'à la chute de l'escarre)
- marrube (jusqu'à la chute de l'escarre)
- iris (purification)
- résine de térébinthe (purification)
- charpie sèche (en fin de traitement)
- plantain
- bardane entière, feuille
- joubarde ou aizoon
- coriandre ou corion

◆ **Droque d'origine animale :**

- jaune d'œuf

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- craie cimolienne

- crasse de plomb

◆ **Produits inconnus :**

- racine de *cyclomanos*

« Les brûlures se guérissent à l'aide du plantain, de la bardane, au point qu'on n'en voit pas la marque. On emploie en topique les feuilles de cette dernière plante, bouillies dans l'eau et pilées ; les racines du cyclaminos, avec l'aizoon ; l'espèce d'hypérimon que nous avons appelé corion. » (Pline)

« Le traitement des brûlures consiste à tenir appliqués, pendant la période d'état de l'inflammation, des lentilles avec du miel ; dès que l'inflammation est à son déclin, de la farine avec de la rue, du poireau ou du marrube, jusqu'à la chute des eschares ; puis de l'ers avec du miel, de l'iris, ou de la résine de térébinthe, jusqu'à ce que l'ulcère soit pur ; et, en dernier lieu, de la charpie sèche. » (Celse)

◆ **Conseil :**

- il ne devait en aucun cas être fait usage d'eau de mer dans le traitement des brûlures.

2.5.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitements locaux :
 - antiseptique (polyvidone iodée)
 - antibiotique en cas de surinfection (sulfadiazine argentique)
 - émollient (vaseline, paraffine)

◆ **Pertinence**

On retrouve quelques substances antiseptiques comme le chrysocolle (ou sulfate de cuivre), le goudron de houille, la myrrhe, le pin. Mais ce sont plus des drogues antibactériennes qui sont utilisées (aloès, bière, orcanette, plantain, bardane, levure, lierre...).

Quelques cataplasmes émollients sont indiqués mais leur nombre est peu important (morelle noire, lis, iris).

Les médecines populaires actuelles emploient toujours l'aloès (de part ses propriétés cicatrisantes et antibiotiques), la joubarde, la racine de guimauve (adoucissante et anti-inflammatoire), le millepertuis (vulnéraire), le lierre (antibiotique et anti-exsudatif), l'œuf et l'iris (émollient).

Au contraire, on sait que l'application d'excréments sur une brûlure est peu aseptique d'où des risques d'infections ; que la rue est très irritante sur la peau, l'arum et la morelle noire sont toxiques, le millepertuis est photosensibilisante et le chrysocolle caustique à doses élevées.

Quelques pratiques étaient également peu adéquates : le choix par les médecins égyptiens de ne pas soigner les brûlures étendues, ou, chez les grecs, de ne pas passer une brûlure superficielle sous l'eau froide.

2.6 CHARBON

2.6.1 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- fêrûle
- henné
- poivre

2.6.2 Rome

◆ Excipient de base :

- vin

◆ Drogues d'origine végétale :

- aloès
- myrrhe
- safran (antiseptique) et son marc
- fleur de grenadier
- alhagi (formes mineures)
- plantain (pustules charbonneuses)
- lentille cuite (pustules charbonneuses)
- mie de pain (pustules charbonneuses)
- son (en cataplasme)
- fêrûle
- henné
- poivre

◆ Drogues d'origine minérale :

- alun
- fleur de cuivre

◆ Techniques chirurgicales :

- saignées copieuses jusqu'à lipothymie
- fer rouge si le mal s'aggravait

◆ Conseils :

- on appliquait dès l'apparition de la maladie des caustiques sur les plaies

- si le mal était superficiel, on n'appliquait que de simples rongeurs ou des caustiques
- le malade ne devait pas prendre de nourriture ni de vin les premiers jours, mais boire de l'eau en abondance

2.6.3 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitements généraux :
 - antibiotique per os (pénicilline V, quinolone)
 - antibiotique en intra-veineuse (pénicilline G, gentamycine) en cas de lésions extensives ou de septicémie
 - corticoïde en cas d'œdème malin
- Traitement local :
 - antiseptique

◆ Pertinence

Les drogues appropriées au traitement local du charbon sont l'aloès (antibiotique), la myrrhe (antibiotique et antiseptique), le cuivre (antibiotique) et le plantain (antibiotique).

L'application de poivre sur les lésions devait être douloureuse, il est contre-indiqué de nos jours sur les peaux lésées.

Les praticiens romains conseillaient l'application de caustiques ou de produits rongeurs sur les plaies, et l'utilisation du fer rouge ; mais actuellement nos praticiens déconseillent fortement d'exciser les zones touchées.

2.7 CROUTE

2.7.1 Rome

◆ Excipients de base :

- miel
- vinaigre aussi acide que possible
- huile
- cire
- cérat

◆ Drogues d'origine végétale :

- farine de lentille cuite (si purulence et douleur)
- pain (si purulence et douleur)
- coriandre (si purulence et douleur)

- morelle (si purulence et douleur)
- chicorée (si purulence et douleur)
- fenugrec
- bette (si purulence et douleur)
- huile de myrte
- suc de mûre (en début de mal)
- pourpier (en début de mal)
- ladanum (en début de mal)
- cyprès (en début de mal)
- lentille (en début de mal)
- capillaire (croûtes superficielles et restreintes)
- huile de rose (croûtes superficielles et restreintes)
- mauve pilée (croûtes superficielles et restreintes)
- farine
- lie de vin brûlée
- bulbe de lis
- racine de concombre
- racine d'asperge
- huile rosat
- huile de lentisque
- sandaraque

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- litharge
- chaux vive
- terre cimolée (croûtes superficielles et restreintes)
- terre de Crète et de Samos (croûtes superficielles et restreintes)
- oxyde de zinc ou *pompholyx* (croûtes superficielles et restreintes)
- calamine (croûtes superficielles et restreintes)
- sel
- vert de gris
- céruse
- soufre vif
- plombalgine

« Médicament contre les croûtes et les éruptions de tout le corps, dites exanthèmes.

Céruse..... 6 drachmes

Litharge 4 drachmes

Soufre vif 6 drachmes

Cire 6 drachmes

Huile rosat ou huile de myrte, quantité suffisante pour faire une pommade liquide.

Mêlez les substances sèches au cérat et enduisez la tête. » (Alexandre de Tralles)

« *Plombagine, soufre vif: poids égaux. Versez de l'huile rosat sur ces substances pulvérisées, ou bien de l'huile de myrte, ou bien de l'huile de lentisque jusqu'à consistance de crasse et employez en onctions. » (Alexandre de Tralles)*

◆ **Conseils :**

- en début de mal, on cherchait à arrêter l'afflux d'humeur, à les amener à coction et à les faire disparaître à l'intérieur du corps
- croûtes venant d'humeurs très épaisses et gluantes : substances très énergiques
- croûtes superficielles : substances à pouvoir modéré, non irritantes mais détersives.

2.7.2 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

Il n'y a aucun traitement à appliquer dans le cas de croûtes.

◆ **Pertinence**

Même si aucun des produits n'avaient véritablement d'intérêt, le choix de l'application de substances émoullientes, tels que morelle, fenugrec, mauve ou lis, était judicieux.

2.8 DARTRE

2.8.1 Grèce

◆ **Excipient de base :**

- vinaigre

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- encens
- orcanette
- guimauve
- gouet
- asphodèle
- bette
- racine de momordique
- laurier
- hellébore noir
- garance
- myrte
- nénuphar
- figuier
- *Ruta*
- *Chamaileôn* ou *Cardopathium corymbosum*

◆ **Droque d'origine minérale :**

- sel (contraction des lésions quand associé au vinaigre)

◆ **Conseil :**

- on préférerait appliquer des remèdes chauds.

2.8.2 Rome

Il n'était fait mention que d'une seule drogue utilisée pour le traitement des dartres : la férule.

◆ **Conseil :**

- on y associait des cholagogues et des diurétiques.

2.8.3 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitement local :
 - émollient
 - zinc

◆ **Pertinence**

Aucune des substances proposées par les grecs et les romains n'ont d'utilité dans le traitement des dartres, même si quelques unes ont été longtemps employées dans des préparations magistrales (hellébore, laurier, orcanette, encens, guimauve).

L'usage de la rue est dangereux en raison de son action irritante sur la peau et les muqueuses.

2.9 ECCHYMOSE

2.9.1 Égypte

◆ **Excipients de base :**

- miel
- lait frais, humain

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- valériane
- graine de lin
- oliban (anti-inflammatoire)
- orge cuit
- farine laissée sur l'aire de battage du blé

◆ **Drogues d'origine animale :**

- momie (en applications externes)
- viande fraîche
- écaille de tortue
- sang de pigeon, d'hirondelle, de vautour
- rate de taureau

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- raclure de statue
- poussière tombée au pied d'une statue
- poussière d'albâtre
- poussière de granit
- ocre rouge (ecchymose du visage)
- petit éclat de silex
- sable
- galène
- déchet de cuivre
- malachite
- argile de potier
- sel marin

◆ **Produits inconnus :**

- herbe astringente
- pulpe du fruit de l'arbre-*kesebet* (ecchymose du visage)
- minéral-*mad*
- *chefou* de levure
- *djâmou*
- eau de *paou-â*
- sang de l'oie-*semen*
- plante-*djaret*
- plante-*iar*
- *merou*

« Autre (remède), pour chasser les ecchymoses du visage : pulpe du fruit de l'arbre-*kesebet*. (Ce) sera mélangé avec de l'ocre rouge et appliqué au visage très souvent. » (papyrus Ebers n°721)

« Autre (remède), pour les hématomes : lait humain ; valériane ; minéral-*mad* (utilisé pour (polir) le miroir. (Ce) sera broyé avec des graines de lin et des écailles de tortue, rassemblé en un tout et placé au soleil. Tu mettras sur cela des petits éclats de silex et tu appliqueras cela jusqu'à ce que le sang tombe (=coule). » (papyrus Ebers n°734)

◆ **Technique chirurgicale :**

- certains médecins pratiquaient une incision de l'ecchymose avec un roseau puis cautérisaient la plaie obtenue s'il y avait un saignement.

« Tu devras lui faire une incision avec le roseau qui sert dans le traitement au couteau. S'il saigne abondamment tu devras brûler cela avec le feu. Tu soigneras (ensuite) cela comme soigne l'homme au hemen. » (papyrus Ebers n°876)

2.9.2 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- guimauve
- bouillon blanc

◆ Technique chirurgicale :

- saignée

◆ Conseils :

- position non déclive
- compression du membre

« Dans le cas d'ecchymoses, de contusions, de distensions musculaires poussées jusqu'à la rupture des fibres, ou de gonflements non inflammatoires, on expulse le sang hors de la partie lésée, et on fait refluer la plus grande partie vers le haut du corps, la moindre vers le bas ; le bras ou la jambe est mise dans une position qui n'est pas déclive ; le chef de la bande est placé sur le lieu de la lésion ; la compression est, là, la plus forte, elle est moindre aux extrémités, et intermédiaire dans les parties intermédiaires. » (Hippocrate)

2.9.3 Rome

◆ Excipient de base :

- eau de mer ou miellée
- vin miellé
- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- aloès
- ammi
- férule
- noix de Ben
- huile de henné
- noix
- agaric
- huile rosat

◆ Drogue d'origine animale :

- laine en suint

♦ **Drogue d'origine minérale :**

- galbanum

« Pour les contusions et les chutes on emploie l'agaric en boisson, à la dose de deux oboles dans trois cyathes de vin miellé, ou, s'il y a fièvre, dans de l'eau miellé... » (Pline)

« Pour les écorchures, les coups, les meurtrissures, les contusions, les foulures, les bosses, les chutes, les douleurs de tête et autres, l'inflammation d'estomac, on fait un topique avec la laine en suint, le vinaigre et l'huile rosat. » (Pline)

2.9.4 Comparaisons

♦ **Traitements actuels**

En cas de contusions et d'ecchymoses, il n'est donné aucun traitement ; parfois on applique localement de l'arnica.

♦ **Pertinence**

L'aloès possède une activité revascularisante et la guimauve est réputée pour être vasoconstrictrice en applications locales.

Le choix de l'ammi n'est peut-être pas très adéquate en raison de son activité photosensibilisante.

Il n'y a aucun intérêt à pratiquer une incision des ecchymoses, comme le faisaient les égyptiens et les grecs.

2.10 ECZEMA

2.10.1 Égypte

♦ **Excipient de base :**

- huile de poisson

♦ **Drogues d'origine végétale :**

- farine de pain
- céréale moisie

2.10.2 Grèce

♦ **Excipients de base :**

- vinaigre

- huile

- ◆ **Drogues d'origine minérale :**

- vitriol
- soufre
- litharge

« 4^{ème} pour psores et eczemas : vitriol, soufre et litharge broyés avec du vinaigre et de l'huile d'olives non mûres. » (PSI10.1180)

2.10.3 Rome

- ◆ **Excipient de base :**

- vin

- ◆ **Drogue d'origine végétale :**

- adiantum

2.10.4 Comparaisons

- ◆ **Traitements actuels**

- Traitements locaux :
 - antiseptique (chlorhexidine, carbanilide)
 - dermocorticoïde lors des poussées
 - émollient en dehors des poussées

- ◆ **Pertinence**

Seule deux des produits employés par les grecs étaient appropriés à cette pathologie : le vitriol de part ses propriétés antiseptiques et astrigentes, mais il ne fallait pas qu'il soit en trop grande quantité du fait de sa causticité à haute dose ; et le soufre, toujours indiqué dans des préparations pour le traitement de l'eczéma.

2.11 ERYSIPELE

2.11.1 Égypte

Seuls deux produits d'origine minérale étaient cités : galène et malachite, tous deux utilisés dans la fabrication de fards. On leur attribuait des fonctions thérapeutiques et prophylactiques dans les érysipèles.

2.11.2 Grèce

◆ **Excipient de base :**

- eau

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- encens
- opium
- safran
- millefeuille aquatique
- grande joubarde
- joubarde des toits
- orcanette
- morelle noire
- coqueret
- mauve
- potentille
- plantain
- bette
- chicorée
- pariétaire
- coriandre
- chicorée sauvage
- renouée des oiseaux
- mandragore
- myrte
- *Lycopus*
- *Rhamnus*
- *Ruta*

◆ **Produit inconnu :**

- *dorycnion* (en pilule)

◆ **Conseil :**

- était associé à ces traitements locaux des purgations hautes et basses, notamment à base d'hellébore.

2.11.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- eau
- vinaigre
- miel

- vin simple ou de myrte
- cérat (si le malade était de constitution délicate)

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- opopanax
- sagapénum
- myrrhe (vulnéraire)
- encens (anti-inflammatoire)
- pavot
- safran (antiseptique)
- farine d'orge chaud (érysipèles venant d'ulcères)
- suc de solanum
- poudre de cyprès
- poudre de lentille (si le malade était de constitution délicate)
- feuille de bette
- feuille de myrte
- menthe

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- céruse
- terre cimolée
- soufre vif
- suie

« Il est encore bon d'employer en topique : le vin de myrte, deux onces de menthe, une once de soufre vif, le tout pilé ensemble dans du vinaigre ; la suie, dans du vinaigre. » (Pline)

« Cet érysipèle, il faut dans le principe le refroidir, surtout lorsqu'il est né sans cause apparente ; mais lorsque déjà le bouillonnement a disparu, il est utile de scarifier, de mettre un cataplasme de farine d'orge chaud et d'appliquer du cérat et quelque autre médicament résolutif. » (Galien)

◆ **Technique chirurgicale :**

- il était courant de pratiquer des scarifications des lésions lorsque le bouillonnement avait disparu. Il était alors établi que l'inflammation disparaissait aussitôt.

◆ **Conseils :**

- on refroidissait les lésions, surtout quand l'érysipèle semblait ne pas avoir de cause apparente.
- on y associait une purgation intestinale à l'aide de clystères âcres.

2.11.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Chirurgie :
 - débridement des zones abcédées ou nécrotiques`

- Traitements généraux :
 - antibiotique per os (pénicilline V, amoxicilline)
 - antibiotique en intra-veineuse dans les formes aiguës (pénicilline G)

- Traitement local :
 - antiseptique en cas de phlyctènes

◆ **Pertinence**

Quatre plantes seulement présentent des propriétés antibiotiques : l'opopanax, la myrrhe, l'orcanette et le plantain ; toutes ces drogues étant utilisées en traitement local.

La myrrhe a également une activité antiseptique, il y a donc une forte probabilité que les patients souffrant d'érysipèle ait vu leurs lésions s'infecter.

On sait aujourd'hui que les substances anti-inflammatoires sont contre-indiquées en usage local en raison du risque de cellulite nécrosante. Malheureusement une grande quantité de drogues utilisées étaient anti-inflammatoires : céruse, myrthe, millefeuille, orcanette, plantain, rue...

Par ailleurs, la morelle noire présente une toxicité importante si elle est employée fraîche, la rue est fortement irritante, et l'opium est contre-indiqué en cas de maladie infectieuse grave.

Si l'usage de purgations n'apportait certainement rien de plus aux remèdes, les scarifications de certaines lésions par les médecins romains étaient bénéfiques.

2.12 ESCARRE

2.12.1 Rome

◆ Drogues d'origine végétale :

- cannelle (apertif, traitement des cicatrices)
- férule

◆ Drogue d'origine minérale :

- chalcopryrite ou sulfure naturel de cuivre bouilli

◆ Produit inconnu :

- misy

2.12.2 Comparaisons

◆ Traitements actuels

Il doit être adapté au stade de l'escarre (érythème, phlyctène, nécrose...)

- Chirurgie :
 - détersion des tissus nécrosés

- Traitements locaux :
 - émollient
 - pansement cicatrisant, absorbant...

◆ Pertinence

Une seule plante semble adéquate : la cannelle, de part ses activités antiseptique et anti-inflammatoire ; elle est par ailleurs toujours appréciée en médecine populaire dans le soin des plaies. Mais elle ne doit pas être appliquée en quantité trop importante car il y a des risques d'allergies ou de dermatites.

2.13 EXANTHEME

2.13.1 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- bette
- cyclamen
- myrte
- encens
- *Ruta*

« Pendant la grossesse, le troisième ou le quatrième mois, il survint au bas de la jambe droite et à la main droite près du pouce un exanthème pour lequel nous employons la poudre d'encens. » (Hippocrate)

2.13.2 Rome

◆ Excipients de base :

- cire
- vinaigre
- cérat

◆ Drogues d'origine végétale :

- feuille de rue
- huile rosat
- huile de myrte
- huile de lentisque

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- alun
- céruse
- litharge
- soufre vif
- plombagine

« *Traitement.*

Litharge (oxyde de plomb fondu)..... 4 onces

Céruse (carbonate de plomb) 4 onces

Alun 2 onces

Feuilles vertes de rue (Ruta, L.) 2 onces

Le tout, avec du vinaigre et de l'huile de myrte, sert en onction. » (Alexandre de Tralles)

« *Médicament contre les croûtes et les éruptions de tout le corps, dites exanthèmes.*

Céruse 6 drachmes

Litharge 4 drachmes

Soufre vif 6 drachmes

Cire 6 drachmes

Huile rosat ou huile de myrte, quantité suffisante pour faire une pommade liquide.

Mêlez les substances sèches au cérat et enduisez-en la tête. » (Alexandre de Tralles)

2.13.3 Comparaisons

Ce n'est pas une maladie mais un symptôme, or aucun traitement n'est donné de nos jours dans le cas de lésions élémentaires. Les soins seront différents selon la pathologie, donc aucun des remèdes proposés dans l'Antiquité ne peut être déclaré adéquate.

2.14 FURONCLE

2.14.1 Égypte

◆ **Excipient de base :**

- miel (également antiseptique)

◆ **Drogue d'origine animale :**

- sang de guêpe

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- plomb
- sel marin
- oxyde de cuivre

- oxyde de zinc

◆ **Produits inconnus**

- plante-*tenn*
- grain de *dehni*
- grain de *sames*
- sang de l'oiseau-*neher*
- plante-*amamu*
- gâteau de *sasa*

« Fais-lui un pansement en tant que remède qui supprime la membrane suppurante : plante-*tenn*, grains-*dehni*, grains de la plante-*sames*, sang d'oiseau-*neher*, sang de guêpes, gâteaux de *sasa*, miel, plante-*amamu*, ... de plomb, sel marin. Broyer, faire une masse et appliquer. » (papyrus Ebers n°857)

◆ **Techniques chirurgicales :**

- scarifications
- dans le cas de furoncle au cou, on cautérisait à l'aide d'un roseau chauffé, puis il était appliqué un pansement imprégné d'une préparation.

2.14.2 Grèce

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- asphodèle
- figuier

2.14.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- eau
- vinaigre
- cérat

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- fêrule
- poivre
- huile de myrte
- résine
- levain
- polenta

◆ **Drogues d'origine animale :**

- sang menstruel
- urine humaine

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- nitre (nettoyant)
- soufre vif pulvérisé
- litharge
- céruse
- galbanum (si douleur)

◆ **Produit inconnu :**

- noir de cordonnier
- feuille de *pyncocomum*

« Autre préparation contre les petits furoncles de la tête.

Litharge	} de chaque 12 drachmes
Céruse	
Soufre vif	8 onces

Mélangez le tout avec du cérat à l'huile de myrte avant de vous en servir. »
(Alexandre de Tralles)

« ... on emploie dans ce cas les feuilles de *pyncocomum* pilées avec de la polenta ; il faut que le furoncle n'ait pas encore fait pointe. » (Pline)

◆ **Conseils :**

- on commençait le traitement par un emplâtre sans graisse
- si le traitement échouait, on passait à un suppuratif quelconque
- aucun médicament n'était employé si le pus était évacué.

2.14.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitement général :
 - antibiotique (pristinamycine, oxacilline) en cas de furonculose
- Traitements locaux :
 - antiseptique (chlorhexidine, hexamidine)
 - antibiotique (acide fusidique, mupirocine)

◆ **Pertinence**

Si le soufre est indiqué comme traitement des furoncles, aucune autre substance ne semble être appropriée à sa prise en charge.

Le poivre est contre-indiqué sur une peau lésée et le nitre est un poison à hautes doses.

Il est recommandé de nos jours de ne pas manipuler un furoncle, les pratiques chirurgicales des égyptiens (scarifications) étaient donc peu indiquées.

2.15 GALE

2.15.1 Égypte

Un seul produit était cité : le soufre

2.15.2 Grèce

◆ **Excipients de base :**

- vinaigre
- huile

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- bryone blanche
- chélidoine
- hellébore noire
- figuier
- asphodèle
- hellébore blanc
- huile d'olives non mûres
- *chamaileôn*

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- soufre natif
- vitriol
- litharge

« 3^{ème} emplâtre pour les lèpres, lichens féroces et psores : soufre natif, asphodèle, ellébore blanc et vinaigre. » (PSI10.1180)

« 4^{ème} pour psores et eczémas : vitriol, soufre et litharge broyés avec du vinaigre et de l'huile d'olives non mûres. » (PSI10.1180)

2.15.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- huile
- vinaigre
- cire

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- encens (anti-inflammatoire)
- myrrhe (vulnéraire)
- fêrule
- noix de Ben
- pavot
- safran (antiseptique)
- cardamome (émollient, vulnéraire)
- poivre blanc (au début)
- poix liquide (si exulcération)
- marc d'huile (si exulcération)
- farine de lupin (si exulcération)
- résine liquide (si exulcération)
- lycium (si exulcération)

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- vert de gris
- soufre (si exulcération)
- natron (si exulcération)
- spode (au début)
- cadmie (au début)

◆ **Produit inconnu :**

- passum
- verjus (au début)
- cendre

« Il existe aussi un remède attribué à Protarque, qui contient :

Farine de lupin un setier
Natron quatre cyathes
Poix liquide une hémine
Résine liquide une demi-livre
Vinaigre trois cyathes » (Celse)

« On mêle aussi très utilement :

Safran
Lycium
Vert de gris
Myrrhe
Cendre } parties égales

qu'on malaxe dans du passum. Ce remède, en tout cas, arrête toute sorte de pituite. »
(Celse)

2.15.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitement général :
 - antiparasitaire (ivermectine)
- Traitement local :
 - antiparasitaire (benzoate de benzyle, crotamiton)

◆ **Pertinence**

Quelques unes des drogues retrouvées dans les remèdes antiques sont toujours ou ont été employées dans des préparations magistrales contre la gale : pavot, soufre, lupin, asphodèle, poix liquide et hellébore.

Le pavot, la bryone et la cadmie sont des sédatifs d'où leur choix pour apaiser les démangeaisons dues au parasite.

Sont peu indiquées dans cette pathologie : la chélidoine (drastique), le figuier (phototoxique), le vert de gris (escharotique).

2.16 GANGRENE

2.16.1 Grèce

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- cannelle
- fêrue
- bouillon blanc
- racine de panais (ulcères gangréneux)
- racine de carotte sauvage (ulcères gangréneux)
- euphorbe
- lessive faite avec les cendres des rameaux de figuier

◆ **Technique chirurgicale :**

Les praticiens grecs attendaient que la gangrène atteigne l'articulation du membre infecté pour pratiquer l'amputation. Ils ôtaient les chairs malades et ils désossaient, il ne fallait pas toucher aux chairs saines ni à l'articulation d'où l'inefficacité de cette méthode.

« Traitement : s'il n'y a pas de fièvre, l'ellébore (blanc) ; sinon, point d'ellébore, mais pour boisson l'oxygluky, s'il en est besoin. » (Hippocrate)

2.16.2 Rome

◆ **Excipient de base :**

- vinaigre (sur une éponge)
- oxymel
- miel
- huile
- eau

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- cannelle
- fêrue
- farine d'ers, d'ivraie, de fève, d'orge, de froment
- pain bouilli (en cataplasmes)

◆ **Produit inconnu :**

- médicament céphalique

« Ces médicaments se composent d'oxymel et de farine d'ers, ou d'ivraie, ou à défaut de ces farines, de farine de fèves. L'oxymel seul suffit. » (Galien)

« Quand ces moyens paraissent avoir arrêté la putréfaction, pour que l'escharre tombe plus vite, employez avec du miel le médicament dit céphalique. Il est préférable d'appliquer extérieurement un cataplasme de pain bouilli dans un mélange d'huile et d'eau ou de farine d'orge ainsi préparée, ou avec addition de farine de froment. » (Galien)

◆ **Technique chirurgicale :**

Les médecins romains procédaient de la même manière que les grecs pour enlever la gangrène d'un membre.

◆ **Conseil :**

- on recouvrait la plaie de charpie.

2.16.3 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Chirurgie :
 - amputation du membre touché au niveau de l'articulation supérieure saine
- Traitement général :
 - antibiotique
- Traitement local :
 - émollient au niveau de la cicatrice

◆ **Pertinence**

Il n'était point étonnant que les malades meurent de gangrène ; les praticiens ne voulant pas ôter de chair saine il restait donc des sites infectés après l'amputation ce qui empêchait toute guérison.

En ce qui concerne les traitements annexes, l'utilisation de cannelle (antiseptique), de molène (émollient) et de carotte (cicatrisant et calmant) est judicieux.

Il aurait par contre mieux valu ne pas mettre d'euphorbe.

2.17 HERPES

2.17.1 Grèce

◆ Excipient de base :

- vin égyptien

◆ Drogues d'origine végétale :

- grande joubarde
- joubarde des toits
- morelle noire
- potentille
- plantain
- chélidoine
- pariétaire
- coriandre
- orchidée
- renouée des oiseaux
- myrte
- *Rhamnus*
- *Ruta*

◆ Produit inconnu :

- *dorycnion* (en pilule)

2.17.2 Rome

◆ Excipients de base :

- miel
- vin au goût sucré, ou vin blanc ténu et légèrement astringent (vin de Falerne, de Marseille, d'Adriatique ou de Sabine), ou vin fortement astringent (ulcères invétérés)
- eau
- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- cachou
- vrille de vigne
- pousse de ronce
- pousse d'églantier
- pousse de plantain

- lentille
- farine d'orge grillée
- suc de morelle (herpès superficiels)
- glaucium

◆ **Produits inconnus :**

- médicament de Polyïdès
- médicament de Pasion
- médicament de Musa
- médicament d'Andron
- oxycrat

« Il faut donc, dans le principe, appliquer sur eux des cataplasmes composés de vrilles de vignes, de pousses de ronces ou d'églantier et de plantain. Après cela on y mêlera des lentilles, parfois du miel, de la farine d'orge grillée ; » (Galien)

« On en trouve un grand nombre dans tous les ouvrages ; la plupart sont sous forme de pastilles, et ont besoin, pour l'usage, d'être délayés dans du vin d'un goût sucré. A défaut de vin semblable, prenez un vin ténu, blanc et légèrement astringent, par exemple, ceux de Falerne, de Marseille, de la Sabine, de l'Adriatique et le vin ariusien, s'ils n'ont encore contracté par l'ancienneté aucune âcreté. » (Galien)

◆ **Conseils :**

- on refroidissait et on humectait tout d'abord les lésions avant d'appliquer les remèdes
- on préférait des médicaments sous formes de pastilles que l'on diluait ensuite dans du vin ou de l'eau
- il ne devait pas être fait usage des plantes suivantes : laitue, renouée, lentille des marais, lotus des marécages, anthyllion, pourpier, chicorée, rhubarbe et morelle.

2.17.3 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitement général :
 - antiviral (aciclovir)
- Traitements locaux :
 - antiseptique
 - antiviral (aciclovir)

◆ **Pertinence**

L'unique plante à visée antivirale est la chélideine, mais, le suc, appliqué sur la peau ou les muqueuses, se révèle caustique.

Le plantain a fait partie d'une thérapeutique antiherpétique en médecine populaire mais il n'est plus usité.

De nouveau, on retrouve la rue dans les drogues dangereuses car phototoxique.

2.18 IMPETIGO

2.18.1 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- encens
- myrrhe
- ébène

2.18.2 Rome

◆ Excipient de base :

- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- myrrhe (vulnéraire)
- résine liquide ou non
- farine de lupin
- poix liquide

◆ Drogues d'origine minérale :

- soufre
- nitre
- natron
- soufre

« Remède de Protarque :

Farine de lupin un setier
Natron quatre cyathes
Poix liquide une hémine
Résine liquide une demi-livre
Vinaigre trois cyathes » (Celse)

« Cependant Sérapion se servait de

Natron P)-(II
Soufre P)-(IV
qu'il incorporait à beaucoup de résine . » (Celse)

2.18.3 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitement général :
 - antibiotique (pristinamycine)
- Traitements locaux :
 - antiseptique (hexamidine, sulfate de cuivre + sulfate de zinc)
 - émollient sur les croûtes (vaseline)
 - antibiotique (mupirocine)

◆ Pertinence

Trois des drogues employées par les romains ont des propriétés antibactériennes (myrrhe, plantain et cuivre) tandis qu'une seule est antiseptique (myrrhe).

Par ailleurs, il a longtemps été fait usage du soufre et du nitre dans des préparations magistrales mais elles sont aujourd'hui abandonnées.

Deux substances sont dites « à risque » : le vert de gris et le sumac (irritant et vésicant).

2.19 INFLAMMATION

2.19.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- graisse
- huile
- bière

◆ Drogues d'origine végétale :

- blé (anti-inflammatoire)
- fruit du tamaris
- racine de bryone
- mucilage
- datte sèche et sa poudre

◆ Drogue d'origine animale :

- intérieur d'une moule

◆ Drogues d'origine minérale :

- alun

- ocre rouge
- natron
- sel marin

◆ **Produits inconnus :**

- poudre de la plante-*djaret*
- liquide-*mesta*
- plante-*sayt* sèche et écrasée
- fruit-*peret-cheny*
- plante-*sâm*

« Autre (remède), pour chasser un endroit enflammé : poudre de datte :5 ro ; poudre de plante-*djaret* :5 ro ; liquide-*mesta* :40 ro. (Ce) sera chauffé et réduit à 30 ro. Tu donneras (cette préparation) à un homme ou à une femme (une fois que la préparation aura été remise) à une chaleur convenable et jusqu'à ce qu'il (=l'endroit enflammé) guérisse. » (papyrus Ebers n°93)

« Autre (remède), pour éviter que ne s'étende un endroit enflammé : graisse/huile :15 ro ; plate-*sayt* écrasée :1 ; sel marin :1 ; intérieur d'une moule :1 ; natron :1. (Ce) sera broyé finement, préparé en une masse homogène. La superficie du corps en sera frottée. » (papyrus Ebers n°119)

2.19.2 Grèce

◆ **Excipient de base :**

- hydromel

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- pourpier
- coriandre
- trèfle
- polium
- *Verbascum* cuit

◆ **Produit inconnu :**

- *dorycnion* (en pilule)
- feuille cuite de l'*épipetron*

« Cataplasmes pour les tumeurs et l'inflammation dans les parties voisines : le *Verbascum* cuit, les feuilles crues du trèfle, les feuilles cuites de l'*épipetron*, et le polium ;... » (Hippocrate)

◆ **Conseil :**

- on y associait une diète sévère de longue durée car ils considéraient qu'une nourriture riche et abondante augmentait les inflammations.

2.19.3 Rome

◆ Excipients de base :

- miel (emplâtres)
- vin (cataplasmes), sucré, astringent ou miellé
- eau froide
- vinaigre
- hydromel
- huile
- cire

◆ Drogues d'origine végétale :

- myrrhe (dans les inflammations locales)
- astragale ou sarcocolla (chez les enfants)
- baumier
- bdellium (anti-inflammatoire)
- fêrule
- myrrhe (vulnéraire)
- pavot
- joubarde (inflammations de la partie haute)
- écorce de grenade bouillie (inflammations de la partie haute)
- sumac (inflammations de la partie haute)
- farine d'orge grillée (inflammation de la partie haute)
- huile de rose (si douleur)
- plantain
- lentille (inflammations persistantes)
- pain
- huile rosat (si amélioration sans pus)
- farine de froment bouilli (suppuratif)
- gomme

◆ Drogue d'origine animale :

- laine grasse (suppuratif)

◆ Drogues d'origine minérale :

- raclure de vert de gris ou aerugo (détertif, en emplâtres)
- cuivre pyriteux dissous (si amélioration sans pus)

◆ Produit inconnu :

- oxycrat (lavage)

« Le médicament doit donc ressembler à celui que nous employons ordinairement, et qui se compose de cuivre pyriteux dissous dans de l'huile rosat. Si vous appliquez encore

extérieurement sur ce médicament un morceau de laine pure imbibée de vin astringent, vous obtiendrez un meilleur résultat. » (Galien)

« ... on appliquera un cataplasme de joubarde et d'écorce de grenades bouillies dans du vin, de sumac et de farine d'orge grillée. » (Galien)

◆ **Techniques chirurgicales :**

- saignée
- scarification des parties affligées, cela dissipait promptement l'inflammation

« si quelqu'une des parties supérieures était affectée, il faudrait tirer du sang par la région inférieure ; en effet, il importe toujours de réverser la fluxion dans le sens opposé au cours des humeurs. » (Galien)

◆ **Conseils :**

- purgation par évacuation avant traitement
- pas d'humectation ni d'échauffement
- pas de gomme si inflammation et enflure car cela augmentait le mal si les emplâtres étaient appliqués trop tôt
- pas d'eau chaude, d'huile ou de farine de froment s'il y avait une douleur importante car c'était contraire aux diathèses fluxionnaires
- pas d'huile ni d'eau si on incisait et on évacuait le pus
- certains médecins déconseillaient l'emploi d'huile et de toute autre matière visqueuses en toute circonstance, on risquait d'amener à suppuration, de gâter ou de carier l'os
- on écartaient les flux d'humeurs, desséchaient celles qui étaient renfermées et fortifiaient les parties environnantes
- on utilisait des produits froids l'été et tièdes l'hiver

2.19.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitements locaux :
 - anti-inflammatoire dans les états mineurs
 - émollient

◆ **Pertinence**

En anti-inflammatoires locaux, on retrouve l'orge, la cire, le plantain, le blé et le pourpier.

Les dattes sont, quant à elles, adoucissantes.

On peut de nouveau retrouver comme substances dangereuses le sumac et le vert de gris.

Les saignées et scarifications pratiquées par les romains n'étaient certes pas de nature à aggraver le mal mais elles n'apportaient rien au traitement des inflammations.

2.20 INTERTRIGO

2.20.1 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- encens
- henné
- souchet

2.20.2 Rome

◆ Drogues d'origine végétale :

- encens (anti-inflammatoire)
- henné
- souchet
- myrrhe
- iris
- rose

2.20.3 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitement général :
 - antifongique (griséofulvine, terbinafine) en cas de résistance ou de récurrence
- Traitements locaux :
 - antifongique (kétoconazole, sulfonazole)
 - antiseptique (imidazolés) dans la période initiale, s'il y a macération

◆ Pertinence

Seule la myrrhe possède une activité antiseptique démontrée et une légère action antimycosique ; l'encens est purement antifongique.

Le henné est encore aujourd'hui utilisé en médecine populaire orientale pour les mycoses de tout type.

Mais le choix de l'huile comme excipient dans les préparations n'était pas judicieux.

2.21 LEPRE

2.21.1 Égypte

On ne traitait pas la lèpre, seuls quelques remèdes étaient appliqués sur les plaies en cas de suintement pour expulser ceux-ci, et sur le visage pour atténuer localement les stigmates de cette pathologie. Les fards utilisés sur le visage étaient à base de galène et de malachite.

Quelques règles étaient cependant mises en place :

- isolement des malades
- destruction des vêtements et des édifices contaminés
- nécessité d'une hygiène corporelle stricte
- pas de consommation de viande de porc, de sang et de viande d'animaux morts.

« *Conjuration de la maladie cananéenne :*

- *Qui est savant comme le dieu Rê ? Qui en connaît autant que ce dieu – alors que le corps est charbonné (comme) avec du charbon de bois – pour se saisir du dieu d'en haut. Alors, comme Seth conjura la mer, Seth te conjurera de même, Ô maladie cananéenne. Tu ne voyageras pas, tu ne voyageras pas dans la chair superficielle d'Untel né d'une telle.*
- *Que l'on dise cette formule quatre fois sur de l'huile fraîche de moringa, et des résidus de pot-rehedet. Conjure-la avec cela puis scelle-la avec des sceaux en carapace de tortue. »*

(papyrus Hearst n°170)

« *Conjuration de la maladie cananéenne d'après ce que disent à son propos les habitants du Keftiou (=les crétois) : (Ô) senti, (Ô) kapoupi, loin de (moi), Ô Yamentiro, (Ô) karo. Que l'on dise cette formule sur : liquide-gachou fermenté, urine ; sedjet. Lui appliquer. »* (papyrus Londres n°32)

2.21.2 Grèce

◆ Excipients de base :

- vinaigre
- eau

◆ Drogues d'origine végétale :

- ajouan ou ammi égyptien
- semence de roquette
- moutarde
- cresson
- asphodèle

- hellébore blanc
- nigelle
- poix sèche ou humide

◆ **Drogue d'origine animale :**

- cantharide

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- fleur de cuivre
- sel (contraction des lésions en association avec le vinaigre)
- soufre natif

« Il faut des cantharides, de l'ajouan ou ammi égyptien (*Trachyspermum copticum*), de la semence de roquette (*Eruca sativa*), un produit inconnu, de la nigelle (*Nigella sativa*), de la moutarde (*Sinapis alba*), du cresson (*Lepidium sativum*) et de la poix humide. » (P.OXY.8.1088)

« Sel qu'on y fait fondre ; pour toutes les affections, lichens, lèpres, alphos, il (le vinaigre) exerce, épaissi au soleil, une action réprimante, surtout pour les ongles lépreux, car il en triomphe avec le temps ;... » (Hippocrate)

◆ **Conseil :**

- les lésions étaient en premier lieu nettoyées avec de l'eau froide avant l'application des remèdes.

2.21.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- beurre
- huile
- vin
- vinaigre

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- encens (anti-inflammatoire)
- férule
- noix de Ben
- pavot
- huile d'olive
- huile de cèdre
- feuille de myrte
- gomme ammoniacque
- ptisane
- fenugrec

◆ **Drogue d'origine animale :**

- œuf

◆ **Drogue d'origine minérale :**

- alun rond

« L'onguent qui se compose de parties égales de beurre ou d'huile aux feuilles de myrte et de vin, et, de plus, d'un œuf, onguent auquel on donne l'épaisseur de la crasse des baignoires, est aussi en excellent médicament ; on y ajoutera au vin un peu de gomme ammoniacque ou d'alun rond. » (Oribase)

« Après les exercices, on fera des affusions avec une décoction de fenugrec, ou de la crème de ptisane qui devra contenir un peu de gomme ammoniacque fondue ; on dissoudra cette gomme dans du vinaigre pour la combiner au liquide destiné à l'affusion. » (Oribase)

◆ **Technique chirurgicale :**

- petites saignées successives

◆ **Conseils :**

- purgations multiples
- boissons en grande quantité
- régime léger (poissons et oiseaux)
- exercices

« ... on passera aux purgatifs, et on emploiera d'abord le suivant : on détache d'un seul côté, sur deux coloquintes de grandeur moyenne, un segment assez grand pour former une espèce de couvercle ; ensuite on enlève toutes les graines (car habituellement elles causent des douleurs excessivement vives), et on laisse en place la pulpe ; on remplit les coloquintes d'huile douce, ensuite on se sert comme d'un couvercle du segment qu'on a détaché et on abandonne les coloquintes à elles-mêmes pendant une nuit. Le lendemain, après avoir enlevé l'huile, on fait bouillir les coloquintes dans de l'eau jusqu'à ce qu'elles deviennent tendres ; puis on les jette, mais on réunit l'eau à l'huile ; on y ajoute trois oboles d'ellébore noir et une quantité de scammonée qui ne dépasse pas une drachme, et qui ne soit pas moindre de quatre oboles ; on fait cuire avec ces ingrédients une bouillie de fleur de farine, et de cette préparation on donne au malade, qu'on soumet préalablement à un régime simple, vingt-quatre fois le volume d'une noisette, et de l'eau pour boisson... » (Oribase)

2.21.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitement général :
 - antibiotique (rifampicine, clofazimine)

◆ **Pertinence**

Si le cresson possède des propriétés antibactériennes, il était employé en local donc ne permettait pas d'enrayer la maladie mais uniquement d'éviter la surinfection des plaies.

La cantharide, utilisée par Hippocrate, est un poison irritant.

Les règles d'isolement, de destruction des vêtements et d'hygiène imposées par les égyptiens étaient nécessaires pour éviter la propagation de l'épidémie. A l'inverse, les conseils associés suivis par les romains ne devaient pas être d'une grande efficacité.

2.22 LICHEN

2.22.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- miel fermenté
- graisse

◆ Drogues d'origine végétale :

- oliban sec (anti-inflammatoire)
- graine de coriandre
- suc de baumier
- racine de pyrèthre
- résine de térébinthe
- goudron végétal
- huile de moringa fraîche
- conyze

◆ Drogues d'origine animale :

- graisse de taureau, d'hippopotame

◆ Drogues d'origine minérale :

- galène
- ocre rouge
- natron

◆ Produits inconnus :

- lie de liquide-*pa-our*
- minéral-*iner-sepdou*
- plante-*djas*
- minéral-*hedjet*
- graine de la plante-*sar*

« Son remède : miel fermenté ; oliban sec ; graines de coriandre. (Ce) sera broyé avec de la lie de liquide-pa-our. Enduire avec (cela). » (papyrus Hearst n°161)

« Autre (remède) : résine de térébinthe ; graines de la plante-sar ; natron ; goudron végétal ; ocre rouge. Employer comme précédemment. » (papyrus Hearst n°166)

« Conjuraton de la substance-mechepent.

« Ecoule-toi ! ressors ! toi qui n'auras pas de fruits ; éloigne-toi, toi qui n'auras pas de bras en ta possession et tiens-toi donc (aussi) éloignée de moi. Je suis Horus. Recule donc, car je suis le fils d'Osiris et les formules magiques de ma mère sont la protection des différents endroits de mon corps. (Aussi) aucune chose maligne ne se développera dans ma chair superficielle, aucune substancs-mechepent ne sera dans mes différents endroits du corps. Ecoule-toi ! » (Dire) sept fois.

Paroles à dire sur de la conyze. (Ce) sera cuit, moulu et appliqué à cela. » (papyrus Hearst n°160)

2.22.2 Grèce

◆ Excipient de base :

- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- hellébore noir
- euphorbe
- oseille
- figuier
- thym
- poudre d'encens
- résine
- asphodèle
- hellébore blanc
- cresson
- moutarde
- semence de roquette
- ail
- fleur de farine
- papyrus
- *Ruta*
- cardame sauvage réduit en cendre
- racine de patience sauvage
- *chamaileôn*
- manne

◆ Drogue d'origine animale :

- cantharide
- dépouille de vipère

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- mousse de natron
- pierre ponce
- soufre natif
- sel (contraction des lésions en association avec le vinaigre)
- litharge

« Toute espèce de lichen est enlevée par le vinaigre, la manne, la pierre ponce, le soufre avec du vinaigre, le cardame sauvage, brûlé et réduit en cendre, la dépouille de la vipère, la racine de la patience sauvage, triturer avec du vinaigre vineux ; il se produit des phlyctènes ; alors employez la litharge. » (Hippocrate)

« 5^{ème} pour lichens féroces (remède de cuisine) : broyez du cresson, de la moutarde, de la semence de roquette, de l'ail, du natron, des cantharides, avec du vinaigre. On oint le lichen après l'avoir scarifié. A l'extérieur, on met de la fleur de farine, puis un morceau de papyrus. » (PSI.10.1088)

◆ **Technique chirurgicale :**

- scarifications

2.22.3 Rome

◆ **Excipient de base :**

- vinaigre

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- blé prémastiqué (médication rurale)
- fêrule
- plantain pilé
- quintefeuille
- racine d'asphodèle
- racine de patience

◆ **Droque d'origine animale :**

- salive

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- chaux
- pierre ponce
- écume de glu

« On emploie le plantain pilé, la quintefeuille, la racine de l'asphodèle, dans du vinaigre... » (Pline)

« On passe encore la pierre ponce sur le lichen, pour l'étuver ensuite avec la racine de patience broyée dans du vinaigre, et avec l'écume de glu mêlée à la chaux. » (Pline)

2.22.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitements locaux :
 - dermocorticoïde
 - goudron de houille
 - hormone
 - émollient
 - puvathérapie

◆ Pertinence

Malgré la grande quantité de substances utilisés par les Anciens, seul le soufre était encore usité il y a peu de temps.

La fleur de farine et le blé prémastiqué sont considérés comme des émollients.

Quatre produits phototoxiques sont cités : le goudron de houille, le figuier, le papyrus et la rue ; à cela s'ajoute la cantharide et l'euphorbe, tous aussi dangereux.

2.23 OEDEME

2.23.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- graisse
- huile
- lait
- eau

◆ Drogues d'origine végétale :

- céleri
- mucilage
- farine de l'aire d'abattage du blé
- jus de datte fermenté
- gruau

◆ Drogues d'origine minérale :

- sel marin
- natron rouge

◆ **Produits inconnus :**

- poudre de la plante-ouam
- plante-chenâou
- plante-âkh fraîche

« Autre (remède), à préparer pour des jambes enflées et douloureuses : natron rouge :1. (Ce) sera mélangé avec du jus de dattes fermenté. Panser avec cela. » (papyrus Ebers n°561)

« Remède pour chasser le gonflement-chefout en n'importe quel endroit du corps : poudre de plante-ouam ; lait ; plante-chenâou ; (ce) sera écrasé dans du mucilage ; plante-âkh, fraîche ; (ce) sera écrasé dans de l'eau à boire (venant) du fleuve. Panser avec cela. » (papyrus Hearst n°127)

2.23.2 Grèce

◆ **Excipients de base :**

- vinaigre
- vin
- huile

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- millefeuille aquatique
- potentille
- bouillon blanc
- racine de momordique
- pariétaire
- orchidée
- renouée des oiseaux
- iris sauvage
- verveine
- marjolaine
- molène cuite
- germandrée grise
- feuille de trèfle crue
- feuille de sedum cuite
- anagallis
- anaguros

◆ **Drogue d'origine animale :**

- laine pleine de suint

« bien laver avec du vinaigre, ne pas laisser de caillot de sang dans les incisions, oindre du médicament hémostatique, appliquer un bandage de laine pleine de suint, cardée et douce, arroser de vin et d'huile et tenir la partie incisée de façon à ce que le sang en remonte et n'y descende pas. » (Hippocrate)

« Cataplasmes pour les gonflements et pour l'inflammation des parties voisines : la molène cuite, les feuilles de trèfle crues, les feuilles de sedum cuites et la germandrée grise. ;... » (Hippocrate)

2.23.3 Rome

◆ Excipients de base :

- vinaigre
- huile salée
- eau (si flux d'humeur pituiteuse)

◆ Drogue d'origine végétale :

- huile de rose

◆ Drogue d'origine animale :

- éponge neuve

◆ Drogues d'origine minérale :

- sel
- soude brute
- lessive passée ou non (tumeurs oedémateuses invétérées)
- alun (oedèmes ne cédant pas)

◆ Produit inconnu :

- aphronitron

« Mais, dans ces diathèses, un tel œdème est un symptôme de diathèses dangereuses, et ne réclame pour lui-même aucun traitement spécial : une simple friction d'huile aux roses avec du vinaigre, parfois d'huile salée, ou d'un mélange d'huile aux roses et de vinaigre, dans lequel on a jeté du sel, et beaucoup d'autres médicaments de cette espèce arrêtent l'œdème. » (Galien)

« Si l'œdème ne cède pas à ces remèdes, ajoutez un peu d'alun et appliquez une éponge entièrement neuve. » (Galien)

◆ Conseils :

- on utilisait parfois la compression, allant de l'extrémité inférieure jusqu'à la racine du membre atteint
- utilisation des remèdes sous forme d'emplâtres, en bandages ou compresses.

2.23.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

Aucun traitement n'est donné, seule une compression de l'œdème est effectuée.

◆ **Pertinence**

Nombreuses étaient les drogues employées par les médecins pour diminuer l'œdème, mais aucune n'avait d'efficacité. Le sel marin est, par ailleurs, contre-indiqué dans cette pathologie.

Mais les romains avaient compris l'importance de la compression dans la résolution de l'œdème.

2.24 ONGLE

2.24.1 Égypte

◆ **Excipients de base :**

- huile
- miel
- graisse

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- résine de térébinthe
- chanvre

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- natron
- terre de Nubie
- ocre

◆ **Produits inconnus :**

- résine-*hedjou*
- plante-*ibou*

« Remède pour soigner l'ongle de l'orteil lorsqu'il « tombe à terre » (=est détruit). Tu le soigneras avec : natron ; résine de térébinthe ; graisse/huile ; miel ; ocre. (Ce) sera appliqué sur cela, mais empêcher que le pansement soit pesant (=trop serré). » (papyrus Hearst n°179)

« Autre (remède), pour l'ongle de l'orteil : miel :1/4 ; ocre :1/64 ; chanvre :1/32 ; résine-*hedjou* :1/32 ; plante-*ibou* :1/32. Préparer comme précédemment et panser avec cela. » (papyrus Ebers n°618)

2.24.2 Comparaisons

◆ Traitements actuels

Si l'affection qui le touche est de type mycosique, on traitera par :

- Traitement général :
 - antifongique en cas d'échec du traitement local
- Traitements locaux :
 - antifongique (amorolfine, ciclopiroxolamine)
 - antiseptique (hexamidine)

◆ Pertinence

Aucun des remèdes proposés par les médecins égyptiens ne semble approprié pour traiter une pathologie unguéale de nature mycosique.

2.25 PANARIS

2.25.1 Égypte

◆ Drogue d'origine végétale :

- goudron végétal

◆ Drogue d'origine minérale :

- sulfure d'arsenic de Haute et Basse Egypte

◆ Produit inconnu :

- huile *sefet*

« Si tu trouves un doigt et un orteil douloureux, de l'eau (=sérosité) étant autour d'eux, maligne étant leur odeur, alors qu'(ils) ont formé des asticots, tu devras dire à ce sujet : « un mal que je peux traiter. » Tu devras lui préparer les traitements pour tuer la vermine : minéral-sia du Sud :1/32 ; minéral-sia du Nord :1/32 ; goudron végétal :1/8. (Ce) sera broyé. Panser avec cela. » (papyrus Hearst n°174)

2.25.2 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- aloès
- encens
- myrte

2.25.3 Rome

◆ Conseil :

Les médecins romains déconseillaient l'usage d'huile et de matières visqueuses car elles étaient considérées comme nuisibles, amenant le panaris à suppuration, risquant de carier l'os si elles étaient appliquées trop tôt.

2.25.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Chirurgie :
 - incision et drainage de l'abcès
- Traitements locaux :
 - antiseptique
 - antibiotique

◆ Pertinence

La Grèce utilisait la seule plante pouvant être intéressante dans le traitement des panaris : l'aloès, de part ses propriétés antibactériennes et absorbantes.

Le sulfure d'arsenic employé en Égypte est à déconseiller car vénéneux.

2.26 PAPULE

2.26.1 Grèce

Le seul traitement proposé était à base de figes mûres.

2.26.2 Rome

◆ Excipients de base :

- miel
- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- opopanax

- sagapenum
- myrrhe
- pariétaire écrasée (éruptions importantes)
- farine de lupin (mal peu intense)
- poix liquide ou crue
- résine de térébinthe liquide
- encens (éruptions importantes)
- farine d'ivraie (éruptions importantes)
- nielle

◆ **Drogue d'origine animale :**

- salive (à frotter à jeun, éruptions légères)
- cantharide nettoyée (antiphlogistique)

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- natron rouge (éruptions importantes)
- soufre vierge de l'action du feu (éruptions importantes)

« Toutefois, si l'éruption est légère, on la dissipe en la frottant chaque jour, à jeun, avec de la salive ; si elle est plus considérable, on en triomphe plus aisément avec de la pariétaire, qu'on écrase sur les papules. » (Celse)

« En voici, contre la même affection, un autre de Myron :

Natron rouge	}	aa P)-(I
Encens		
Cantharides nettoyées		P)-(II
Soufre vierge de l'action du feu		autant
Résine de térébinthe liquide		P)-(XX
Farine d'ivraie		un setier
Nielle		trois cyathes
Poix crue		un setier » (Celse)

2.26.3 Comparaisons

Ce n'est pas une maladie mais un symptôme, or aucun traitement n'est donné de nos jours dans le cas de lésions élémentaires. Les soins seront différents selon la pathologie, donc aucun des remèdes proposés dans l'Antiquité ne peut être déclaré adéquate.

2.27 PELADE

2.27.1 Égypte

◆ **Excipient de base :**

- miel

◆ **Drogue d'origine végétale :**

- coloquinte

◆ **Drogues d'origine animale :**

- chiure de mouche
- saleté de l'ongle d'un scribe

Les médecins cherchaient ainsi à dégoûter le démon et à le chasser.

- mue de serpent

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- albâtre (en onguent)
- ocre jaune

◆ **Produits inconnu :**

- graine de l'œil du ciel
- peau de lait
- plante-*djaret*
- *iret-pet*
- *ti-chepes*

« Chasser la maladie *mechchout* : mue de serpent ; peau de lait ; *ti-chepes*. Enduire avec cela. » (papyrus Hearst n°167)

« Autre (remède), pour (chasser la substance-*neseseq*) et conjuration de la substance coupante-*neseseq*.

« O, toi qui te lèves et qui te poses et qui combats (avec) mon orifice. O, Aton, garde-toi du maître du sommet de la tête. » Paroles à dire sur : ocre rouge, plante-*djaret* ; albâtre ; *iret-pet* ; miel. (Ce) sera préparé en une masse homogène et lui sera appliqué. » (papyrus Ebers n°776)

2.27.2 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitements locaux :
 - dermocorticoïde (bétaméthasone, clobétasol)
 - minoxidil
 - cryothérapie
 - puvathérapie
 - immunothérapie de contact en cas d'échec des autres thérapeutiques (dinitrochlorobenzène, diphencyprone)

◆ **Pertinence**

Aucun des remèdes utilisés par les égyptiens ne semble avoir d'efficacité.

2.28 PESTE

2.28.1 Égypte

Aucun remède n'était proposé pour guérir de la peste, mais des formules destinées à éloigner les rongeurs existaient.

« Autre remède pour empêcher une souris d'atteindre quelque chose : graisse de chat. (Ce) sera placé sur toute chose. » (papyrus Ebers n°849)

« Autre moyen d'empêcher les keki-rongeurs de manger le blé qui est dans la réserve : excréments de gazelle. (Ce) sera mis sur le feu dans la réserve et ses murs et son sol seront badigeonnés avec les cendres mélangées à de l'eau. C'est un moyen d'empêcher un milan de s'approprier quelque chose. » (papyrus Ebers n°849)

2.28.2 Grèce

Il n'y avait aucun remède salulaire contre cette épidémie, Hippocrate se contenta d'allumer de grands feux dans toute la ville, et de brûler des huiles parfumées et des fleurs odoriférantes.

2.28.3 Rome

◆ Technique chirurgicale :

Lorsque les lésions se situaient au niveau de la jambe, on pratiquait une ligature au dessous du jarret, on frottait la jambe mise dans de l'eau chaude puis elle était battue avec une plante nommée *Rofeaus*, enfin, on scarifiait les parties atteintes.

2.28.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitement général :
 - antibiotique (quinolone)

◆ Pertinence

Les praticiens égyptiens, grecs et romains s'étaient aperçu qu'ils ne pouvaient enrayer une épidémie de peste, ils ne proposent donc aucun remède à cette pathologie.

2.29 PHLEGMON

2.29.1 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- bryone
- plantain
- tribule Croix de Malte
- châtaigne d'eau
- laurier
- renouée des oiseaux
- séneçon commun
- menthe pouliot
- iris sauvage
- verveine

2.29.2 Rome

◆ Excipient de base :

- vin

◆ Drogues d'origine végétale :

- feuille de myrte (en fomentations toniques, au niveau des zones faibles : aisselles, aine)
- gomme (emplâtre)

◆ Techniques chirurgicales :

- émissions sanguines générales ou locales
- incision du phlegmon à maturité dans sa partie la plus saillante.

◆ Conseils :

- on mettait des fomentations émollientes après les émission sanguines
- les emplâtres avec de la gomme ne devaient pas être appliqués trop tôt car cela pouvait augmenter la douleur et la maladie
- on préférait l'application de liquides plutôt que des emplâtres car ils bouchaient moins les pores
- on utilisait des évacuants pour éliminer les humeurs non tempérées.

2.29.3 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Chirurgie :
 - incision et drainage
- Traitements locaux :
 - antiseptique
 - antibiotique

◆ Pertinence

Si l'essence de menthe et le plantain ont des propriétés antibactériennes, aucune drogue ne présente d'activité antiseptique.

La bryone est cytotoxique, le séneçon commun cancérigène et le laurier photoallergisant.

Les médecins romains procédaient déjà à l'incision du phlegmon.

2.30 PLAIE

2.30.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- miel (utilisé jusqu'à guérison, également antiseptique)
- graisse
- huile
- vin
- cire

◆ Drogues d'origine végétale :

- saule (astringent et fébrifuge, dans les plaies du thorax infectées)
- graine et capsule de pavot (sédatif et calmant, dans les plaies infectées)
- résine de térébinthe (antiseptique et anti-inflammatoire, dans les morsures humaines)
- feuille de sycomore (antiseptique), écorce
- bière fraîche, levure et lie
- goudron végétal
- jujubier (astringent)
- aloès
- coloquinte (améliore l'aspect des cicatrices)
- feuille d'acacia
- oliban doux
- poireau écrasé (morsures humaines)

- fève
- orge bouilli
- pois entier broyé, graine
- gousse d'ail
- gomme
- pain d'orge corrompu
- charpie de lin
- huile de moringa

◆ **Drogues d'origine animale :**

- momie (en applications externes)
- viande fraîche (hémostatique, cicatrisante, empêche aggravation de l'infection, dans les plaies infectées et étroites)

Outre ses propriétés thérapeutiques empiriques, on lui prêtait une action magique : la viande prélevée sur un animal est encore imprégnée de la vie de celui-ci.

- os de seiche broyé
- excrément humain
- fiel de chèvre (morsures humaines)
- graisse de taureau, d'ibex
- chiure de mouche

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- arsenic (plaies suppurées), sulfure d'arsenic
- ocre
- malachite (antiseptique)
- sel marin
- poudre de glaçure verte

◆ **Produits inconnus :**

- huile *sefet*
- farine d'épeautre-*mimi*
- *irtyou*
- extrait-*ââef* de bière douce
- partie-*châou* de la pâte-*ched* (morsures humaines)
- plante-*netjer* (morsures humaines)
- résine-*hedjou* (morsures humaines)
- tampon végétal de la plante-*debyt* et sa poudre
- plante-*djaret*
- cheveux de *ouchâ*
- *nehed*
- liquide-*abekhet*
- plante-*djas*
- minéral-*ouchebet*

« Remède pour une plaie le premier jour :

a) Graisse de taureau, (à appliquer) jusqu'à ce qu'elle (=la plaie) se décompose, ou de la viande de taureau. Dans le cas où elle se met à trop se décomposer, tu devras la

panser avec du pain d'orge corrompu, jusqu'à ce que, grâce à cela, elle se dessèche ; (puis) tu lui feras à nouveau un pansement avec de la graisse jusqu'à ce qu'elle se décompose.

b) Si elle se ferme sur ses sécrétions, tu devras la panser avec : graisse d'ibex ; goudron végétal ; pois broyés. Si cela se brise grâce à cela, tu devras la saupoudrer avec de la poudre de glaçure verte.

c) Par la suite tu devras la panser avec un tampon végétal (fabriqué à partir des filaments) de la plante-debyt, et avec du liquide-abekhet.

d) Si elle se recouvre (=cicatrisation), tu devras préparer des onguents pour raffermir les conduits-met. Panser avec cela jusqu'à ce qu'elle (=la blessure) aille bien.

e) Si elle se referme sur ses sécrétions, tu devras préparer : graisse (de taureau) ; plante-djas. Panser avec cela, jusqu'à ce que son orifice s'ouvre et jusqu'à ce qu'elle se décompose. » (papyrus Ebers n°522)

« Autre (remède) : gomme :1 ; plante-djaret :1 ; nehed :1 ; chiures de mouche :1 ; ocre rouge :1 ; sel marin :1 ; cire :1. (Ce) sera broyé et appliqué sur elle. » (papyrus Ebers n°521)

◆ **Techniques chirurgicales :**

- lavage de la plaie avec de l'eau préalablement bouillie et contenue dans des flacons d'argent.

- plaies sans gravité : les berges de la plaie étaient rapprochées l'une de l'autre à l'aide de bandes de toile enduites d'une substance collante.

- plaies importantes : on préférait alors suturés les berges à l'aide de fines lanières faites d'intestins.

- plaies infectés : les médecins laissaient les blessures ouvertes, non suturées, simplement recouvertes d'un onguent.

« Descriptif (médical concernant une plaie à la lèvre.

Si tu procèdes à l'examen d'un homme ayant une plaie à la lèvre qui transperce jusqu'à l'intérieur de la bouche, tu devras examiner la plaie aussi loin que la colonne du nez puis tu devras maintenir en place (les lèvres de) la plaie avec du fil. » (papyrus Smith n°26)

« Descriptif (médical) concernant une plaie béante au menton.

Si tu procèdes à l'examen d'un homme atteint d'une plaie béante au menton qui monte jusqu'à l'os, tu devras sonder la plaie. Si tu constates que l'os est sain, sans qu'il y ait en lui de fente ou de perforation, tu diras à ce sujet : « Un homme atteint d'une plaie béante au menton qui monte jusqu'à l'os, un mal que je peux traiter. »

Tu devras mettre deux bandes (adhésives) sur cette béance, puis tu devras la panser avec de la viande fraîche le premier jour et tu devras la soigner ensuite avec de la graisse, du miel et des tampons végétaux chaque jour, jusqu'à ce qu'elle aille bien. » (papyrus Smith n°27)

2.30.2 Grèce

◆ **Excipients de base :**

- miel (également anti-infectieux)
- vinaigre chaud ou non

- vin blanc ou rouge, doux ou astringent (selon le type de blessure), froid
Un vin doux était préféré pour des plaies dont le traitement serait de longue durée en tant qu'anti-infectieux. Le vin d'Adriatique était, lui, donné lors de la phase de cicatrisation.

- huile (dans les plaies inflammées)
- graisse
- eau de mer (dans les plaies modifiées comme les plaies des pêcheurs)
- cire

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- bouillon blanc
- feuille de trèfle crue (antiseptique, diminuait l'inflammation autour des plaies)
- polium
- molène cuite (antiseptique, diminuait l'inflammation autour des plaies)
- feuille de sedum cuite (antiseptique, diminuait l'inflammation autour des plaies)
- germandrée grise (antiseptique, diminuait l'inflammation autour des plaies)
- feuille de figuier cuite (assainissement de la plaie), plante entière
- feuille d'olivier cuite (assainissement de la plaie), plante entière
- feuille de marrube cuite (assainissement de la plaie, plaies creuses)
- gattilier (assainissement de la plaie)
- feuille de grenadier cuite (assainissement de la plaie)
- feuille de mauve
- feuille de rue
- feuille d'origan vert
- graine de lin grillée en poudre, plante entière
- feuille de guède crue (si risque d'érysipèle)
- jus de morelle (si risque d'érysipèle)
- lentille (si inflammation)
- feuille d'églatier (anti-inflammatoire)
- cresson alénois
- raisin (anti-infectieux) blanc non mûr (plaies invétérées, récentes, de la tête, des oreilles et du prépuce)
- achillée (en emplâtre)
- résine de térébenthine (plaies invétérées, récentes, de la tête, des oreilles et du prépuce)
- myrrhe en poudre (hémostatique)
- copeau de lotus
- encens (hémostatique)
- safran (hémostatique)
- résine de cèdre
- écorce sèche de grenade
- noix de galle (hémostatique)
- racine de chêne kermès (hémostatique)
- marc d'olives sèches
- lait de figuier sauvage
- arum desséché (anti-suppuratif, plaies récentes)
- écorce verte de figuier (anti-suppuratif, plaies récentes)
- raclure d'asphodèle
- oenanthe

- pariétaire
- euphorbe (plaies creuses)
- cardamome cru (plaies creuses)
- érysimum (plaies creuses)
- hellébore noir
- huile de cèdre
- écorce et mousse du tronc de l'yeuse
- pimprenelle
- racine de myrte sauvage (tendons sectionnés)
- huile de quintefeuille (tendons sectionnés)
- partie mucilagineuse de la scille (émollient)
- pin maritime émollient)
- centaurée
- oignon
- farine blanche
- millefeuille aquatique (anti-inflammatoire)
- grande et petite millefeuille (plaies anciennes et récentes, hémorragies)
- graminée (cicatrisant, plaies invétérées)
- aigremoine (plaies ulcérées difficiles à cicatriser)
- orcanette (plaies anciennes ulcérées)
- guimauve
- bryone blanche (plaies ulcérées, gangréneuses, putréfiées)
- anémone (plaie ulcérée)
- potentille
- aristoloche (plaies ulcérées sordides)
- plantain (plaies ulcérées)
- gouet (plaies ulcérées)
- marrube noir (plaies ulcérées sordides)
- bette (plaies rongeantes)
- bois-gentil (plaies ulcéreuses croûteuses)
- graine de panais (plaies provoquées par des coups)
- graine de carotte sauvage (plaies provoquées par des coups)
- grande centaurée (cicatrisant, plaies ulcérées anciennes)
- petite centaurée (cicatrisant, plaies ulcérées anciennes)
- chélidoine (plaies ulcérées)
- chèvrefeuille
- conyza ou inule
- consoude (cicatrisant, plaies récentes)
- orchidée
- cyclamen
- pteris ou fougère mâle (plaies provoquées par un roseau)
- panacée (plaies anciennes ulcérées)
- renouée des oiseaux
- séneçon commun
- lierre
- iris sauvage (plaies de la tête)
- verveine (plaies ulcérées sordides)
- myrte (plaies ulcérées des pieds et des mains, plaies suintantes)
- sumac
- lessive faite avec la cendre de rameaux de figuier (cicatrisant)

- huile de myrte (cicatrisant)
- résine de pin (cicatrisant)
- pomme de cyprès bouillie
- *Lycopus* (cicatrisant, soudure des plaies anciennes)
- *Peucedonatum off.* (plaies ulcérées sordides, plaies anciennes)
- *chamaileôn*
- anagallis
- bouglosse ou anchuse

◆ **Drogues d'origine animale :**

- bile de bœuf sèche
- brin de laine
- suint
- graisse de porc fraîche ou vieille, d'oie, de chèvre (émollient)
- fromage de chèvre râpé
- cantharide

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- rouille (en emplâtre)
- alun de Mélos ou d'Egypte (cicatrisant)
- nitre grillé (desséchant, plaies invétérées, récentes, de la tête, des oreilles et du prépuce)
- fleur de cuivre (assainissant, cicatrisant)
- eau de poix
- poudre fine de plomb
- cendre de cuivre de Chypre ou d'Illyrie (asséchant)
- fleur d'argent
- vert de gris (hémostatique)
- vitriol astringent (diminuait les excroissances)
- arsenic rouge
- plomb brûlé
- soufre
- grain de sel brûlé
- blanc céruse (émollient)
- vitriol bleu (émollient)
- ocre rouge (dans les cicatrisations difficiles)
- asphalte
- écailles de cuivre (cicatrisant)
- calamine (cicatrisant)

◆ **Produits inconnus :**

- *enhême* (anti-suppuratif, plaies tranchantes)
- médicament de Carie (liquide enduisant bandage)
- poudre d'Orchomène
- *dorycnion* (en pilule)
- *verjus*
- *élatérion sec*

- blé de lièvre
- orpiment

« *Médicament noir pour les blessures : écraser du raisin blanc non mûr dans un vase de cuivre rouge à travers un tamis, mettre au soleil pendant le jour, retirer la nuit pour ne pas le mouiller de rosée, remuer sans cesse pendant le jour pour qu'il sèche uniformément et qu'il prenne le plus possible de cuivre, l'exposer au soleil assez longtemps pour qu'il prenne l'épaisseur du miel ; puis verser dans une marmite de cuivre avec du miel de première qualité et du vin doux (on y aura d'abord fait bouillir de la résine de térébenthine, la cuire dans du vin pour la rendre dure comme du miel cuit, puis ôter la résine et verser le vin) ; pour les quantités, il faut surtout du verjus, puis du vin, puis du miel ; réduire en poudre fine de la myrrhe de la meilleure qualité possible, délayer en versant peu à peu du même vin ; puis faire cuire à part la myrrhe en remuant avec le vin ; quand on juge qu'elle a désormais l'épaisseur convenable, verser dans le verjus ; faire griller du nitre de qualité supérieure, mélanger doucement au médicament avec de la fleur de cuivre en moindre quantité que le nitre ; le mélange fait, cuire au moins trois jours sur un feu de bois de figuier ou de charbon le plus doucement possible pour que le médicament ne brûle pas ; que tous les ingrédients soient secs, que les plaies ne soient pas humides là où on applique ce médicament ; utiliser ce médicament pour les plaies invétérées, pour les plaies récentes, pour le prépuce, pour les plaies de la tête et de l'oreille. » (Hippocrate)*

« *Pour les mêmes plaies : bile de bœuf sèche, miel de première qualité, vin blanc ; y faire bouillir des copeaux de lotus, de l'encens, de la myrrhe en quantité égale, du safran en quantité égale, de la fleur de cuivre ; de même pour les liquides, du vin en quantité dominante, en deuxième lieu du miel, très peu de bile. » (Hippocrate)*

◆ **Techniques chirurgicales :**

- compression
- extraction s'il y avait lieu des flèches, pierres... après débridement
- lavage de la blessure
- sutures
- si les sutures n'étaient pas indiquées, les médecins grecs cautérisaient la plaie

« *Si la plaie pénètre profondément dans la chair, il y a tendance au gonflement des vaisseaux pour deux raisons, le bandage et l'excès de pression ; si on incise une plaie de ce genre, inciser la plaie, si possible, en suivant la sonde à partir des lèvres pour rendre l'écoulement facile, comme on juge opportun, et appliquer alors le traitement que l'on jugera encore nécessaire. » (Hippocrate)*

◆ **Conseils :**

- immobilisation et repos
- régime modéré (potages, eau, vinaigre)
- purgatifs
- reprise lente et progressive de la marche en cas de plaie à la jambe
- Hippocrate déconseillait l'utilisation d'huiles, de corps gras ou d'émollients dans la cas de plaies récentes, elles empêchaient la matière nuisible contenue dans la plaie de sortir d'où un risque accru de développer un fungus. Elles ne devaient être employées que lorsque les blessures étaient en voie de guérison.

- l'utilisation du froid était également à prohiber pour éviter une irritation de la blessure, un dessèchement de la peau et une douleur sans suppuration. Il n'était préconiser que dans les cas d'hémorragie. Le chaud était préférable pour toutes les autres plaies, notamment les plaies volontaires ou accidentelles, les écorchures...

2.30.3 Rome

◆ Excipients de base :

- vin rouge (également anti-inflammatoire, si le malade ne supportait pas le vinaigre)
- huile
- eau chaude (résolution de l'engorgement, ramollissant, activateur de la formation de pus, dans les inflammations intenses) ou non
- vinaigre (anti-hémorragique)
- miel
- cire
- cérat
- lait

◆ Drogues d'origine végétale :

- astragale ou sarcocolla (=plante qui recolle les chairs)
 - pariétaire ou sideritis
- Ces deux plantes étaient administrées par analogies des noms.

- chou pilé
- myrrhe (antiseptique)
- alhagi
- aloès
- baumier
- cardamome
- encens (anti-inflammatoire)
- fêrulle (vulnérable)
- opium (vulnérable)
- roseau odorant
- pavot
- safran (vulnérable et antiseptique)
- souchet (vulnérable)
- farine de froment cuite (en cataplasme)
- cannelle (apertif)
- casse (apertif)
- poivre
- poix
- résine
- gomme arabique
- orge
- farine de lentille
- aristoloche
- iris (en emplâtre, plaies largement béantes)
- feuille de chêne (en décoction)

- ronce
- bourgeon d'orme
- écorce d'orme
- huile douce d'origan
- huile rosat (comblement des plaies)
- dictame de Crète (vulnéraire)
- mastic
- charpie sèche ou humide
- lycium (cicatrisant)
- plantain (plaies de toutes espèces)
- lysimachia

◆ **Drogues d'origine animale :**

- bile
- éponge
- suif de taureau ou de veau
- toile d'araignée (blessures légères)
- escargot broyé, cuit ou torréfié (cicatrisant)
- beurre (comblement des plaies)

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- alun scaïole ou bouilli (plaies récentes)
- battiture de cuivre
- carbonate basique de plomb (plaies sans gravité)
- calamine
- rouille (dans les exubérances de la chair ou les hypersarcoses)
- bitume
- plâtre (cicatrisant)

◆ **Produits inconnus :**

- emplâtre céphalique de Philotas
- cachet lemnien
- passum
- sphragis (vulnéraire)

« La lysimachia guérit les plaies récentes ; le plantain, les plaies de toute espèce, particulièrement celles des femmes, des vieillards et des enfants. » (Pline)

« Après cette fomentation, post id fomentum, il faut appliquer un emplâtre composé de cire, de poix, de résine, de suif de taureau ou de veau en parties égales. » (Celse)

◆ **Techniques chirurgicales :**

- débridement
- sutures (blessures obliques en autre)
- fibules si on ne pouvait pas faire de sutures
- agrafes

- saignée en cas d'inflammation
- ligature (si hémorragie persistante, sauf si le sang de la plaie venait d'une veine)
- compression digitale en cas d'hémorragie
- cautérisation
- ventouse (si la région de l'hémorragie était dépourvue de nerfs ou de muscles comme la tête ou le front)
- plaies empoisonnées : Galien extirpait les parties touchées et donnait « à la perte de substance une forme arrondie pour qu'elle cicatrise plus lentement. »
- plaies par instrument piquant : on dilatait les blessures s'il n'y avait pas d'écoulement de pus et on faisait correspondre fond et ouverture.

« Quand des plombs ou des cailloux sont entrés dans les chairs il faut débrider largement la plaie et retirer le corps étranger à l'aide d'une pince. Si le projectile est entré dans un os, on le secoue avec un instrument jusqu'à ce qu'il s'en détache, autrement on fait un trou sur l'os, à côté de l'objet et on libère. » (Celse)

◆ Conseils :

- les petites plaies étaient soignées par le blessé lui-même
- Galien préférait ne pas utiliser d'huile ou de graisse, celles-ci retenant les matières nuisibles dans la plaie au lieu de les laisser se décharger à l'extérieur, d'où un risque important de fungus
- seul un bandage était appliqué en cas de plaie de petite taille
- pas de corrosifs ni de caustiques car ils arrêtent le sang d'où un risque d'inflammation
- le malade devait rester au lit
- pas d'aliment le premier jour mais boire de l'eau chaude en très grande quantité, ou de l'eau froide si le blessé n'avait ni douleur ni fièvre
- boire du vin en cas de perte de connaissance mais pas pendant la phase de cicatrisation
- on choisissait des aliments de bon suc en évitant ceux qui étaient âcres
- le blessé devait en outre prendre régulièrement des bains
- élévation du membre blessé.

« Pour bander les blessures, la bande-fascia de lin est la meilleure, linteà aptissima ; elle doit être assez large pour qu'elle puisse recouvrir non seulement la blessure, mais en dépasser un peu les limites.

Le bandage doit entourer fermement la plaie sans la compresser ; car ce qui n'est pas contenu se déplace, mais ce qui est trop compressé est menacé de gangrène. Il faut fixer le bout de la bande, en-dessous par un point de couture parce qu'un nœud blesserait la plaie. » (Celse)

2.30.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitements locaux :
 - antiseptique (chlorhexidine, eau oxygénée)

- antibiotique
- émollient

◆ **Pertinence**

Il n'est pas étonnant que, sur la très importante quantité de substances utilisées dans l'Antiquité, beaucoup soient considérées comme adéquates de nos jours.

Pour l'asepsie des plaies, on retrouve notamment la myrrhe, le chêne, l'origan, le goudron de houille, l'argent, le vitriol, la pimprenelle, le pin, l'ail, le cyprès...

Dans le cas de drogues antibactériennes, il était cité la myrrhe, l'aloès, le roseau, le cuivre, la ronce, la bière, le cresson, l'achillée, l'orcanette, l'anémone, le plantain, le lierre...

Quelques plantes émollientes sont employées : l'iris, la joubarde des roses, la mauve, le lin, la morelle, l'anchuse, la figue...

L'emploi de drogues cicatrisantes était aussi très fréquente : astragale, baumier, cardamome, dictame, aloès, gattilier, germandrée, orcanette...

Les Anciens utilisaient également des plantes à visée antalgique (anémone, bryone...), astringente (potentille, renouée...), hémostatique (millefeuille, pimprenelle...), fébrifuge (saule) selon les plaies.

Certaines substances sont encore usitées en médecine traditionnelle, tels l'aloès (pour les plaies suintantes), le chêne (en Allemagne), l'iris, la morelle (au Brésil), la joubarde des vignes (pour les coupures)...

Mais nombreuses sont les drogues à risque : le roseau (cancérogène), l'iris (entretient l'irritation dans une plaie), l'arsenic (vénéneux), le bouillon blanc (l'hémorragie reprenant lorsque l'on enlève le pansement), l'eau de mer (irritant), l'arum (vénéneux)...

Quant aux différentes techniques chirurgicales (sutures, agrafes, compressions...), déjà très bien maîtrisées, elles sont la base de nos pratiques actuelles.

2.31 PRURIT

2.31.1 Égypte

◆ **Excipient de base :**

- graisse de taureau

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- raisin
- mucilage fermenté
- graine de pois
- graine de pyrèthre

◆ **Drogue d'origine animale :**

- momie (en application locale)

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- natron rouge
- sel marin
- soufre

◆ **Produits inconnus :**

- plante-djaret
- *pesedje* de fève
- fruit-peret-cheny

« Autre (remède), pour chasser le gonflement-chefout, calmer/faire taire les substances qui rongent se trouvant dans le genou : plante-djaret :1 ; *pesedje* de fèves :1 ; natron rouge :1 ; sel marin :1 ; mucilage fermenté :1. Panser la jambe avec cela jusqu'à ce qu'elle guérisse parfaitement. » (papyrus Ebers n°591)

« Autre (remède), pour chasser les substances qui rongent qui se trouvent dans les deux jambes : fruit-peret-cheny :1 ; graines de pois :1 ; graines de pyrèthre :1 ; graisse de taureau :1. (Ce) sera cuit. Panser avec cela, quatre jours de suite. » (papyrus Ebers n°615)

2.31.2 Grèce

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- menthe pouliot
- oseille

◆ **Drogue d'origine animale :**

- graisse

◆ **Drogue d'origine minérale :**

- eau de mer chaude (en bain ou bain de vapeur)

« L'eau de mer s'utilise dans les cas de prurit ou de démangeaisons, chaude, en bain ou bain de vapeur ; ceux qui n'en n'ont pas l'habitude, on les frotte avec un peu de graisse. » (Hippocrate)

2.31.3 Rome

◆ **Excipients de base :**

- vinaigre
- huile
- eau de mer

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- poivre (calorifique, défervescent, apertif, maturatif et émollient)
- encens (anti-inflammatoire)
- myrrhe
- safran (antiseptique)
- pain
- plantain
- feuille d'orme

◆ **Drogues d'origine animale :**

- urine de chèvre
- fiente de chèvre

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- litharge
- plomb blanc
- alun
- arsenic

◆ **Produit inconnu :**

- réalgar

« Les sages-femmes les plus renommées ont déclaré qu'aucun liquide que l'urine ne guérit mieux les démangeaisons, les ulcères et surtout ceux des organes génitaux. »

◆ **Technique chirurgicale :**

- saignées (en cas de fièvre)

◆ **Conseil :**

- on n'administrait ni vomitif ni purgatif, sinon les humeurs en cause tombaient sur les parties nobles et devenaient dangereuses.

2.31.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitements locaux :
 - antihistaminique (crotamiton, calamine)
 - émollient (amidon de blé)

◆ **Pertinence**

Seuls le plantain et la menthe possèdent des propriétés antihistaminiques, mais l'application de menthe sur une peau à vif peut être douloureuse.

Les romains employaient le poivre dans le traitement du prurit, or on déconseille actuellement d'appliquer localement des anti-inflammatoires et des anesthésiques car ils sont souvent mal tolérés et allergisants.

2.32 PUSTULE

2.32.1 Égypte

◆ Excipients de base :

- miel
- eau
- graisse
- huile

◆ Drogues d'origine végétale :

- valériane
- résine de pin
- goudron végétal
- mucilage
- gesse
- écume de bière
- oliban (antiseptique, calmant)

◆ Drogues d'origine minérale :

- ocre
- sel marin
- natron rouge

◆ Produits inconnus :

- fruit-*ihou*
- épeautre-*mimi*
- baume-*shesayt*
- *nes-che*
- *oubed*
- plante-*decher*
- *chefchefet*

« Autre (médication pour) chasser les ouhaou et les formations kakaout : fruit-*ihou* :2,5 ro ; valériane :1/4 ; épeautre-*mimi* :2,5 ro ; miel :5 ro ; eau :25 ro. (Ce) sera laissé au repos la nuit à la rosée, filtré, puis absorbé quatre jours de suite. » (papyrus Ebers n°125)

« Autre remède, pour chasser les formations-kakout qui sont en n'importe quel endroit du corps d'un homme : résine de pin :1 ; goudron végétal :1 ; baume-shesayt :1 ; nes-che :1 ; ocre :1 ; oubed :1 ; eau. (Ce) sera broyé finement et mélangé en une masse homogène. Enduire avec (cela). » (papyrus Ebers n°546)

2.32.2 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- absinthe
- plantain
- héliotrope d'Europe
- coriandre
- myrte
- figuier

◆ Conseil :

- toutes les préparations faites à partir de ces drogues devaient être froides.

2.32.3 Rome

◆ Excipients de base :

- vinaigre
- miel
- vin (en frottements dans le bain)
- huile (en frottements dans le bain)

◆ Drogues d'origine végétale :

- feuille verte de rue
- huile de myrte
- feuille d'olivier cuite (si la peau se soulevait)
- lentille (grosses pustules)

◆ Drogues d'origine minérale :

- litharge
- céruse
- alun
- natron (à saupoudrer pendant le bain, petites pustules)

« De plus, le sujet qui est déjà robuste, doit, si les pustules sont très petites, se faire suer au bain, les saupoudrer en même temps de natron, se frotter avec un mélange de vin et d'huile, puis se mettre dans l'eau. » (Celse)

« Traitement.

Litharge (oxyde de plomb fondu)..... 4 onces
Céruse (carbonate de plomb) 4 onces
Alun 2 onces

Feuilles vertes de rue (Ruta, L.) 2 onces
Le tout, avec du vinaigre et de l'huile de myrte, sert en onctions, surtout lorsque les boutons suintent. » (Alexandre de Tralles)

♦ **Conseils :**

- promenades et exercices
- pas d'aliments âcres et débilitants
- bains très chauds si les pustules étaient petites et le sujet robuste
- médicaments adoucissants si l'épiderme était soulevé.

2.32.4 Comparaisons

Ce n'est pas une maladie mais un symptôme, or aucun traitement n'est donné de nos jours dans le cas de lésions élémentaires. Les soins seront différents selon la pathologie, donc aucun des remèdes proposés dans l'Antiquité ne peut être déclaré adéquate.

2.33 ROUGEOLE

2.33.1 Rome

♦ **Drogue d'origine végétale :**

- euphorbe

♦ **Drogue d'origine animale :**

- jaune d'œuf

2.33.2 Comparaisons

♦ **Traitements actuels**

- Traitements généraux :
 - antipyrétique (paracétamol)
 - antibiotique
 - vitamine A

♦ **Pertinence**

L'emploi du jaune d'œuf ne présente aucun intérêt et celui de l'euphorbe est particulièrement dangereux de part ses activités rubéifiantes et vésicantes.

2.34 ULCERE

2.34.1 Égypte

◆ Excipient de base :

- lait

◆ Drogues d'origine végétale :

- lait de sycomore (antiseptique)
- goudron végétal (ulcères nécrosés)
- encens (antiseptique, calmant)

◆ Drogues d'origine animale :

- crotte de guêpes
- excrément de scribe

◆ Produit inconnu :

- minéral-*sia* du sud et du nord (ulcères nécrosés)

« Mélanger lait et crottes de guêpes, étendre sur la plaie jusqu'à la chute de la croûte, puis faire un cataplasme d'excréments de scribe mélangés à du lait frais. »

2.34.2 Grèce

◆ Excipients de base :

- miel
- vin doux

◆ Drogues d'origine végétale :

- bouillon blanc
- trèfle
- polium
- aloès
- alhagi
- datte
- encens
- baume
- fêrule
- grande joubarde
- joubarde des toits
- plantain (ulcères rongeurs)
- gouet (ulcères rongeurs)
- asphodèle (ulcères rongeurs et sordides)
- orchidée (ulcères rongeurs)
- panacée (ulcères cancéreux)
- euphorbe (ulcères dévorants)

- graine de grenadier (ulcères rongeurs)
- marrube (ulcères rongeurs)
- mûrier noir (ulcères rongeurs)
- sumac (ulcères rongeurs)
- lessive faite avec les cendres des rameaux de figuier
- térébenthine cuite
- myrrhe stactée
- anagallis

◆ **Drogue d'origine minérale :**

- alun d'Egypte et de Mélos grillé (cicatrisant, ulcères rongeurs)
- nitre (ulcères rongeurs)
- vitriol astringent grillé (ulcères rongeurs)
- sulfure d'arsenic
- cuivre
- alun chalcite grillé

◆ **Produit inconnu :**

- verjus blanc

« Ecraser du verjus blanc dans un vase de cuivre rouge à travers un tamis, mettre le liquide au soleil pendant le jour, et le rentrer pendant la nuit pour que la rosée n'y tombe pas ; le remuer pendant le jour sans cesse afin que la dessiccation en soit uniforme, et qu'il prenne du cuivre le plus qu'il sera possible, l'exposer au soleil jusqu'à ce qu'il devienne épais comme du miel ; puis le verser dans un pot de cuivre avec du miel de première qualité et du vin doux, dans lequel de la térébenthine aura été cuite ; cette térébenthine cuira dans le vin jusqu'à ce qu'elle devienne dure comme du miel cuit, puis on l'enlèvera, et on versera le vin ; quant aux quantités, plus de suc de verjus que de vin, plus de vin que de miel. De plus prendre de la myrrhe stactée (celle qui a coulé de l'arbre spontanément et avant toute incision), et d'ailleurs de première qualité, la broyer très fin et la délayer en y versant peu à peu du même vin ; puis faire cuire à part la myrrhe avec le vin, en la remuant ; enfin quand elle paraît être au point convenable d'épaississement, la verser dans le suc de verjus. Alors faire griller du nitre de première qualité et le mêler doucement au médicament avec de la fleur de cuivre (grains de cuivre projetés quand on asperge d'eau froide le métal chaud en pain) en moindre quantité que le nitre ; cela étant mélangé, faire cuire pendant trois jours au moins avec un feu léger de bois de figuier ou de charbon, afin que la préparation ne se grille pas. Toutes les substances employées doivent être anhydres, et il ne faut pas humecter les plaies dans l'endroit qu'on enduit de ce médicament. » (Hippocrate)

« Pour les ulcères rongeurs : alun d'Egypte grillé et alun de l'île de Mélos ; auparavant laver la partie avec du nitre grillé, et éponger. De même, l'alun-chalcite grillé ; le griller jusqu'à ce qu'il prenne une apparence ignée. » (Hippocrate)

◆ **Conseils :**

- humectants à appliquer sur l'ulcère lui-même
- réfrigérants à mettre sur l'écoulement
- diète stricte
- avant l'administration des remèdes, les ulcères étaient bassinés à l'eau chaude

- il ne fallait pas utiliser d'huile ni de graisse car, tout comme les plaies, elles empêchaient l'évacuation des matières nuisibles.

2.34.3 Rome

◆ Excipient de base :

- vin

◆ Drogues d'origine végétale :

- poivre (calorifique, défervescent, apertif, maturatif et émollient)
- aloès
- baumier (résolutif)
- cachou
- datte (cicatrisant)
- férule
- myrrhe (vulnéraire)
- noix de Ben (ulcères de la tête)
- roseau odorant (vulnéraire)
- safran (antiseptique)
- souchet (vulnéraire)
- encens (anti-inflammatoire, siccatif, si sécrétions abondantes)
- orge (siccatif)
- farine de lentille (siccatif)
- aristoloche (siccatif)
- iris (siccatif)
- pain
- plantain
- huile d'olive
- huile de cèdre
- panacée

◆ Drogues d'origine animale :

- corne de bœuf torréfiée et réduite en poudre (contre le pourrissement des chairs)
- beurre
- fiente de chèvre
- urine de chèvre

◆ Drogues d'origine minérale :

- ocre (comblement)
- sulfate de cuivre déliquescent
- cuivre pyriteux
- chaux vive
- bismuth (en bains)
- litharge
- plomb blanc

- alun
- plâtre
- calamine

◆ **Produits inconnus :**

- orpiment
- réalgar

« *La racine de tous les panacés, dans du vin chaud, s'emploie en topique sur les ulcères fluents.* » (Pline)

◆ **Techniques chirurgicales :**

- purgation sanguine
- incision
- scarifications des parties livides
- on retranchait la veine variqueuse située au dessus de l'ulcère
- cautérisation

« *Les ulcères invétérés, vetus ulcus, doivent être tailladés, cum scapello concidendum, en excisant les bords et, au-dessus, en scarifiant, incidendum, tout ce qui est livide.* » (Celse)

« *Quelqu'un avait depuis longtemps un ulcère à la jambe ; on lui retrancha la veine très variqueuse située au-dessus : aussitôt l'ancien ulcère fut soigné, mais celui qu'il eut à l'endroit que l'on avait incisé pour enlever la veine demeura inguérissable.* » (Galien)

◆ **Conseils :**

- on laissait couler l'ulcère jusqu'à évacuation complète de l'humeur viciée, cela pouvait durer 40 voir 60 jours
- diète
- utilisation de baumes et de pastilles en local
- les graisses et l'huile étaient interdites par Galien car elles retenaient au-dedans l'humeur ce qui pouvait provoquer un fungus
- si le sang était considéré comme de bonne qualité et en bonne quantité, rien ne devait s'opposer à une guérison sans médicaments.

2.34.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Chirurgie :
 - détersion
- Traitements locaux :
 - antiseptique (triclocarban, polyvidone iodée)
 - xerogel

- émollient autour de l'ulcère (vaseline)
- pansement occlusif (hydrogel, hydrocolloïde)

◆ **Pertinence**

En Grèce et dans l'Empire Romain, les substances antiseptiques employées étaient la myrrhe, la chaux, le bismuth et le vitriol.

Comme émollients, ils utilisaient les dattes, l'orge et l'iris.

Quelques drogues cicatrisantes étaient également indiquées, tels l'alhagi, l'aloès, le baumier et le bismuth.

Certaines sont encore usitées en médecine populaire : le marrube, l'iris, l'aristoloche (au Mexique) et l'encens.

Les substances dangereuses cités par les Anciens sont : le goudron végétal, le sumac, l'arsenic, le gouet, le roseau, le poivre, le nitre...

Les romains avaient compris que pour un ulcère variqueux, retrancher la veine située au dessus permettait d'en améliorer sa guérison ; même s'ils ne savaient comment soigner le nouvel ulcère s'étant formé au niveau de l'incision.

2.35 URTICAIRE

2.35.1 Égypte

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- aloès
- fleur d'acacia

◆ **Drogue d'origine animale :**

- blancs d'œufs

2.35.2 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitement général :
 - antihistaminique (cétirizine, loratadine)

◆ **Pertinence**

Aucune drogue employée par les praticiens égyptiens ne semble adéquate dans la prise en charge de l'urticaire.

2.36 VARIOLE

2.36.1 Égypte

Ni la magie ni la thérapeutique ne pouvait permettre de guérir de la variole, mais un remède populaire à base de bière douce était parfois utilisé pour atténuer la maladie.

« Fais un médicament pour éteindre la fièvre et pour débarrasser ses intestins, en buvant de la bière douce qui a reposé sur de la farine desséchée, donne-lui à manger et à boire pendant quatre jours. »

2.36.2 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitement général :
 - antiviral (ribavirine)
- Traitement local :
 - antiseptique (javel diluée, chlore)

◆ Pertinence

L'application de bière douce pouvait en effet atténuer localement les symptômes de la maladie en raison de son activité antitoxique, mais ne pouvait la guérir.

2.37 VERRUE

2.37.1 Égypte

◆ Excipient de base :

- miel

◆ Drogues d'origine végétale :

- gomme
- essence de térébenthine
- huile de balanite

◆ Drogue d'origine animale :

- bile de bœuf

2.37.2 Grèce

◆ Excipients de base :

- vinaigre (ramollissait les verrues)
- graisse

◆ Drogues d'origine végétale :

- figue non mûre
- renoncule
- héliotrope d'Europe
- euphorbe
- scille
- *Ruta*
- *Panthenium parviflorum*

◆ Drogue d'origine minérale :

- nitre

2.37.3 Rome

◆ Excipient de base :

- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- fêrulle (en fumigations périnéales)
- tournesol
- aloès
- encens
- argémone
- feuille et suc de mercuriale
- racine de renoncule ou batrachion

« Les verrues sont enlevées par l'argémone dans du vinaigre, ou par la racine du batrachion, qui fait tomber aussi les ongles malades, par les feuilles et le suc, employé en topique, des deux mercuriales. » (Pline)

◆ Techniques chirurgicales :

- brûlure
- arrachement après succion
- coupure

2.37.4 Comparaisons

◆ Traitements actuels

- Traitements locaux :
 - kératolytique (acide salicylique, acide lactique)
 - antiviral (interféron) dans les cas importants
 - antimitotique (5 Fu, bléomycine) en cas d'échec
 - cryothérapie
 - électrocoagulation et curetage

◆ **Pertinence**

Les drogues les plus adéquates sont celles ayant des propriétés irritantes au niveau cutané tels la rue, l'aloès frais et le nitre. L'aloès et le nitre ont, par ailleurs, été longtemps employés dans des préparations à visée verrucide.

Les romains utilisaient également la chirurgie, et, si leurs techniques étaient moins « évoluées » que les nôtres, ils brûlaient ou découpaient déjà les verrues.

2.38 VESICULE

2.38.1 Égypte

◆ **Excipients de base :**

- graisse
- huile

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- farine d'orge broyée et calcinée
- pain de froment moisi

◆ **Drogues d'origine animale :**

- graisse de taureau ramollie, de poisson vieille de deux jours, d'hippopotame vieille de trois jours
- salamandre d'eau

◆ **Produits inconnus :**

- farine d'épeautre-*mimi* broyée et calcinée
- onguent-*iber* vieux de quatre jours

« Chasser les vésicules-tepaou : salamandre d'eau, fendue (sur les côtés), cuite dans de la graisse/huile. Tu devras en mettre un petit peu sur chaque vésicule-tepaou. Si l'extérieur se son corps est chaud à cause de cela (=si le malade a de la fièvre), ne fais surtout pas cela ! si (l'extérieur de son corps) n'est pas (chaud), l'enduire très souvent, après qu'il aura été fumigé le matin. » (papyrus Ramesseum III B8-10)

« Remède pour chasser les vésicules-tepaou qui se trouvent dans la tête :

a) Farine d'orge broyée et calcinée :5 ro ; farine d'épeautre-mimi broyée et calcinée :5 ro ; graisse (de taureau) ramollie :5 ro. (Ce) sera préparé en une masse homogène. Enduire (la tête) avec (cela) et saupoudrer (ensuite) sa tête (=saupoudrer avec le reste de la farine calcinée), son front étant incliné vers la terre (=pour être protégé du saupoudrage). Il n'y a aucun autre remède à mettre sur elle (=la tête).

b) Dès qu'aura été atteinte (la limite entre la tête et) le front par l'onguent de ce remède (=donc avant le saupoudrage de la tête), il (=le front) sera enduit avec de la graisse de poisson vieille de deux jours, avec de la graisse d'hippopotame vieille de trois jours, avec de l'onguent-iber vieux de quatre jours, et il sera enduit (enfin) avec un morceau de pain de froment moisi, ceci étant (par la suite) appliqué sur son front chaque jour. » (papyrus Ebers n°712)

2.38.2 Grèce

◆ Drogues d'origine végétale :

- férule
- poivre

2.38.3 Comparaisons

Ce n'est pas une maladie mais un symptôme, or aucun traitement n'est donné de nos jours dans le cas de lésions élémentaires. Les soins seront différents selon la pathologie, donc aucun des remèdes proposés dans l'Antiquité ne peut être déclaré adéquate.

2.39 VITILIGO

2.39.1 Égypte

Une seule plante était conseillée : l'ammi majus.

2.39.2 Grèce

◆ Excipient de base :

- eau
- vinaigre

◆ Drogues d'origine végétale :

- ammi
- encens

◆ Drogue d'origine minérale :

- chaux
- sel

« Pour l'alphos et la lèpre, de la chaux dans de l'eau, de manière à ne pas produire d'ulcération. » (Hippocrate)

« Sel qu'on y fait fondre ; pour toutes les affections, lichens, lèpres, alphos, il (le vinaigre) exerce, épaissi au soleil, une action réprimante,... » (Hippocrate)

2.39.3 Rome

◆ **Excipient de base :**

- vinaigre

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- ammi majus (vulnéraire)
- lentille
- encens
- cumin
- feuille sèche de figuier
- myrte sec broyé (alphos)
- farine de fève (alphos)
- orge (mélas)
- fève (mélas)

◆ **Drogues d'origine minérale :**

- soufre
- natron
- alun scissile (alphos)

◆ **Produit inconnu :**

- alcyon (pendant le bain)

« On attribue à Irénée, pour le même cas, un autre remède composé de :

Alcyon	}	parties égales
Natron		
Cumin		
Feuilles sèches de figuier		

qu'on broie, après avoir ajouté du vinaigre. Avec ce mélange, on frotte le vitiligo au soleil, puis on lave la partie, quelques instants après, pour prévenir une trop grande érosion. » (Celse)

« Quand aux affections désignées, comme je l'ai dit, sous le nom de mélas, on les traite en broyant ensemble de l'alcyon, de l'encens, de l'orge et des fèves, dont on saupoudre les malades au bain, sans les oindre d'huile, et avant la transpiration ; puis on frictionne cette espèce de vitiligo. » (Celse)

◆ **Conseils :**

- pas d'huile
- administration des remèdes pendant les bains

2.39.4 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitements locaux :
 - dermocorticoïde pour les formes localisées
 - promoteur de la mélanisation et dépigmentant (tyrosine, furocoumarine) suivi d'une exposition aux UV

◆ **Pertinence**

Les égyptiens, grecs et romains avaient déjà réalisés l'intérêt des drogues photosensibilisantes dans le traitement du vitiligo. L'ammi, contenant des psoralènes, était appliqué avant d'exposer le patient au soleil.

2.40 ZONA

2.40.1 Rome

◆ **Excipient de base :**

- miel

◆ **Drogues d'origine végétale :**

- opopanax
- sagapenum
- fêrule
- myrrhe
- encens
- pavot
- safran

2.40.2 Comparaisons

◆ **Traitements actuels**

- Traitements généraux :
 - antiviral (aciclovir, valaciclovir)
 - benzodiazépine ou antidépresseur tricyclique pour les douleurs

- Traitements locaux :
 - antiviral (aciclovir) dans le zona ophtalmique
 - antiseptique (chlorhexidine, nitrate d'argent)
 - capsaïcine sur les séquelles douloureuses

◆ **Pertinence**

Les seules plantes, dont les emplois sont appropriés, sont le pavot pour son action sédative, et la myrrhe pour ses propriétés antiseptiques.

CONCLUSION

A travers les différents écrits que nous ont laissés des médecins tels que Hippocrate, Galien, les praticiens égyptiens..., il est donc possible de se faire une idée de ce qu'était la médecine dans ces trois civilisations. On peut percevoir les échanges qu'il y a eu entre ces peuples : les grecs empruntant aux égyptiens quelques remèdes jugés efficaces, les romains s'inspirant souvent des rites et pratiques grecques ; C'est en comparant leurs visions de la médecine, de la maladie et de la thérapeutique que l'on peut mesurer l'évolution qu'il y a eu à travers les siècles.

Si leur compréhension du corps humain peut paraître limitée, en raison de l'absence de dissection des corps, certains principes médicaux étaient posés : l'existence de nerfs, de « conduits » où circule le sang...

La dermatologie était une spécialité peu étudiée par les médecins de l'Antiquité, il n'est donc pas toujours facile de trouver des données nosologiques sur les pathologies existantes à ces époques. La comparaison de celles-ci aux nosologies actuelles permet de mettre en avant quelques données : les causes des maladies étaient peu connues ou mal comprises pour la plupart, mais le relevé des symptômes d'une pathologie et les évolutions possibles étaient souvent exactes. Malheureusement, des défauts de traduction ne peuvent parfois pas nous permettre d'identifier exactement une maladie, ce qui rend difficile l'analyse des renseignements.

L'étude des différentes thérapeutiques employées par les égyptiens, les grecs et les romains permet de mettre en évidence quelques éléments : ils utilisaient préférentiellement des drogues végétales, quelques unes étaient citées pour une même pathologie dans ces trois civilisations... mais pour la grande majorité des pathologies, chaque peuple employait ses propres remèdes. La plupart des techniques chirurgicales de base étaient communes, mais il ne les utilisaient pas pour les mêmes maladies.

En les comparant aux pratiques actuelles, on peut s'apercevoir que peu de drogues se révèlent nocives lors de leur emploi, beaucoup étaient utilisées de façon adéquates, mais pour la plupart, les substances usitées ne présentent que peu d'intérêt.

Partie IV Annexes

1 Table des figures

Figure 1 Papyrus égyptien.....	8
Figure 2 Bas relief : séquelles de poliomyélite	10
Figure 3 Pot à onguents.....	10
Figure 4 Bas relief égyptien : instruments chirurgicaux	11
Figure 5 Momie de Ramsès II.....	12
Figure 6 Homère.....	13
Figure 7 Hérodote.....	13
Figure 8 Hippocrate.....	14
Figure 9 Dioscoride.....	14
Figure 10 Sthénélos.....	15
Figure 11 Thélèphe.....	15
Figure 12 Xanthippe.....	16
Figure 13 Celse.....	17
Figure 14 Galien.....	17
Figure 15 Colonne Trajane.....	19
Figure 16 Instruments chirurgicaux	19
Figure 17 Lac sacré de Denderah.....	27
Figure 18 Plan du temple d'Asclépios à Pergame	31
Figure 19 Examen clinique grec.....	32
Figure 20 Thermes de Rome	34
Figure 21 Amulettes égyptiennes	37
Figure 22 Théos.....	38
Figure 23 Procession grecque	39
Figure 24 Sacrifice romain.....	41

2 Bibliographie

2.1 Références générales

- 1- **André Jacques** ; Etre médecin à Rome ; édition Petite Bibliothèque Payot ; 1995
- 2- **Andronicos Manolis** ; Les musées grecs : Musée national ; édition Ekdotike Athenon SA ; 1975
- 3- **Bardinet Thierry** ; Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique ; édition Penser la médecine Fayard ; 1995
- 4- **Barral Philippe** ; La médecine égyptienne au temps des pharaons ; thèse de médecine ; 1988
- 5- **Bontemps Gonzague** ; La médecine en Égypte pharaonique ; thèse de médecine ; 1990
- 6- **Bourdon Laurence** ; Pharmacopée et cosmétologie en Égypte ancienne ; thèse de pharmacie ; 2004
- 7- **Bousquet Dominique** ; Origine et histoire de la dermatologie et de la vénérologie ; thèse de médecine ; 1986
- 8- **Calpouzios Jean** ; La médecine au temps de la Grèce antique ; thèse de médecine ; 1992
- 9- **Celse** ; Traité de médecine de A.C Celse ; édition Masson ; 1876
- 10- **Conte-Devolx Béatrix** ; Pathologies et thérapeutiques dans l'Égypte ancienne ; thèse de médecine ; 1994
- 11- **Corlieu A.** ; Les médecins grecs depuis la mort de Galien jusqu'à la chute de l'empire d'Orient ; édition J-B Baillière et Fils ; 1885
- 12- **Corvisier Jean-nicolas** ; Santé et société en Grèce ancienne ; édition Economica ; 1985
- 13- **Delangre Florence** ; Corps médical, médecine et pharmacopée en Égypte ancienne ; thèse de pharmacie ; 2005
- 14- **Dessus Catherine** ; Médecine et société romaine antique ; thèse de médecine ; 1988
- 15- **De Tralles Alexandre** ; Œuvres ; édition Geuthner ; 1936
- 16- **Ehret Catherine** ; La médecine et les médecins dans l'Égypte ancienne ; thèse de médecine ; 1991
- 17- **Fabre André** ; Utilisations médicinales des épices dans l'empire romain ; thèse de médecine ; 2001

- 18- **Freind J.** ; Histoire de la médecine depuis Galien jusqu'au commencement du 16^{ème} siècle ; édition Aleide ; 1727
- 19- **Galien de Pergame** ; Souvenirs d'un médecin ; édition Les Belles Lettres ; 1995
- 20- **Galien de Pergame** ; Œuvres médicales choisies ; édition Gallimard ; 1994
- 21- **Grmek M., Gourevitch D.** ; Les maladies dans l'art antique ; édition Penser la médecine ; 1998
- 22- **Hériida Magid** ; La peau dans les écrits hippocratiques ; thèse de médecine ; 1998
- 23- **Homère** ; Iliade ; édition Le livre de poche ; 1963
- 24- **Hippocrate** ; Œuvres ; édition Les Belles Lettres ; 1972
- 25- **Khayat Nadine** ; La médecine dans l'antiquité grecque ; thèse de médecine ; 1987
- 26- **Penso Guiseppe** ; La médecine romaine, l'art d'Esculape dans la Rome antique ; édition Roger Dacosta ; 1984

2.2 **Références Partie I**

- 27- **BIUM : Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine** ; <http://www.bium.univ-paris5.fr>
- 28- **Briau René-Marie** ; L'archiatrie romaine ; édition Masson ; 1977
- 29- **Daumas François** ; La civilisation de l'Égypte pharaonique ; édition Arthaud ; 1965
- 30- **Encyclopaedia Universalis** ; volume 10 ; édition Encyclopaedia Universalis France ; 1980
- 31- **Halioua Bruno** ; La médecine au temps des pharaons ; édition Liana Lévi ; 2002
- 32- **Hérodote** ; Histoire ; tome 1 ; édition Jean de Bonnot ; 1975
- 33- **Homère** ; Odyssée ; édition Presse Pocket ; 1989
- 34- **Leclant Jean** ; Les Pharaons : l'Égypte du crépuscule ; édition Gallimard ; 1980
- 35- **Martin Jochen** ; La Rome antique ; édition Bordas ; 1994
- 36- **(Le) Petit Robert** ; édition SNL-Le Robert ; 1980

2.3 Références Partie II

- 37- **Civatte Jean** ; Dictionnaire de dermatologie ; édition du Conseil International de Langue Française
- 38- **Da Fonseca Aureliano** ; Dermatology in Europe. A historic approach ; 1997
- 39- **Galien de Pergame** ; De la Bile noire ; édition Gallimard ; 1998
- 40- **Garnier-Delamare** ; Dictionnaire des termes de médecine ; 27^{ème} édition ; édition Maloine ; 2002
- 41- **Hebra F., Kaposi M.** ; Traité des maladies de la peau ; édition Masson ; 1878
- 42- **Mandel S.** ; Of asklepiads, quacks, and early caretakers of the skin ; tome 26 ; International Journal of Dermatology ; 1987
- 43- **Seghal V., Jain S.** ; Alopecia aerata : past perceptions ; tome 41 ; International Journal of Dermatology ; 2002
- 44- **Tilles Gérard** ; La naissance de la dermatologie (1776-1880) ; édition Roger Dacosta ; 1989

2.4 Références Partie III

- 45- **Anonyme** ; Médecine et médecins dans l'Antiquité ; publication de l'Université de Saint-Pierre ; 1982
- 46- **Belaich Stéphane** ; Dermatologie et maladies sexuellement transmissibles ; édition Médecine-Sciences Flammarion ; 2003
- 47- **Brabant-Hamonic Juliette** ; Remèdes traditionnels par les plantes en Normandie ; édition Ouest France
- 48- **Dictionnaire Encyclopédique des sciences médicales** ; édition Asselin-Masson ; 1893
- 49- **Dirckx J.** ; Ovid's dermatologic formulary ; tome 2 ; American Journal of Dermatopathology ; 1980
- 50- **Dorvault** ; 23^{ème} édition ; édition Vigot ; 1995
- 51- **Ducourthial Guy** ; Atlas de la flore magique et astrologique dans l'Antiquité ; édition Belin ; 2003
- 52- **Duraffourd C., Lapraz J.** ; Traité de phytothérapie clinique ; édition Masson ; 2002
- 53- **Gourevitch Danielle** ; Le mal d'être femme ; édition Les Belles Lettres ; 1984

- 54- **Houdart M.** ; Histoire de la médecine grecque depuis Esculape jusqu'à Hippocrate exclusivement ; édition J-B Baillière ; 1856
- 55- **Jacq Christian** ; La pyramide assassinée ; édition France Loisirs ; 1993
- 56- **Koblenzer P.** ; A brief history of psychosomatic dermatology ; tome 14 ; Dermatology Clinique ; 1996
- 57- **Lascaratos J. et al** ; The roots of cosmetics medicine : hair cosmetics in byzantine times ; tome 43 ; International Journal of Dermatology ; 2004
- 58- **Liddell K.** ; Choosing a dermatological hero for the millenium. Hippocrates of Cos ; tome 25 ; Clinical Experience of Dermatology ; 2000
- 59- **Lorette J., Vaillant L.** ; Traitements locaux en dermatologie ; édition Doin ; 1995
- 60- **Marganne M-H.** ; Inventaire analytique des papyrus grecs de médecine ; édition Droz ; 1981
- 61- **Pusey Allan** ; The history of dermatology ; édition Charles C. Thomas ; 1933
- 62- **Schaffner Willi** ; Les plantes médicinales et leurs propriétés ; édition Delachaux et nistlé ; 1993
- 63- **Teuscher E. et al** ; Plantes aromatiques ; édition TEC et DOC ; 2005
- 64- **Wichtl M., Anton R.** ; Plantes thérapeutiques ; édition TEC et DOC ; 2003

Nom-Prénom : MUSSINI Cécilia

Titre de la thèse : Pertinence de l'approche thérapeutique dans la dermatologie antique

Résumé de la Thèse :

A travers l'étude de la médecine dans les trois grandes civilisations que sont l'Égypte, la Grèce et Rome, il est possible de mieux appréhender quelle fut l'évolution de notre art médical. En se basant sur l'héritage laissé par ces peuples (écrits, monuments, objets...), les historiens ont pu comprendre quelles étaient leurs visions de la maladie, leurs systèmes de soins, leurs thérapeutiques.

Nous avons classé les connaissances et thérapeutiques en fonction des nosologies de ces civilisations, celles-ci différant parfois des nosologies actuelles. Nous avons essayé, enfin, d'établir une corrélation et d'analyser la pertinence de ces usages avec nos attitudes thérapeutiques.

Mots clés :

HISTOIRE DE LA DERMATOLOGIE, MEDECINE, THERAPEUTIQUE, EGYPTTE, GRECE, ROME

Jury

**Président : Madame Laurence Coiffard, Professeur de cosmétologie
Faculté de Pharmacie de Nantes**

**Assesseurs : Monsieur Jean-François Stalder, Professeur de dermatologie
Centre Hospitalo-Universitaire de Nantes**

**Monsieur Dominique Le Forestier, Maître de conférences de chimie
analytique
Faculté de Pharmacie de Nantes**

Adresse de l'auteur : Cécilia Mussini, 8 côte Saint-Sébastien, 44200 Nantes